

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ LAVAL
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE
OFFERTE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE
AVEC L'UNIVERSITÉ LAVAL**

PAR

LAMPHAY SISAVATH

**PROBLÈMES DANS L'EMPLOI DE L'ARTICLE PAR DES ÉTUDIANTS
LAOTIENS**

AVRIL 2001



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Ce mémoire a été réalisé
à l'Université du Québec à Chicoutimi
dans le cadre du programme
de maîtrise en linguistique de l'Université Laval
extensionné
à l'Université du Québec à Chicoutimi

RÉSUMÉ

La présente étude cherche à cerner les principales difficultés rencontrées par les étudiants laotiens de français langue étrangère dans l'emploi de l'article dans des productions écrites.

Les fondements théoriques sur lesquels se base cette recherche sont principalement l'essai théorique de Corblin (1987) et la synthèse de Riegel, Pellat et Rioul (1994). À partir de ces descriptions nous présentons une synthèse du fonctionnement de ce déterminant en français. Nous nous limitons dans ce travail à l'emploi du défini, de l'indéfini et du partitif.

Pour les fins de cette étude, nous avons préparé une épreuve écrite qui comprenait des exercices de choix, de choix avec justification et de production de phrases à partir de mots donnés. Cette épreuve a été administrée à 118 étudiants inscrits au Département de français de l'Université Nationale du Laos lors de notre collecte des données effectuée entre le mois de janvier et le mois de mars 1999. L'échantillon retenu pour la recherche comprend 95 copies de l'épreuve écrite ainsi que 15 rédactions.

Nous avons d'abord procédé à une analyse globale des réponses afin de déterminer la nature des erreurs et leur fréquence pour chacun des exercices et en fonction du niveau des apprenants. Par la suite, nous avons examiné plus en détails les erreurs de choix afin de voir si elles impliquaient certaines valeurs d'emploi en particulier. L'examen des rédactions a permis de compléter l'analyse.

Les résultats indiquent que le principal problème des apprenants concerne le choix de l'article (défini ou indéfini, partitif) et qu'il n'y a pas d'amélioration systématique d'un niveau à l'autre, puisqu'on observe peu de progrès entre le groupe avancé et le groupe intermédiaire. Il ressort également que certaines valeurs d'emploi sont mieux reconnues par les apprenants alors que d'autres sont davantage source d'erreurs.

Ces résultats nous amènent à formuler certaines recommandations relativement à l'enseignement de l'emploi de l'article auprès d'apprenants laotiens.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à ma directrice de recherche, Madame Carole Fisher. Sans ses précieux conseils et sa très grande disponibilité, je n'aurais jamais pu mener ce travail à terme.

Mes remerciements vont également aux professeurs Jean Dolbec, Khadiyatoulah Fall, Yves Saint Gelais et Françoise Labelle, dont les remarques et commentaires se sont avérés d'une grande utilité.

Je ne voudrais pas oublier la direction et les professeurs du Département de français de l'Université Nationale du Laos, qui m'ont grandement facilité la tâche lors de ma collecte des données. Merci aussi à tous les étudiants de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année (année scolaire 1998-99) pour leur contribution à cette recherche.

Ma reconnaissance va également au Programme canadien de bourses de la francophonie qui m'a permis de réaliser une telle étude au Canada.

Finalement, je remercie infiniment ma famille pour son soutien et son encouragement. Je dédie cette recherche à mon père.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS.....	5
1.1 L'enseignement du français au Laos.....	6
1.2 Problématique	9
1.3 Objectifs.....	12
CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE.....	14
2.1 Fonctionnement des déterminants.....	15
2.2 L'article en français.....	19
2.2.1 Morphologie de l'article.....	20
2.2.2 Le sens de l'article.....	22
2.2.3 Sens et emplois de l'article défini.....	24
2.2.3.1 L'article défini dans les interprétations spécifiques.....	25
2.2.3.2 L'article défini dans les interprétations génériques.....	29
2.2.4 Sens et emplois de l'article indéfini.....	31
2.2.4.1 L'article indéfini et les interprétations génériques.....	32
2.2.4.2 L'article indéfini dans les interprétations spécifiques...	34
2.2.4.3 L'article indéfini et le dénombrement.....	36
2.2.5 Sens et emplois de l'article partitif.....	38
2.2.6 L'absence d'article (article « zéro »).....	41
2.2.7 Résumé de la description du fonctionnement de l'article.....	44

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE.....	47
3.1 Collecte des données.....	48
3.1.1 Constitution de l'échantillon.....	48
3.1.2 Le test.....	49
3.1.3 La passation du test.....	50
3.1.4 L'épreuve de rédaction.....	50
3.1.5 La passation de l'épreuve de rédaction.....	51
3.2 Analyse des données.....	52
3.2.1 Établissement du corpus.....	53
3.2.2 Compilation et classement des erreurs.....	53
3.2.3 Analyse des erreurs de choix.....	54
CHAPITRE IV : ANALYSE DES RÉSULTATS.....	55
4.1 Analyse générale des réponses à l'épreuve écrite.....	57
4.1.1 Aperçu d'ensemble pour les exercices de choix.....	57
4.1.2 Résultats détaillés pour les exercices de type « choix ».....	61
4.1.2.1 Exercice 1.....	61
4.1.2.2 Exercice 4.....	65
4.1.2.3 Exercice 5.....	69
4.1.2.4 Exercice 6.....	71
4.1.2.5 Exercice 7.....	74
4.1.3 Bilan des exercices de type « choix ».....	79
4.1.4 Résultats pour l'exercice 2 de type « production ».....	80
4.1.5 Résultats pour l'exercice 3 de type « justification de choix ».....	86
4.1.6 Bilan de l'analyse générale des réponses.....	92
4.2 Analyse des choix en fonction de la valeur d'emploi de l'article.....	94
4.2.1 Aperçu d'ensemble.....	95
4.2.2 Les résultats détaillés pour chaque valeur.....	97
4.2.2.1 Emploi D6.....	97
4.2.2.2 Emploi D1.....	98

4.2.2.3	Emploi P1.....	99
4.2.2.4	Emploi ID3.....	100
4.2.2.5	Emploi D5.....	100
4.2.2.6	Emploi D4.....	101
4.2.2.7	Emploi D10.....	103
4.2.2.8	Emploi ID1.....	104
4.2.2.9	Emploi D9.....	105
4.2.2.10	Emploi D3.....	107
4.2.2.11	Emploi D2.....	107
4.2.2.12	Emploi D8.....	108
4.2.3	Bilan de l'analyse des choix.....	109
4.3	Les résultats des rédactions.....	110
4.4	Bilan de l'analyse et pistes didactiques.....	114
CONCLUSION		122
BIBLIOGRAPHIE		127
ANNEXE I :	Extrait de Delatour Y., Léon-Dufour, M., Mattlé, A. et al., <i>Grammaire du français: cours de civilisation française de la Sorbonne</i> , Paris, Hachette, 1991.....	130
ANNEXE II :	L'épreuve écrite.....	139
ANNEXE III :	Exemple de tableau pour la compilation des réponses obtenues dans les exercices.....	142
ANNEXE IV :	Résultats détaillés des erreurs de l'exercice 1 selon les positions de l'article dans la phrase.....	146
ANNEXE V :	Détail des réponses pour l'exercice 3 : choix avec justification.....	149

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Les différentes valeurs d'emploi de l'article défini.....	31
Figure 2 : Les différents emplois de l'article indéfini.....	38
Figure 3 : Les différents emplois de l'article partitif.....	41
Figure 4 : Les cas principaux de l'absence d'article.....	44
Figure 5 : Les différentes valeurs d'emploi des articles en français.....	46
Figure 6 : Classement des différentes valeurs d'emploi des articles.....	95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux d'erreurs pour chaque exercice et pour l'ensemble en fonction du niveau des apprenants.....	58
Tableau 2 : Taux d'erreurs pour l'ensemble des exercices en fonction des catégories.	59
Tableau 3 : Taux d'erreurs pour l'ensemble des exercices en fonction des catégories (toutes les erreurs).....	60
Tableau 4 : Taux d'erreurs dans l'exercice 1 selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.....	61
Tableau 5 : Taux d'erreurs dans les phrases les mieux réussies de l'exercice 1 en fonction du niveau des apprenants.....	63
Tableau 6 : Taux d'erreurs de choix dans l'exercice 1 pour l'article défini et l'indéfini selon sa position dans la phrase.....	64
Tableau 7 : Taux d'erreurs dans l'exercice 4 selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.....	65
Tableau 8 : Taux d'erreurs pour la phrase 6 de l'exercice 4.....	66

Tableau 9 : Taux d'erreurs relatives à l'article partitif dans l'exercice 4 pour chacun des groupes et réponses typiques.....	67
Tableau 10 : Taux d'erreurs dans l'exercice 5 selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.....	69
Tableau 11 : Taux d'erreurs dans deux phrases de l'exercice 5.....	70
Tableau 12 : Taux d'erreurs dans l'exercice 6 selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.....	72
Tableau 13 : Taux d'erreurs dans cinq cas d'emploi de l'exercice 6.....	73
Tableau 14 : Taux d'erreurs dans l'exercice 7 selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.....	74
Tableau 15 : Taux d'erreurs dans cinq cas d'emploi de l'exercice 7.....	76
Tableau 16 : Répartition des constructions produites par les étudiants des trois groupes dans l'exercice 2.....	81
Tableau 17 : Répartition des constructions pour la première phrase de l'exercice 2....	82
Tableau 18 : Répartition des constructions pour la seconde phrase de l'exercice 2....	83
Tableau 19 : Répartition des constructions pour la troisième phrase de l'exercice 2...	84
Tableau 20 : Occurrence des réponses consistant à employer l'article défini en 1 ^{ère} position selon le niveau des apprenants.....	85
Tableau 21 : Pourcentage de choix de l'article défini et indéfini dans l'exercice 3.....	86
Tableau 22 : Répartition des justifications pour la première phrase de l'exercice 3, en fonction du choix de l'article et du niveau des apprenants.....	88
Tableau 23 : Répartition des justifications pour la seconde phrase de l'exercice 3, en fonction du choix de l'article et du niveau des apprenants.....	90
Tableau 24 : Valeurs de l'article évoquées dans les justifications fournies à l'exercice 3.....	91
Tableau 25 : Taux d'erreurs de choix pour chaque valeur d'emploi et pour l'ensemble en fonction du niveau des apprenants.....	96

Tableau 26 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D6.....	97
Tableau 27 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D1.....	98
Tableau 28 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi P1.....	99
Tableau 29 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi ID3.....	100
Tableau 30 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D5.....	101
Tableau 31 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D4.....	102
Tableau 32 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D10.....	103
Tableau 33 : Résultats des erreurs de choix pour la valeur d'emploi ID1.....	104
Tableau 34 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D9.....	106
Tableau 35 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D3.....	107
Tableau 36 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D2.....	108
Tableau 37 : Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D8.....	109
Tableau 38 : Répartition des erreurs dans les rédactions selon les différents types et en fonction du niveau des apprenants.....	111
Tableau 39 : Occurrence d'erreurs dans les rédactions pour les différentes valeurs de l'article selon le niveau des apprenants.....	112

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le maniement de l'article en français constitue l'une des plus grandes embûches que rencontrent les étudiants laotiens dans l'apprentissage du français langue étrangère. La langue lao ne comporte pas de déterminant qui soit, sinon équivalent, du moins susceptible d'autoriser des rapprochements avec la langue cible. Poutant, il n'existe pas, du moins à notre connaissance, de recherche portant spécifiquement sur ce problème. C'est donc dans le but de cerner plus précisément les difficultés persistantes que représentent pour un apprenant¹ laotien l'article français que nous menons cette étude. Les observations que nous ferons devraient aussi permettre de dégager certaines pistes susceptibles d'améliorer l'enseignement de l'article français à des étudiants de langue maternelle lao. Ce travail, qui se veut avant tout exploratoire, poursuit les objectifs suivants : décrire la nature des difficultés que pose l'article en français, voir dans quelle mesure des progrès sont observables quand on compare des groupes d'apprenants de niveaux différents et, à la lumière des résultats obtenus, proposer des pistes didactiques pouvant faciliter l'apprentissage de cet aspect du français par des apprenants laotiens.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, intitulé *Problématique et objectifs*, nous contextualisons notre étude par une présentation de la situation de la langue française au Laos. Suivra un aperçu général de l'enseignement du français, plus particulièrement au Département de français de l'Université Nationale du Laos. Nous décrivons ensuite brièvement le système de détermination nominale de la langue lao, montrant par le fait

¹ Le masculin est employé à titre d'épicène dans le seul but d'alléger le texte.

même sa très grande différence avec celui de la langue cible et faisant déjà apparaître la nature des difficultés des étudiants laotiens. Cette partie se termine par la présentation des objectifs de notre étude.

Le deuxième chapitre, qui constitue notre *Cadre théorique*, présente une synthèse du fonctionnement de l'article en français. Bien que nous nous référions à plusieurs travaux, notre recherche s'appuie principalement sur l'essai théorique de Corblin (1987). Cet ouvrage se révèle être une étude approfondie des valeurs rattachées à l'emploi des articles défini et indéfini en français, et il nous servira de grille et de guide pour l'analyse et l'interprétation des erreurs relevées dans le corpus.

Le troisième chapitre, portant sur la *Méthodologie*, présente la démarche suivie pour recueillir des données auprès des étudiants laotiens du Département de Français de l'Université Nationale du Laos et sur les mesures prises pour la compilation et pour l'analyse des données. La constitution de l'échantillon et la confection de l'épreuve écrite ainsi que celle de rédaction sont décrites dans cette partie.

L'Analyse des résultats fait l'objet du quatrième chapitre, lequel se subdivise en trois parties. D'abord, les erreurs commises par les apprenants sont examinées dans leur ensemble, selon leur fréquence et leur répartition dans les différentes catégories considérées et ce, en fonction du niveau des apprenants. Ensuite, nous nous penchons de plus près sur les erreurs de choix de l'article et nous examinons les réponses des apprenants à la lumière du cadre explicatif retenu au chapitre II concernant les valeurs de l'article afin de déterminer si certaines valeurs d'emploi représentent des difficultés particulières pour les apprenants laotiens. De plus, les tendances dégagées par l'épreuve écrite sont comparées à ce que l'on peut observer dans les rédactions. Enfin, nous terminons par un bilan de l'analyse des résultats qui débouche sur la voie de propositions didactiques concernant l'enseignement de l'emploi de l'article.

Finalement, la *Conclusion* résume les tendances observées pour ce qui est des difficultés des apprenants laotiens dans l'emploi de l'article ainsi que les retombées didactiques qu'il nous paraît possible d'en tirer.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

L'objectif de ce mémoire est de décrire et d'analyser les difficultés que des apprenants laotiens rencontrent dans l'utilisation de l'article en français et de dégager de cette étude certaines pistes didactiques qui pourraient faciliter l'apprentissage de cet aspect de la langue française.

Après avoir présenté le contexte dans lequel se fait actuellement l'enseignement du français au Laos, nous nous arrêterons à la problématique du maniement de l'article pour des locuteurs lao et nous exposerons plus en détail les objectifs de notre travail.

1.1 L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU LAOS

Après avoir été la langue officielle de l'administration pendant près de 50 ans (1893-1945), puis la langue de scolarisation et, finalement, simple langue étrangère, le français reprend aujourd'hui, au Laos, de l'importance en tant que langue de la technologie et des communications avec l'extérieur. Cette importance rend nécessaire l'usage de la langue française dans presque tous les domaines du développement du pays. Le français est donc introduit dans le programme éducatif lao dès la première année du secondaire comme une matière obligatoire au choix avec l'anglais.

Ayant comme objectif principal de former des enseignants de français pour ce programme éducatif, le Département de français de l'Université Nationale du Laos, créé en

1976, est jusqu'à ce jour le seul centre de formation de professeurs de français pour les établissements secondaires du Laos (1^{er} et 2^{ème} cycle). Pour remplir cette tâche importante et pour obtenir un meilleur résultat dans l'enseignement du français, une série de mesures ont été prises qui mettent l'accent sur l'objectif de l'enseignement, le programme d'enseignement, le recrutement des étudiants et le choix de la méthode d'enseignement.

a) L'objectif d'enseignement

Conçu par le Ministère de l'Éducation, l'objectif de l'enseignement du français est de former des enseignants de français pour les établissements secondaires du pays et aussi de fournir des ressources humaines pour différents secteurs d'activité : échanges culturels, économiques et politiques. Après ses études, l'étudiant doit avoir acquis une bonne compétence de communication en français.

b) Le programme d'enseignement

La formation comprend cinq années. Le cours de français est le plus important de tous les cours. Il s'effectue en deux périodes : les deux premières années constituent la période de base, les trois dernières années, la période de développement. Pendant la première période, l'enseignement s'appuie sur la grammaire de base et la communication. Les étudiants doivent avoir la capacité de s'exprimer en français dans la vie quotidienne. Pendant la deuxième période, l'essentiel de l'enseignement est de hausser le niveau de français des étudiants. Un programme a été élaboré qui comprend : le français écrit, la civilisation et la culture française, les thèmes - versions, etc. Ces cours sont donnés en français pour que les étudiants puissent développer leur compétence en français.

c) Le recrutement des étudiants

Après avoir terminé leurs études secondaires, les étudiants qui veulent poursuivre

des études universitaires doivent passer un concours national. Ils ont quatre épreuves à passer : les mathématiques, la physique, la géographie et la langue lao. Les étudiants recrutés qui sont inscrits aux cours de français doivent passer un test de classement. Ils auront six heures de français par semaine pendant les deux premières années. Ces étudiants sont âgés de 18 ans, en général. Il faut signaler qu'en plus de ces jeunes, des fonctionnaires de différents ministères et des anciens enseignants de collège suivent aussi la formation.

d) Le choix de méthode

Selon le programme d'enseignement, les étudiants doivent développer les quatre compétences : compréhension orale et écrite, expression orale et écrite de manière à s'exprimer et à se débrouiller en français dans la vie quotidienne. Pour atteindre ces objectifs d'enseignement, nous utilisons une méthode complète de français langue étrangère venant de France et intitulée *Le Nouveau Sans Frontières*¹. C'est une méthode qui met l'accent sur des problèmes d'actualité dans un monde moderne et qui concerne surtout la France. Cette méthode assure l'apprentissage de la langue, de la communication et de la civilisation française. Mais comme la culture et la civilisation du Laos sont différentes de celles de la France, nous n'utilisons pas cette méthode telle quelle. Souvent, des éléments qui ne favorisent pas l'apprentissage des apprenants laotiens sont modifiés ou remplacés. Le recours à des documents d'autres méthodes, afin de permettre aux étudiants de communiquer en français dans la vie quotidienne est alors inévitable.

e) La méthodologie

Dès le début de l'enseignement, nous essayons d'avoir recours le moins possible à la langue maternelle. Le professeur fait comprendre aux étudiants de nouvelles structures à l'aide d'images et de gestes. Une leçon commence par une scène audio-visuelle. Le

¹ DOMINIQUE, P. et al. (1988), *Le Nouveau Sans Frontières : méthode de français*, Paris, Clé international.

professeur montre aux étudiants des images ou des diapositives en leur demandant d'imaginer l'histoire afin qu'ils puissent se sensibiliser au dialogue en situation. Puis, ils écoutent l'enregistrement. Après avoir imité le dialogue, ils racontent les images en employant des mots et des expressions appris. Ensuite, ils créent des dialogues ou des jeux de rôle à partir de la situation donnée. La grammaire se fait de manière implicite à l'aide d'exercices à trous, d'exercices de reconstruction, etc.

1.2 PROBLÉMATIQUE

Malgré les efforts que nous faisons, le résultat de l'enseignement du Département de français n'est pas encore à la hauteur puisque les étudiants ont encore beaucoup de difficultés tant à l'écrit qu'à l'oral. Nous avons donc un grand souci d'améliorer les conditions d'enseignement et de trouver des solutions adéquates aux difficultés que rencontrent les étudiants laotiens de français langue étrangère. Le maniement de l'article constitue une de ces difficultés importantes.

En effet, dans la langue lao l'article n'existe pas. Ainsi pour dire : « *Le livre est un objet utile* », on aurait en lao, soit « *livre est objet utile* », soit « *livre est objet utile-un* », si on insiste sur le nombre. S'il n'y a pas d'article en lao, par contre, cette langue possède un système de détermination du groupe nominal.

Tout comme le français, le lao a des déterminants possessifs, démonstratifs, cardinaux et indéfinis. À la différence du français, ces déterminants se placent après le déterminé. Ainsi pour dire en lao : « *Les gens de ce village...* », on dirait : « *gens village ce...* », ou bien « *Mon ami a deux enfants* » se dit en lao : « *ami mon a enfants deux-personne* ».

D'ailleurs, il est à noter que dans notre langue le nombre est marqué uniquement à l'aide de déterminants cardinaux et indéfinis auxquels s'ajoutent des particules linguistiques

précisant les catégories du nom désigné et dont l'emploi est obligatoire. Ainsi, « *J'ai des amis* » se dit en lao : « *J'ai ami beaucoup personne* », où « *personne* » est une particule obligatoire lorsque l'emploi d'un nom désignant un animé humain s'accompagne d'une idée de quantité. La particule varie selon les différentes catégories de nom : être humain, animal et objet.

Pour ce qui est de la distinction de genre, elle n'existe en lao que pour les êtres vivants. Elle prend la forme d'un élément facultatif qui fonctionne comme un suffixe qui se place toujours après le nom qu'il désigne. Ce que l'on peut illustrer comme suit :

« *Le chanteur et la chanteuse...* », (en français)

« *chanteur homme et chanteur femme...* » (en lao)

Ce système de détermination de la langue source influence les apprenants laotiens dans l'utilisation de l'article en français tant à l'écrit qu'à l'oral. C'est ainsi que l'on trouve très souvent dans les productions écrites des Laotiens des erreurs comme l'absence de l'article ou bien un mauvais choix d'article :

« *J'aime France* »

« *Il y a maison très ancienne dans ma village* »

« *J'ai une problème de l'argent.* »

« *Un moto a heurté le camion hier...* »

Dans le cadre d'un texte, le problème est encore plus grand. Les apprenants ont du mal à bien utiliser l'article dans un contexte plus large. Très souvent, ils ont tendance à sur-utiliser l'article défini et à confondre l'article défini et l'article indéfini. Par exemple :

« *Un couple vivait dans la ville. Ils habitaient un beau quartier et dans l'appartement moderne de quatre pièces. Dans leur chambre, il y avait un lit, la*

télévision ... »

« Hier, c'était ma première promenade au centre ville de Vientiane. Je suis passée devant la boutique et j'ai vu les robes dans une vitrine. Je suis entrée dans boutique. J'ai essayé 5 modèles différents. J'ai finalement choisi une robe rouge ».

Le fonctionnement de l'article en français, et plus particulièrement l'opposition de l'indéfini du défini, repose sur un ensemble de règles sémantico-pragmatiques complexes et hautement subtiles dont on ne possède sans doute pas encore la description complète. Néanmoins, la linguistique moderne met à notre disposition des ensembles explicatifs beaucoup plus développés et précis que ce que l'on trouve habituellement dans les grammaires traditionnelles.

L'enseignement que les apprenants laotiens reçoivent à propos de l'article s'appuie souvent sur des oppositions plus ou moins opératives. Ainsi, si on se réfère à la grammaire de base utilisée dans l'enseignement, *Grammaire du français : cours de civilisation française de la Sorbonne* de Delatour (1991), on y trouve les indications suivantes :

- L'article défini s'emploie lorsque « le nom désigne une personne ou une chose unique », « lorsque le nom a une valeur générale » et « lorsque le nom est déterminé par une proposition subordonnée relative, un complément de nom, ou le contexte. »
- L'article indéfini s'emploie lorsque « le nom désigne une personne ou une chose non identifiée » et « lorsque le nom est particularisé par un adjectif, un complément de nom ou une subordonnée relative ».

La présentation de l'emploi des articles fait donc principalement appel aux oppositions connu / non identifié et général / particulier. La valeur générique n'est pas expliquée comme telle et la valeur anaphorique se trouve abordée à travers des exemples seulement. La différence entre les trois articles est illustrée par des exemples de ce type :

- *L'eau est indispensable à la vie.*
(= en général)
- *Cette source donne une eau très pure.*
(=caractère particulier donné par l'adjectif)
- *Je voudrais de l'eau, s'il vous plaît.*
(=quantité indéterminée)

Nous pensons qu'une théorie plus adéquate du fonctionnement de l'article en français devait permettre à la fois de mieux comprendre les difficultés des apprenants lao et d'orienter plus efficacement l'enseignement de cet aspect fondamental du français.

1.3 OBJECTIFS

Le présent travail consiste à relever et à analyser des erreurs concernant l'emploi de l'article dans des productions écrites d'étudiants laotiens de français langue étrangère et, suite à cette analyse, à proposer certaines pistes didactiques pour améliorer la compétence des apprenants en regard de cet aspect de la langue française. Compte tenu de l'absence d'études sur le sujet, du moins à notre connaissance, ce mémoire se veut avant tout un travail exploratoire visant les trois objectifs suivants :

1. décrire de manière la plus précise possible la nature des difficultés que des apprenants lao rencontrent dans l'emploi de l'article en français;
2. voir dans quelle mesure des progrès sont observables quand on compare des groupes d'apprenants de niveaux différents;
3. à la lumière des résultats obtenus, identifier des pistes didactiques susceptibles de faciliter l'apprentissage de cet aspect du français par des apprenants lao.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons d'abord nous appuyer sur une description satisfaisante du fonctionnement de l'article en français. Le second chapitre du travail servira à établir notre cadre d'analyse. En nous fondant principalement sur le travail de Corblin (1987), nous présenterons une synthèse du fonctionnement de l'article en français en passant en revue les différentes valeurs rattachées à l'emploi du défini, de l'indéfini, du partitif et de l'article zéro.

L'étude des erreurs des apprenants sera faite à partir des données recueillies auprès de trois groupes d'étudiants de français fréquentant l'Université Nationale du Laos. Les données consistent essentiellement en réponses fournies à un ensemble d'exercices que nous aurons spécialement préparés. La méthodologie de notre recherche fera l'objet du troisième chapitre du mémoire.

L'analyse des erreurs des apprenants sera faite en considérant la nature des erreurs commises (ex : choix de l'article, genre, nombre) ainsi que la valeur d'emploi de l'article attendu. Le quatrième chapitre du travail présente l'analyse des résultats en deux grandes parties. La première permet de considérer le taux d'erreurs, les types observés, les progrès réalisés et de mieux cerner les principales difficultés rencontrées par les apprenants. La seconde poursuit dans cette voie en considérant les erreurs à la lumière du cadre théorique retenu dans ce travail.

Les résultats de cette analyse devraient nous permettre de mieux comprendre les difficultés des apprenants dans le maniement de l'article et d'en tirer certaines indications susceptibles d'améliorer l'enseignement - apprentissage de cette dimension du français.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Le système de détermination nominale de la langue française est à la fois précis et complexe, en particulier en ce qui concerne l'article. Cependant, dans la plupart des manuels de grammaire, surtout ceux de français langue étrangère, la description du fonctionnement de l'article ne porte que sur ses valeurs d'emploi fondamentales et générales. Certaines autres valeurs d'emploi découlant de variables sémantiques et pragmatiques sont passées sous silence alors qu'elles sont aussi fréquentes. Pour les besoins de notre recherche, nous tenterons, dans le présent chapitre, de présenter un tableau d'ensemble du fonctionnement de l'article. Pour ce faire, nous allons nous appuyer principalement sur l'essai théorique de Corblin (1987), sur la synthèse de Riegel, Pellat et Rioul (1994) ainsi que sur divers travaux de grammaire (Gardes-Tamine, 1988; Perret, 1994; Vargas, 1995; Wilmet, 1998). Nous ferons d'abord un survol des déterminants du français pour ensuite décrire dans le détail le fonctionnement de l'article.

2.1 FONCTIONNEMENT DES DÉTERMINANTS

Les déterminants sont des mots qui s'utilisent devant les noms. Ils indiquent le genre et le nombre des noms et ils permettent aux noms de s'actualiser dans la phrase. La grammaire traditionnelle partage les déterminants entre plusieurs classes de mots : d'une part **l'article**, d'autre part **les adjectifs démonstratifs, possessifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs, exclamatifs et relatifs**. Cette répartition a l'inconvénient de rapprocher des classes de mots qui n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques (par exemple : adjectif

démonstratif / adjetif qualificatif) et, de manière générale, de masquer l'unité fonctionnelle de ces différentes catégories. C'est ce qui amène les grammaires modernes à regrouper les catégories que nous venons d'énumérer et à considérer qu'elles forment un seul paradigme : celui des déterminants.

Le déterminant peut être défini « comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base. » (Riegel et al. 1994, p. 151). Le déterminant apparaît devant le nom ou devant l'adjectif qui se trouve antéposé au nom.

À l'intérieur du groupe des déterminants, on distingue cependant deux grandes classes :

- les **déterminants « identifiants »** qui correspondent aux séries *le / ce / mon* et qui « permettent de savoir, à propos d'un groupe nominal, de quel(s) être(s) ou de quelle(s) chose(s) il s'agit en particulier. » (Genevay, 1994, p. 73).
- les **déterminants « quantifiants »** qui englobent les autres sous-catégories, c'est-à-dire *un, des*, les numéraux (*deux, trois, cent, ...*), les indéfinis (*plusieurs, certains, aucun, peu de, beaucoup de, etc.*). Ces déterminants ne permettent pas d'identifier ce qu'ils désignent, mais ils véhiculent une idée de quantité.

La première classe est aussi désignée par les appellations de « référents » (Chevalier, 1966), « référents ou désignateurs » (Perret, 1994), « déterminants relationnels » (Vargas, 1995) ou tout simplement « déterminants définis » (Riegel et al., 1994). Du point de vue syntaxique, ces déterminants :

- ne se combinent jamais entre eux :

* *Ces mes livres sont intéressants.*

* *Je connais la cette femme.*

- sont aptes à figurer dans des groupes nominaux détachés, annoncés ou repris par un pronom personnel sujet ou complément (*il, elle, le, la, lui, les, leur, ...*); ainsi dans les exemples suivants :

Où est-elle passée, la disquette?

Mes disquettes, tu les trouveras sur le bureau.

Cette disquette, je te l'enverrai demain.

Par ailleurs, comme le signalent Riegel et al. (1994, p. 152) : « les déterminants définis sont généralement exclus dans certaines positions syntaxiques (suite d'un verbe impersonnel, attribut d'une phrase à sujet spécifique non-défini, etc.,) ». Ils donnent comme exemple :

**Il passe sa voiture / Il passe une voiture.*

**Un manuel est le livre / Un manuel est un livre.*

De leur côté, les déterminants quantifiants, qui sont aussi appelés « quantificateurs » par certains auteurs ou simplement « déterminants indéfinis » (Riegel et al., 1994), constituent une classe plus hétérogène que la précédente. Du point de vue syntaxique, ces déterminants présentent certaines possibilités de combinaison. Les numéraux se combinent avec les déterminants identifiants :

Mes deux frères

Les deux cents marches de cet escalier

Certains indéfinis se combinent également avec des identifiants, comme pré- ou

post-déterminants :

Toute la salle

Beaucoup de mes amis

Les quelques passants

Les indéfinis « **tout** », « **même** », « **autre** » et « **la plupart de** » ne fonctionnent pas seuls. Par exemple :

Tous mes élèves

La même qualité

La plupart des consommateurs

On notera cependant que « **même** » et « **autre** » se rapprochent de l'adjectif et sont considérés comme des « pseudo-déterminants » par certains auteurs (Vargas, 1994). On peut également considérer que lorsque précédés d'un déterminant, « **certains** », « **divers** » et « **différents** » ont un rôle qui les rapproche de l'adjectif :

Une certaine allure

Vos diverses occupations

Ces différentes catégories

On constate donc que le nom peut être actualisé par un déterminant simple ou complexe :

Le président

Tous les candidats

Mes deux autres manteaux

Les déterminants quantifiants ont aussi comme propriété générale de pouvoir figurer dans une tournure avec le pronom personnel *en* (Genevay, 1994, p. 75) :

- Combien de sucre veux-tu ? - J'en veux un kilo.

Des légumes, j'en mange.

Il en veut deux, des pommes.

Enfin, les déterminants quantifiants apparaissent difficilement dans certaines positions syntaxiques (sujet au début de l'énoncé) qu'acceptent naturellement les déterminants identifiants. (Riegel et al., 1994) :

«?De l'eau est sur la table / L'eau est sur la table »

«?Des enfants sont gentils / Vos enfants sont gentils ».

La description qui précède fait ressortir une partie des difficultés qu'un apprenant peut rencontrer dans l'apprentissage de la langue française, surtout lorsque sa langue première ne possède pas un système de détermination comparable. De plus, la nécessité d'utiliser le déterminant est impliquée constamment, dans tout énoncé, dès les premières étapes de l'apprentissage de la langue.

Dans ce travail, on s'intéressera uniquement à l'emploi de l'article (**défini, indéfini et partitif**) qui, à lui seul, pose plusieurs problèmes aux apprenants laotiens. Nous serons donc amenés à considérer le fonctionnement aussi bien des déterminants identifiants que des quantifiants et il sera nécessaire à l'occasion de considérer d'autres déterminants, comme le démonstratif.

2.2 L'ARTICLE EN FRANÇAIS

Dans la grammaire scolaire traditionnelle, l'article est présenté comme « le

déterminant minimal, le mot qui permet à un nom de se réaliser dans une phrase, si le sens ne rend pas nécessaire un autre déterminant. » (Grevisse et Goosse, 1982). La distinction entre l'article défini et l'article indéfini est ramenée à l'idée de connu et de non encore connu. Cette description ne peut pas vraiment expliquer le choix de l'article défini ou indéfini parce qu'elle s'arrête au niveau de la phrase. Pourtant, c'est le contexte dans lequel s'insère la phrase qui conditionne l'emploi de « **le** » ou de « **un** ». Ce contexte implique ce que la linguistique moderne appelle le problème de la référence, (Riegel et al., 1994; Corblin, 1987). La compréhension du fonctionnement de l'article repose sur des considérations sémantiques, syntaxiques et pragmatiques, avec la prise en compte de l'énonciation.

L'article peut ainsi se définir comme le mot qui permet au nom de référer à une ou des entités du monde. Pour tenter de comprendre le fonctionnement de l'article, nous allons dans ce qui suit dégager l'essentiel des emplois de chaque article. Mais auparavant, il convient de s'arrêter à la forme des articles.

2.2.1 Morphologie de l'article

L'article est un mot qui s'emploie nécessairement devant un nom commun. Il sert à exprimer le genre (masculin, féminin) et le nombre (singulier, pluriel) de ce nom :

le livre - la table - les élèves

une forêt - des arbres

du gâteau – de la salade

On distingue, en français, trois sortes d'articles : l'article *défini* (*le, la, l', les*), l'article *indéfini* (*un, une, des*) et l'article *partitif* (*du, de la, de l'*). La figure suivante présente les différentes formes des articles.

	Singulier		Pluriel
	masculin	féminin	masculin et féminin
Défini	<i>le (l')</i>	<i>la (l')</i>	<i>les</i>
Indéfini	<i>un</i>	<i>une</i>	<i>des</i>
Partitif	<i>du (de l')</i>	<i>de la (de l')</i>	<i>Ø</i>

- Les formes *le* et *la* se transforment en *l'* devant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet pour éviter l'hiatus. C'est la forme élidée de l'article.

le → *l'* *l'arbre, l'homme, l'hôtel*

la → *l'* *l'école, l'usine, l'horloge*

- Les articles *le* et *les* se contractent toujours avec les prépositions *à* et *de* qui les précèdent. Cette contraction se produit dans les groupes prépositionnels, complément du verbe ou complément du nom :

à + le → *au* « *Nous allons au marché* » au lieu de « ...à le marché»

à + les → *aux* « *Il parle aux enfants* » au lieu de « ...à les enfants»

de + le → *du* « *La maison du maire* » au lieu de « ...de le maire»

de + les → *des* « *Les feuilles des arbres* » au lieu de « ...de les arbres»

Au féminin et avec l'article élidé (*l'*), la contraction ne se fait pas :

« *Je travaille à la poste* »

« *Il va à l'aéroport* »

Ces contractions apparaissaient dans la description traditionnelle sous le nom de « articles contractés ». Sur le plan du sens, la contraction n'apporte aucun changement de

valeur à l'article défini.

La forme contractée de l'article défini ressemble à celle de l'article partitif qui, lui aussi, est formé de deux éléments : ***de + l'article défini*** (*de + le = du / de + la = de la / de + l' = de l'*). Mais sémantiquement et syntaxiquement, il s'agit de deux cas différents.

2.2.2 Le sens de l'article

La grammaire traditionnelle définit l'article comme « un mot que l'on place devant le nom pour marquer que ce nom est pris dans un sens complètement ou incomplètement déterminé. » (Grevisse, 1957). Toujours selon Grevisse, l'article défini est utilisé « devant un nom dont le sens est complètement déterminé :

Le livre de Paul. - La race noire

Donnez-moi la clé (la clé que l'on sait). » (Ibid. n° 136)

tandis que l'article indéfini : « indique que l'être ou l'objet nommé est présenté comme non précisé, non déterminé, non encore connu :

Un agneau se désaltérait

Dans le courant d'**une onde pure**. (La Font.)

Je vois venir **un homme**.

Donnez-moi une plume, des crayons. » (Ibid. n° 142)

Cette analyse ne précise cependant pas par quels mécanismes sémantiques ou pragmatiques le nom apparaît comme « déterminé ». Car ainsi que le note Gardes-Tamine, « *le porte assez mal son nom d'article défini, puisqu'il ne sert pas lui-même à définir, mais s'associe à un élément connu et défini par ailleurs.* » (1988, p. 115).

L'opposition « déterminé / indéterminé » ne permet pas non plus de comprendre l'emploi respectif des articles dans des contextes comme les suivants :

Le/un soldat français ne craint pas la fatigue

Pierre a acheté une voiture usagée ; *le* moteur est en bon état.

Le soleil éclairait la cour. / *Un* pâle soleil éclairait la cour.

On peut ajouter comme le note aussi Gardes-Tamine que ce qu'on appelle article *indéfini* sert en fait à « présenter, à nommer, [...] à définir ce qui ne l'a pas déjà été ». À la formule de Grevisse qui précède, on peut donc opposer l'idée que l'*indéfini* sert « à poser l'existence d'un référent que l'on mentionne pour la première fois ». (Gardes-Tamine, 1988, p. 115).

Ces éléments suffisent à évoquer les difficultés que pose la compréhension du fonctionnement de l'article en français. Dépassant la grammaire traditionnelle, cependant, une vue beaucoup plus claire des valeurs de l'article ressort aujourd'hui d'études linguistiques qui ont abordé la question dans le cadre plus général du problème de la référence. C'est donc à partir de ces travaux qui s'appuient sur des considérations à la fois sémantiques, pragmatiques et syntaxiques que nous tenterons d'établir, dans ce qui suit, un portrait des différentes valeurs d'emploi des articles, que l'on peut sommairement résumer ainsi :

- l'article défini comme l'*indéfini* peuvent avoir tous deux des **valeurs spécifiques**, c'est-à-dire concerner un ou des individus particuliers, et des **valeurs génériques**, c'est-à-dire concerner l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe d'individus.
- en **emploi spécifique**, le défini réfère à des individus que le récepteur peut identifier à partir de la classe représentée par le nom et ses expansions et compte tenu des connaissances que lui prête l'émetteur.

Ex : *Le facteur est passé plus tôt.*

As-tu nourri le chat ?

- l’indéfini, de son côté, désigne des individus quelconques de cette classe, sans permettre une identification univoque.

Ex : *Il y a un chat dans le jardin.*

Un homme est passé hier.

- par ailleurs, le défini singulier ou pluriel et l’indéfini singulier sont aptes à des **emplois génériques** par lesquels l’ensemble de la classe est évoqué.

Ex : *L’homme est mortel.*

Les hommes sont mortels.

Un homme est mortel.

Nous allons dans ce qui suit examiner plus précisément le sens et les possibilités d’emploi des articles défini et indéfini. On considérera, par la suite, le cas du partitif et de l’article dit « zéro ».

2.2.3 Sens et emplois de l’article défini

Selon Gardes-Tamines (1988), l’utilisation de l’article, ainsi d’ailleurs que celle des autres déterminants, sert à faire passer le nom d’une **référence virtuelle**, purement lexicale, à une **référence actuelle**, objet du monde. L’emploi de l’article permet, en somme, de référer à un objet du monde : « Si je dis *livre*, je ne renvoie qu’au contenu lexical du mot, général et large. Si je dis *mon livre*, je renvoie cette fois à un référent objet du monde, particulier et restreint, et en même temps j’indique la quantité d’objets du monde, un dans

le cas présent, auxquels le substantif est appliqué. » (p. 114).

De leur côté, Riegel et al. (1994) donnent une définition, qui prend également en considération le processus référentiel : « l'article défini sert à référer à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du GN. » (p. 154).

Le trait spécifique de l'article défini tient dans le fait qu'il « présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autre(s) référent(s) accessible(s) qui vérifie(nt) la description de la réalité désignée par le GN » (Riegel et al., p. 154).

Vargas (1995) note, dans le même sens, que l'article défini s'oppose à l'indéfini « en ce qu'il actualise le nom sur la base d'une présomption d'identification par l'interlocuteur. » (p. 126).

La référence qui se trouve ainsi établie peut être spécifique (un ou des individus particuliers), ou générique (l'ensemble de la classe d'individus). Nous examinerons dans ce qui suit ces deux grands cas d'emploi.

2.2.3.1 L'article défini dans les interprétations spécifiques

L'aptitude de l'article défini à actualiser le nom sur la base d'une présomption d'identification par le destinataire peut s'exercer dans différentes conditions plus ou moins liées à la situation d'énonciation ou au contexte linguistique. En s'inspirant de Vargas (1995, p. 127-128), on peut distinguer trois cas selon que l'interprétation est :

- possible indépendamment de la situation d'énonciation et du contexte;
- liée à la situation d'énonciation;
- liée au contexte linguistique.

Indépendamment de la situation d'énonciation et du contexte

L'article défini peut être utilisé indépendamment de la situation d'énonciation et du contexte dans les cas suivants :

a) Lorsqu'il s'agit d'actualiser un nom désignant une réalité unique ou saillante dans l'univers d'expérience ou de connaissance partagé par le locuteur et le destinataire. Cette réalité peut correspondre à :

- des entités uniques :

- (1) *Le soleil se couche tard en été.*
- (2) *La terre tourne.*

Dans ce genre d'emploi, le locuteur suppose que le destinataire n'a aucune difficulté à identifier les « objets du monde » dont il s'agit parce qu'il n'existe qu'un seul *soleil* et qu'une seule *terre* dans le monde où ils se trouvent.

- des entités notoires pour un groupe plus ou moins large d'individus. Par exemple, dans l'énoncé (3), produit à la une d'un journal laotien, *le président* a son référent bien déterminé pour le groupe de lecteurs laotiens, sans que plus de précision ne soit nécessaire. Il en va de même pour *le professeur* en (4) qui est bien identifié par un groupe d'étudiants qui l'attend.

- (3) *Le président se rendra en Chine.*
- (4) *Le professeur va être un peu en retard aujourd'hui.*

b) Le défini s'emploie également pour actualiser des noms désignant des entités abstraites non comptables, telles que : *le courage, la patience, la faim, la liberté, la peur, la*

bonté, etc. La propriété d'unicité découlant du caractère non comptable paraît s'allier ici à une sorte de présupposé existentiel concernant ces réalités.

- (5) « *La faim fait sortir le loup du bois* »
- (6) « *La vengeance est un plat qui se mange froid* »

c) On peut inclure également le cas où le GN introduit par le défini est identifiable par la connaissance d'une autre entité à laquelle il est associé. Cette relation relève des schémas pragmatiques partagés par les interlocuteurs :

- (7) *Ta maison est magnifique, mais le jardin est petit.*
- (8) *Une personne qui a les yeux bleus*

Dans (7), l'emploi du défini ne crée aucune difficulté de référence pour le nom « *jardin* », car celui-ci est associé à une entité « *maison* » bel et bien identifiée par les deux interlocuteurs. Il en va de même pour « *les yeux* » en (8) qui implique aussi une relation de la partie au tout. Wilmet (1998, p. 124) parle de « reprise associative » à propos de ce type d'emploi.

d) De même, l'article défini sera requis lorsque le référent du nom est rendu identifiable par la présence d'une détermination ou expansion :

- (9) *Le voisin d'à côté m'a téléphoné.*
- (10) *Le livre dont je t'ai parlé est arrivé.*

De par la situation d'énonciation

La situation d'énonciation peut imposer l'utilisation de l'article défini lorsque le nom est :

a) identifiable en raison du contexte physique ou psychologique (connaissance partagée) dans lequel se trouvent le locuteur et le destinataire :

(11) *Ferme **la** porte.*

(12) *Donne-moi **la** clé!*

b) identifiable parce que le locuteur impose la présomption d'identification. Cet emploi peut être équivalent à celui de démonstratif.

(13) *T'as vu **la** bagnole!*

De par le contexte linguistique

L'article défini peut être employé lorsque les éléments permettant l'identification sont fournis dans le texte.

Il s'agit avant tout ici de la valeur anaphorique de l'article défini qui permet de reprendre une ou plusieurs entités déjà évoquées dans le contexte textuel qui précède :

(14) *Une voiture a renversé un cycliste devant la poste. **Le** cycliste a été blessé.*

(15) *Elle a consulté un médecin et **le** médecin lui a recommandé le repos.*

Certains auteurs (Denis et Sancier-Chateau, 1994, p. 55; Vargas, 1995, p. 128) considèrent comme une valeur cataphorique l'emploi de l'article défini devant un nom suivi d'une détermination ou d'une expansion :

(16) *J'ai lu **le** livre dont tu m'as parlé.*

Qu'il s'agisse d'anaphore ou d'expansion, le destinataire peut établir la référence à partir des informations contenues dans le texte même et, de plus, le défini peut commuter avec le déterminant démonstratif (*ce*, *cette*, *ces*). On notera cependant que dans le second cas, l'information est non seulement interne à la phrase, mais elle constitue intrinsèquement le syntagme nominal auquel s'applique l'article. C'est pourquoi nous préférons limiter la présente catégorie à l'anaphore.

2.2.3.2 L'article défini dans les interprétations génériques

Tout nom, comptable ou massif, peut prendre une interprétation générique à l'aide du défini, c'est-à-dire désigner une classe d'individus plutôt que un ou des individus spécifiques. Cette interprétation générique se produit indépendamment de la situation d'énonciation et du contexte linguistique.

(17) *L'homme descend du singe.*

(18) *J'aime le roman.*

L'interprétation générique est possible tant au singulier qu'au pluriel, mais la manière dont les deux articles permettent d'atteindre la généricté est différente. À ce propos, Riegel et al. (1994) notent que « contrairement au singulier qui renvoie à l'objet typique désigné par le reste du GN [...], le pluriel générique de l'article défini invite à rechercher l'ensemble maximal des objets désignables par une telle expression. » (p. 155). Autrement dit, le pluriel implique une opération de généralisation plus hétérogène et de ce fait la généricté est moins complète qu'avec le singulier. Cette distinction peut être illustrée par l'observation de Riegel et al. qui notent : « il est en effet plus facile d'exclure un élément d'une classe construite inductivement (*J'aime les romans, mais pas celui-ci.*) que de soustraire un individu particulier au type dont il est l'occurrence (*?J'aime le roman, mais pas celui-ci.*) ». » (p. 155).

La différence se manifeste aussi par le fait que le sens générique du défini pluriel peut être mis en évidence par le test de dislocation ou de détachement avec reprise pronominale « ça »; ainsi dans la phrase :

- (19) *Les chiens aboient.*

le GN *les chiens* peut s'interpréter comme spécifique, c'est-à-dire des chiens en particuliers identifiables par le locuteur et son destinataire, ou comme générique, c'est-à-dire les animaux de la classe « *chien* ». Cependant, la possibilité d'avoir :

- (20) *Les chiens, ça aboie.*

n'est compatible qu'avec l'interprétation générique. La reprise par « *ça* » paraît plus difficile avec le défini singulier, contrairement à ce que suggèrent Riegel et al. (1994, p. 155). Gardes-Tamine (1988) explique cette différence ainsi : « *Ça*, démonstratif, qui implique une référence à un élément particularisé, est bien compatible avec le pluriel de *le* qui fait référence à toutes les mouches du genre, avec *un*, qui renvoie plus particulièrement à l'une d'elles choisie comme représentative du genre, mais non à *la* qui ne renvoie guère qu'à la référence lexicale. » (p. 116), l'exemple étant :

- (21) *Les mouches, ça ne s'attrape pas avec du vinaigre.*
 (22) *Une mouche, ça ne s'attrape pas avec du vinaigre.*
 (23) ? *La mouche, ça ne s'attrape pas avec du vinaigre.*

Par ailleurs, l'interprétation générique du défini peut également être mise en rapport avec celle de l'article indéfini singulier. Mais, elles se distinguent l'une de l'autre quant à la manière dont chacune atteint la généralité. Nous examinerons cette distinction dans la partie portant sur les interprétations génératives de l'indéfini.

En somme, l'article défini a pour particularité d'actualiser les noms en présupposant l'existence et l'unicité. La référence qu'il permet peut être spécifique ou générique. Dans les interprétations spécifiques, l'identification du GN peut dépendre du contexte linguistique ou de la situation d'énonciation, ou être possible indépendamment d'eux. On peut résumer les différentes interprétations de l'article défini de la façon suivante :

Figure 1
Les différentes valeurs d'emploi de l'article défini

Types d'emploi		Exemples
EMPLOIS SPÉCIFIQUES	non liés à la situation d'énonciation ou au contexte linguistique	D1. entités uniques (1) <i>Le soleil se couche tard en été.</i>
		D2. entités notoires pour un groupe d'individus (3) <i>Le président se rendra en Chine.</i>
		D3. entités abstraites non comptables (5) <i>La faim fait sortir le loup du bois</i>
		D4. entités identifiables par la connaissance d'une autre entité déjà identifiée (7) <i>Ta maison est magnifique mais le jardin est petit</i>
		D5. entités identifiables par leurs expansions. (9) <i>Le voisin d'à côté m'a téléphoné. (10) Le livre dont tu m'as parlé est arrivé</i>
	liés à la situation d'énonciation	D6. entités identifiables par le contexte physique ou psychologique des interlocuteurs (11) <i>Ferme la porte.</i>
		D7. entités identifiables car le locuteur impose la présomption d'identification (13) <i>T'as vu la bagnole!</i>
	liés au contexte linguistique	D8. entités identifiables parce que déjà mentionnées (emploi anaphorique) (15) <i>Elle a consulté un médecin et le médecin lui a recommandé le repos.</i>
EMPLOIS GÉNÉRIQUES	Le défini désigne l'ensemble de la classe : D9. Singulier (ensemble global)	
	D10. Pluriel (dénombrément maximal des objets de la classe)	
		(17) <i>L'homme descend du singe.</i>
		(19) <i>Les chiens sont fidèles à leur maître.</i>

2.2.4 Sens et emplois de l'article indéfini

L'article indéfini fait partie de la classe des déterminants quantifiants et sert naturellement à exprimer la quantité du nom qu'il actualise. Comme le note Perret (1994) :

« l’indéfini singulier *un* est, avant toute chose, un numéral et il conserve bien des particularités des numéraux. » (p. 37).

C’est bien l’analyse que Corblin (1987) propose : l’indéfini sert à dénombrer les « discernables », ou des sous-espèces, ou des individus exemplaires. L’indéfini présuppose ainsi l’existence d’une classe (donnée par le nom) sur laquelle s’opère une « extraction » :

Fondamentalement, l’expression indéfinie en elle-même s’interprète seulement comme dénombrement de valeurs. (...). Chaque dénombrement s’interprète comme dénombrement de valeurs vérifiant l’énoncé considéré. (p. 42).

Deux notions essentielles s’attachent donc à l’article indéfini : le dénombrement et l’extraction. Néanmoins, il peut donner lieu à des interprétations spécifiques ou génériques, mais dans ce dernier cas au singulier seulement. Nous allons tenter, dans ce qui suit, de dégager ces différents emplois de l’indéfini.

Pour faciliter la mise en rapport de ces valeurs avec celles du défini que l’on vient de voir, nous présenterons d’abord les interprétations génériques. Puis, nous enchaînerons avec les emplois donnant lieu à une interprétation spécifique, et enfin, dégagerons les cas où l’indéfini marque le dénombrement.

2.2.4.1 L’article indéfini et les interprétations génériques

Selon Riegel et al. (1994), l’interprétation générique de l’article indéfini signifie que « l’élément quelconque auquel renvoie le GN introduit par *un* est alors considéré comme un exemplaire représentatif (« typique ») de toute sa classe » (p. 160) :

(24) *Un enfant a besoin d’amour.*

(25) *Un soldat français ne craint pas la fatigue.*

Par ailleurs, lorsque le GN se trouve en position de sujet, c'est la nature du prédicat qui entraîne son sens générique. Ce prédicat doit être « un prédicat de genre », valable pour la classe entière (p. 160). Ainsi, dans :

(26) ***Un soldat français est blessé.***

l'indéfini *un soldat français* ne peut pas être interprété comme générique (représentatif de toute la classe des soldats français.). Là encore, le test d'extraction et de reprise par « *ça* » permet de le vérifier :

(27) ***Un enfant, ça a besoin d'amour.***

Comme l'indique Corblin (1987, p. 84), l'article indéfini n'est pas en lui-même spécifique ou générique. C'est le contexte propositionnel qui détermine l'interprétation. En fait, il n'y a interprétation générique que si l'énoncé est vérifié pour toutes les extractions possibles. L'indéfini s'interprète selon Corblin comme « extraction » sur une classe de *n* valeurs individuelles pour lesquelles l'énoncé se vérifie. Il donne comme exemple :

(28) ***Une société repose sur des principes.***

dont la généricté peut être mise en évidence par un multiplicateur du contexte propositionnel, comme *souvent*, *en général*, *toujours*, etc.

(29) ***Une société repose toujours sur des principes.***

On constate ainsi que la distinction entre le défini générique et l'indéfini générique s'explique par le fait que le défini atteint la généricté sans passer par l'individu, tandis que l'indéfini s'en sert pour référer à l'ensemble maximal de cette classe. À cet égard, Denis et Sancier-Chateau (1994) font observer que « l'article défini donne de la classe une vision

globale et collective, tandis que l’indéfini présenterait l’élément comme exemplaire type des différents constituants de l’ensemble. » (p. 56). Cela explique que dans :

(30) *Un homme reste toujours un homme.*

« homme » demeure susceptible d’une interprétation générique sexuellement déterminée (s’opposant au genre « femme »), ce qui n’est pas le cas de :

(31) *L’homme est mortel.*

2.2.4.2 L’article indéfini dans les interprétations spécifiques

L’article indéfini est en emploi spécifique lorsqu’il s’utilise devant un nom pour désigner un ou des individus particuliers. À la différence de l’article défini qui actualise le nom sur la base d’une présomption d’identification par le destinataire, l’indéfini, comme le notent Riegel et al. (1994) « extrait de la classe dénotée par le nom et son expansion un élément particulier qui est uniquement identifié par cette appartenance et qui n’a fait l’objet d’aucun repérage référentiel préalable » (p. 159). En d’autres termes, l’article indéfini actualise le nom en impliquant une opération d’extraction, et de ce fait, il présuppose un ensemble pré-construit de plusieurs éléments. Cette extraction peut être illustrée par les exemples suivants :

(32) *Au village de Claquebue naquit un jour une jument verte.*

(33) *Des enfants jouaient dans la cour.*

Dans (32), le GN *une jument verte* présuppose l’existence de l’ensemble d’espèce appelée *jument verte*. De cet ensemble est extraite une jument verte particulière, mais qui n’est pas encore identifiée dans le discours. Il en est de même pour le deuxième ensemble « enfant » duquel sont prélevés cette fois-ci des individus (enfants) spécifiques dont

l'identité n'est pas précisée par le locuteur, soit parce qu'il trouve inutile de les identifier, soit parce qu'il n'est pas en mesure de le faire.

Nous constatons donc que l'indéfini *des*, qui est le pluriel de *un*, est également susceptible d'une interprétation spécifique. Mais *des* accepte difficilement les noms abstraits non comptables, comme *courage*, *intelligence*, *vengeance*, *patience*, etc.

À la suite de Riegel et al. (1994), on peut distinguer deux sortes de références spécifiques que permet l'article indéfini aussi bien au singulier qu'au pluriel selon que l'existence du référent est actuelle ou virtuelle.

a) Référent à l'existence actuelle :

Il s'agit du cas où « l'indéfini renvoie à un particulier non autrement identifié mais identifiable » (Riegel et al., 1994, p. 159) :

(34) *Un enfant blond jouait [...] – Qui était-ce ?*

(35) *J'ai acheté un disque.*

Dans ces exemples, l'énoncé implique une opération d'extraction qui ne suffit pas à l'identification d'un « objet » (*enfant* / *disque*), mais qui le prélève de l'ensemble (des enfants et des disques) auquel il appartient. Autrement dit, chaque objet apparaît comme un parmi d'autres, comme un élément extrait sur un ensemble.

Par ailleurs, on peut trouver, à l'intérieur des référents à l'existence actuelle, le cas un peu particulier de l'identité variable. Ainsi dans cet exemple donné par Riegel et al. (1994, p. 160) :

(36) *Chaque soir, une cigogne survole la maison.*

le GN *une cigogne* peut être interprété comme identité variable, puisque ce n'est pas nécessairement toujours la même cigogne, le même individu qui est en cause, mais il y en a toujours une, une parmi l'ensemble de l'espèce appelée *cigogne*.

Corblin (1987) considère ce cas comme relevant des interprétations non spécifiques de l'article indéfini, mais sans qu'il s'agisse d'interprétation générique. Mais nous préférons ici considérer cet emploi comme un cas particulier d'interprétation spécifique. On peut d'ailleurs noter que cette possibilité existe également avec les numéraux et qu'elle nécessite un contexte qui implique d'une façon ou d'une autre la répétition (c'est-à-dire la multiplication de l'opération de prélèvement), par exemple :

- (37) *À chaque tour, je pige deux cartes.*

b) Référent à l'existence virtuelle :

L'article indéfini permet ici de référer à une entité dont l'existence demeure virtuelle et qui n'est donc pas identifiable :

- (38) *Je cherche un enfant blond pour tenir le rôle de Cupidon.*

- (39) *Le directeur aimerait que des élèves participent au projet.*

2.2.4.3 L'article indéfini et le dénombrement

Dans tous ses emplois, l'indéfini dénombre. Peu importe qu'il renvoie le nom à l'ensemble de sa classe ou à un ou des membres quelconques de cette classe, il indique en lui-même le nombre.

- (40) *Un enfant a besoin d'amour.*

- (41) ***Un garçon jouait dans la cour.***
- (42) *Pierre veut planter **un arbre** dans son jardin.*

Dans ces exemples, les GN *un enfant*, *un garçon*, *un arbre*, qui n'ont pas la même valeur référentielle, partagent cependant un point commun : le nombre 1. À ce propos, Corblin (1987) indique que « dans l'énoncé comprenant un indéfini de type *n N*, l'indéfini *n* dénombre *n* individus de la classe des *N* pour lesquels l'énoncé est vérifié » (p. 77).

Par ailleurs, le dénombrement est manifeste avec l'article indéfini pluriel *des*. Ainsi, dans (43), *des enfants* évoque un certain nombre, supérieur à 1, d'éléments de la classe appelée *enfant*.

- (43) ***Des enfants jouaient dans la cour.***

L'article indéfini *des* accepte également l'actualisation des entités à l'identité variable :

- (44) ***Chaque soir, des cigognes survolent la maison.***

En effet, *des*, qui est le pluriel de *un*, accepte toutes les valeurs spécifiques des noms comptables (référence à l'existence actuelle et virtuelle), mais ne prend cependant pas la valeur générique que *un* peut accepter grâce au contexte propositionnel favorable. Ainsi, dans l'exemple suivant parallèle à (25) :

- (45) ***Des soldats français ne craignent pas la fatigue.***

l'indéfini *des soldats français* n'accepte que l'interprétation spécifique, c'est-à-dire concerne un certain nombre de soldats français, mais non toute la classe des soldats français.

En conclusion, à la différence du défini qui a une fonction de désignation, l’indéfini indique simplement pour combien de valeurs, prélevées sur la classe du N, l’énoncé est vérifiable. C’est ce que explique, si on suit Corblin (1987, p. 42), que les valeurs d’emploi de l’indéfini sont indépendantes du contexte. Par ailleurs, l’indéfini est apte à ouvrir les chaînes référentielles du fait que chaque emploi implique une nouvelle opération de dénombrement (c'est-à-dire une classe sur laquelle on peut compter des éléments). L’indéfini sert donc à poser à l’existence un élément de la classe désignée par le nom. Sa valeur fondamentale implique à la fois l’idée de quantité (« un ») et l’idée de prélèvement sur un ensemble. On peut résumer les emplois de l’article indéfini dans la figure suivante :

Figure 2
Les différents emplois de l’article indéfini

Types d’emploi		Exemples
Emplois spécifiques	ID1. référence à l’existence actuelle	(35) <i>J’ai acheté un disque. (/des disques)</i>
	ID2. référence à l’identité variable	(36) <i>Chaque soir, une cigogne survole la maison. (/des cigognes)</i>
	ID3. référence à l’existence virtuelle	(38) <i>Je cherche un enfant blond pour tenir le rôle de Cupidon. (/Je cherche des exemples.)</i>
Emplois génériques	ID4. individu typique représentatif de toute sa classe	(24) <i>Un enfant a besoin d’amour.</i> (28) <i>Une société repose sur des principes.</i>

2.2.5 Sens et emplois de l’article partitif

L’article partitif est un déterminant quantifiant qui s’emploie naturellement devant le singulier des noms non comptables ou massifs (*de la farine, du sucre, de l’eau, du sel, du gâteau*) et des noms abstraits qui ne renvoient pas à des entités comptables (*du talent, du courage, de la lâcheté*) (Riegel et al., 1994, p. 161).

On constate que l'article partitif actualise les noms de la même manière que l'article indéfini. Il présuppose l'existence d'un ensemble avec une opération d'extraction et, en même temps, implique la quantité. Mais la différence porte sur la nature des noms que chacun actualise : le partitif extrait d'un ensemble non comptable (*farine, eau, gâteau*) une partie plus ou moins grande (*de farine, d'eau, de gâteau*), alors que l'indéfini extrait d'un ensemble comptable donné (*livre, orange*) un élément quelconque (*un livre, des oranges*). Certains grammairiens, comme Grevisse (1957), ont pu considérer le partitif comme une forme de l'article indéfini.

Vargas (1995) note que « l'article partitif est employé lorsqu'il s'agit d'exprimer une partie d'un tout non nombrable » (p. 131). En d'autres termes, l'article partitif sert à présenter la quantité de ces noms d'une manière imprécise sous forme d'une partie plus ou moins grande d'un tout ou d'un ensemble non comptable.

À l'instar de Riegel et al. (1994), on peut distinguer dans l'emploi de l'article partitif deux cas principaux selon qu'il se trouve :

a) devant le singulier des noms non comptables :

(46) *Je vais manger du gâteau*

(47) *Vous prenez de la soupe, n'est-ce pas?*

les GN *du gâteau* et *de la soupe* ne peuvent s'interpréter que comme une partie du gâteau ou de la soupe alors que « Je vais manger le gâteau » s'interpréterait comme « tout le gâteau » ou « la partie qui en reste. »

b) devant les noms « abstraits » qui ne désignent pas des réalités comptables. Ainsi, dans (48) et (49) qui suivent :

(48) *Ce garçon a du courage et de la patience*

(49) *Ce jeune chanteur a du talent*

les partitifs présentent un prélèvement d'une partie de courage, de patience et de talent de l'ensemble auquel ils appartiennent.

Cependant, aussi bien les noms non comptables que les abstraits peuvent passer du partitif au défini pour prendre une valeur qui évoque toute la matière ou la notion en général :

(50) *J'aime le gâteau*

(51) *Le courage est une qualité rare*

Il peut arriver également à l'indéfini de remplacer le partitif lorsque le nom est suivi d'une expression qui le qualifie et qui, de ce fait, le transforme en objet unique, donc potentiellement comptable.

(52) *J'ai mangé du gâteau*

(53) *J'ai mangé un gâteau délicieux*

(54) *Ce garçon a du courage*

(55) *Ce garçon a un courage incroyable*

Par ailleurs, le partitif n'existe pas en forme plurielle. En fait, pour certains grammairiens (Gardes-Tamine, 1988 ; Vargas, 1995), le pluriel du partitif est commun avec l'indéfini.

En conclusion, l'article partitif actualise naturellement le singulier du nom non comptable et du nom abstrait. Il presuppose l'existence d'un ensemble non comptable avec une extraction et, en même temps, implique la quantité. Les différents emplois de l'article

partitif peuvent se résumer dans la figure suivante :

Figure 3
Les différents emplois de l'article partitif

Types d'emploi	Exemples
P1. devant le singulier des noms non comptables	(46) <i>Je vais manger du gâteau</i> (47) <i>Vous prenez de la soupe, n'est-ce pas?</i>
P2. devant le singulier des noms abstraits non comptables	(48) <i>Ce garçon a du courage et de la patience</i> (49) <i>Ce jeune chanteur a du talent.</i>

2.2.6 L'absence d'article (article « zéro »)

Dans bien des cas, l'article peut disparaître devant le nom, mais l'actualisation est toujours assurée. L'emploi de l'article, tout comme celui d'autres déterminants devient inutile lorsque les données de la situation d'énonciation permettent une référence immédiate à l'entité considérée. On peut considérer l'absence d'article :

a) devant un nom précédé d'une expression de quantité. Cette expression peut correspondre à trois sortes de déterminants quantifiants complexes qui sont formés avec la préposition « **de** », tels que :

i) **adverbe + de** : *beaucoup de, trop de, autant de, peu de, plus de, assez de, moins de, combien de, pas mal de*, etc.

(56) *J'ai beaucoup d'ouvrages à lire.*

(57) *Il y a pas mal de travail à faire.*

ii) **nom + de** : *un tas de, un kilo de, une foule de, un panier de, un verre de, une*

douzaine de, un bouquet de, une heure de, une goutte de, etc.

(58) *Je voudrais un verre d'eau.*

(59) *Il y a un panier de fruits.*

iii) adjectif + de : couvert de, plein de, etc.

(60) *La boîte est pleine de bonbons.*

(61) *L'homme était rouge de colère.*

b) dans les fonctions attribut et apposition :

(62) *On l'a élu député.*

Riegel et al. indiquent, à ce propos, que « lorsque l'attribut (...) désigne une profession, un rôle ou un statut social, une nationalité, l'absence de déterminant est de règle si cette attribution n'a pour rôle que d'opérer un classement; dès que s'y ajoute une caractérisation ou une détermination supplémentaire, le déterminant réapparaît » (p. 165) :

(63) *Jean est médecin / un bon médecin / le médecin de Pierre.*

(64) *Je suis laotien / Je suis un Laotien fier de son pays.*

Il en va de même avec l'apposition qui permet facilement l'absence d'article :

(65) *Robert, excellent musicien, donnera un concert.*

(66) *Ottawa, capitale du Canada.*

c) dans les énumérations :

(67) *Tout est en soldé dans ce magasin : jupes, pantalons, chemisiers, vestes, manteaux.*

(68) *Hommes, femmes, enfants, tous voulaient le voir.*

d) dans les apostrophes. Il s'agit de l'interpellation du destinataire qui peut être considéré comme bien déterminé par la situation d'énonciation elle-même :

(69) *Garçon, l'addition, s'il vous plaît!*

(70) *Bonjour capitaine.*

e) devant le complément du nom introduit par « à » ou « de » on n'emploie pas d'article lorsque le complément de nom sert à préciser le sens de ce nom :

(71) *notre salle de lecture*

(72) *le laboratoire de français*

(73) *une corbeille à papiers.*

(74) *une brosse à dents*

f) dans les annonces, les adresses, les titres de journaux et de livres :

(75) *Chambre à louer*

(76) *1134, rue Lorenzo-Genest*

(77) *Violents orages dans le nord*

(78) *Cahier de grammaire*

g) « dans un grand nombre d'expressions figées, surtout des syntagmes verbaux et syntagmes prépositionnels » (Grevisse, 1986, p. 919) :

(79) *avoir peur*

- (80) *demander pardon*
- (81) *travailler avec ardeur*
- (82) *aller à cheval*
- (83) *sans honte*
- (84) *sous pression*

En conclusion, l'absence d'article en français se retrouve dans six cas principaux impliquant différentes fonctions syntaxiques des noms. On peut résumer ces différents cas ainsi :

Figure 4
Les cas principaux de l'absence d'article

Cas d'absence d'article	Exemples
A1. après une expression de quantité, comme <i>beaucoup de, un tas de, couvert de</i> , etc.	(56) <i>J'ai beaucoup d'ouvrages à lire</i>
A2. dans les fonctions attribut et apposition	(62) <i>On l'a élu président</i>
A3. dans les énumérations	(68) <i>Hommes, femmes, enfants, tous voulaient le voir.</i>
A4. dans les apostrophes	(69) <i>Garçon, l'addition, s'il vous plaît!</i>
A5. devant les compléments du nom	(71) <i>notre salle de lecture</i>
A6. dans les annonces, les adresses, les titres	(75) <i>Chambre à louer</i> (78) <i>Cahier de grammaire</i>
A7. dans des expressions figées, surtout dans les syntagmes verbaux et prépositionnels	(80) <i>demander pardon</i> (81) <i>travailler avec ardeur</i>

2.2.7 Résumé de la description du fonctionnement de l'article

L'article est un déterminant qui joue un rôle important dans le processus d'actualisation du nom dans la langue française. Il apparaît sous plusieurs formes différentes : article défini, indéfini, partitif et article « zéro ».

Les emplois que permettent l'article défini et l'article indéfini peuvent être spécifiques (concernant un ou des individus particuliers) ou génériques (concernant l'ensemble de la classe). Cependant, l'article indéfini pluriel *des* ne peut pas avoir d'emplois génériques.

En emploi spécifique, l'article défini réfère à un ou à des individus que le récepteur peut identifier à partir du contenu du nom et de ses expansions et compte tenu des connaissances que lui prête l'émetteur. L'indéfini, de son côté, renvoie à un ou à des individus quelconques de la classe évoquée par le nom, sans permettre une identification univoque. Il ne remplit pas une fonction d'identification mais sert simplement à dénombrer.

Dans leur emploi générique, le défini singulier ou pluriel et l'indéfini singulier permettent d'évoquer l'ensemble de la classe, mais de manière différente.

Par ailleurs, le partitif sert naturellement à indiquer une quantité plus ou moins grande pour les noms non-comptables et les noms abstraits. L'article « zéro » se rencontre dans le cas où une référence immédiate à l'entité considérée est possible.

On peut résumer les différentes valeurs d'emploi de l'article défini, indéfini, partitif et de l'article « zéro » par le tableau suivant :

Figure 5
Les différentes valeurs d'emploi des articles en français.

	ARTICLE DÉFINI	ARTICLE INDÉFINI	ARTICLE PARTITIF	ARTICLE « ZÉRO »
DÉFINITION	Réfère à une ou des entités identifiables par le destinataire avec l'appui, ou non, de la situation d'énonciation et du contexte linguistique. Présuppose l'existence et l'unicité.	Réfère, par extraction sur un ensemble, à une ou des entités quelconques non identifiées. Implique dénombrement et extraction.	Réfère à une partie d'une entité non-comptable ou abstraite (opération de prélèvement avec « de »)	Référence immédiate à l'entité considérée.
Emplois spécifiques	D1. entité unique Ex. (1) <i>Le soleil se couche tard en été.</i>	ID1. entité ou référence à l'existence actuelle Ex. (35) <i>J'ai acheté un disque.</i>	P1. le singulier des noms non comptables Ex. (46) <i>Je vais manger du gâteau.</i>	A1. après une expression de quantité, comme <i>beaucoup de, un tas de, couvert de, etc.</i> Ex. (56) <i>J'ai beaucoup d'ouvrages à lire.</i>
	D2. entité notoire pour un groupe d'individus Ex. (3) <i>Le président se rendra en Chine</i>	ID2. référence à l'identité variable Ex. (36) <i>Chaque soir, une cigogne survole la maison.</i>	P2. le singulier des noms abstraits non comptables Ex. (48) <i>Ce garçon a du courage et de la patience.</i>	A2. dans les fonctions attribut et apposition Ex. (62) <i>On l'a élu président</i>
	D3. entité abstraite non comptable Ex. (5) <i>La faim fait sortir le loup du bois.</i>	ID3. référence à l'existence virtuelle Ex. (38) <i>je cherche un enfant blond pour tenir le rôle de Cupidon.</i>		A3. dans les énumérations Ex. (68) <i>Hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir.</i>
	D4. entité identifiable par la connaissance d'une autre entité déjà identifiée Ex. (7) <i>Ta maison est magnifique, mais le jardin est petit.</i>			A4. dans les apostrophes Ex. (69) <i>Garçon, l'addition.</i>
	D5. entité identifiable par leurs expansions Ex. (9) <i>Le voisin d'à côté m'a téléphoné</i>			A5. devant les compléments du nom Ex. (71) <i>notre salle de lecture</i>
	D6. entité identifiable par le contexte physique ou psychologique des interlocuteurs Ex. (11) <i>Ferme la porte.</i>			A6. dans les annonces, adresses, titres : Ex. (75) <i>Chambre à louer</i> (78) <i>Cahier de grammaire</i>
	D7. entité identifiable car le locuteur impose la présomption d'identification Ex. (13) <i>T'as vu la bagnole!</i>			A7. dans des expressions figées, surtout dans les syntagmes verbaux et prépositionnels Ex. (80) <i>demander pardon</i> (81) <i>travailler avec ardeur</i>
	D8. entité identifiable par reprise des informations mentionnées (anaphore) Ex. (15) <i>Elle a consulté un médecin et le médecin lui a recommandé le repos.</i>	ID4. individu typique représentatif de toute sa classe Ex. (24) <i>Un enfant a besoin d'amour.</i>		
Emplois génériques	Le défini désigne l'ensemble de la classe : D9. Singulier (ensemble global) Ex. (17) <i>L'homme descend du singe.</i> D10. Pluriel (dénombrément maximal des objets de la classe) Ex. (18) <i>Les chiens sont fidèles à leur maître.</i>			

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

L'objectif de cette recherche est d'étudier certains problèmes que l'emploi de l'article pose à des apprenants de français ayant le lao pour langue première et d'en dégager des indications pour l'enseignement. À partir d'un corpus écrit, le travail consiste à relever et analyser les erreurs produites par les étudiants appartenant à trois niveaux différents. Nous présenterons dans ce qui suit la démarche suivie pour recueillir les données. Nous nous arrêterons ensuite à la compilation et à l'analyse des résultats.

3.1 COLLECTE DES DONNÉES

La collecte de données a été effectuée entre le mois de janvier et le mois de mars 1999 au Département de Français de l'Université Nationale du Laos, situé à Vientiane. Pour les besoins de cette étude nous avons obtenu la collaboration de sept professeurs qui ont accepté de faire passer les épreuves dans leur classe.

3.1.1 Constitution de l'échantillon

L'échantillon est composé de 118 étudiants dont l'âge peut varier entre 20 et 35 ans. La formation actuelle comprend cinq années. En première et deuxième année, on compte 4 et 6 heures de français par semaine et 12 heures à partir de la troisième année. Nous avons retenu trois niveaux pour notre échantillon : le niveau débutant qui correspond à la troisième année d'apprentissage du français et qui compte 15 sujets, le niveau intermédiaire

(4^{ème} année) avec 53 sujets et le niveau avancé (5^{ème} année) avec 50 sujets. Le nombre plus faible de sujets dans le groupe des débutants est dû à une réorganisation récente des programmes de l'université. Les sujets ont été soumis à deux types de prises de données : d'une part un test uniforme pour tous, d'autre part une production écrite qui a pris des formes différentes selon les groupes.

3.1.2 Le test

Pour pouvoir recueillir les informations nécessaires à notre recherche, nous avons élaboré une épreuve qui avait la forme générale des exercices que les apprenants de langue étrangère connaissent bien. Le test comprenait sept exercices différents et était entièrement rédigé en français. Il visait à vérifier l'emploi de l'article selon ses différentes valeurs dans divers contextes. Il était cependant conçu de manière à n'inclure que des emplois courants, d'un niveau de difficulté faible ou moyen. La confection des exercices s'est inspirée d'exemples trouvés dans le manuel *Grammaire progressive du français, niveau avancé* de Boularès et Frérot (1997). Dans deux exercices (1, 4), l'étudiant devait écrire l'article qui convenait à partir d'une consigne qui présentait les choix possibles (ex : « Complétez les phrases avec *le*, *la*, *les* ou *un*, *une*, *des* »). Il s'agissait alors de phrases détachées. Le même travail devait être fait dans le cas d'un dialogue (exercice 5) et de deux courts textes (exercice 6 et 7). Le tableau suivant donne le profil de ces exercices :

Exercice	Forme	Longueur	N. de dét.	Choix offert
1	Phrases détachées	9 phrases	21	Déf. / Ind.
4	Phrases détachées	6 phrases	14	Déf./Ind./Partitif
5	Dialogue	11 lignes	7	Déf. / Ind.
6	Texte suivi	5 lignes	7	Déf. / Ind.
7	Texte suivi	11 lignes	11	Déf. / Ind.

À l'exercice 2, l'étudiant devait ajouter des articles (défini ou indéfini) à des mots pour former une phrase à trois reprises. Enfin, l'exercice 3 demandait de choisir à deux reprises entre « *le, la* » ou « *un, une* » pour compléter une phrase et d'expliquer son choix. On trouvera copie du test à l'annexe II.

3.1.3 La passation du test

Afin de conserver à la situation un caractère le plus normal possible, nous avons demandé à nos collègues professeurs de se charger de la passation de l'épreuve, à la manière d'un contrôle mensuel de grammaire. Cela s'est d'abord fait avec les trois classes d'étudiants intermédiaires, ce qui nous a permis de vérifier le niveau de difficulté de l'épreuve. Une semaine plus tard, nous avons continué avec les groupes avancés et les débutants.

3.1.4 L'épreuve de rédaction

La rédaction a été faite avec les trois niveaux représentés au test et cette épreuve a pris deux formes distinctes. La première qui s'adresse aux étudiants débutants, a pris la forme d'un récit sur un sujet libre. Cette formule nous a paru préférable à d'autres parce que l'on peut constater que les étudiants débutants, qui ne disposent pas encore d'un vocabulaire étendu, ont beaucoup de difficultés à produire un texte à partir d'un sujet imposé, qui favorise trop particulièrement un champ lexical. Le sujet de l'épreuve se lisait ainsi :

« Racontez quelque chose que vous avez vu, que vous avez vécu ou que vous avez entendu. »

La seconde forme de l'épreuve consistait à écrire un récit à partir d'un sujet bien déterminé. Elle s'adressait aux étudiants intermédiaires et avancés, lesquels possèdent un

vocabulaire plus étendu que les débutants. Le sujet donné était :

« Vous êtes un(e) écrivain français et vous avez visité le Laos il y a 5 ans. Là-bas, vous avez vécu votre première rencontre amoureuse. La rencontre s'est passée pendant la saison des pluies, avec un(e) jeune homme/femme lao. Écrivez le récit de votre rencontre amoureuse en précisant :

- *le moment de la rencontre (quand?)*
- *le lieu de la rencontre et le décor (où?)*
- *le portrait physique et moral, ainsi que le statut social du/de la jeune homme/femme (qui?)*
- *comment s'est passée la rencontre ? »*

Nous avons élaboré ce sujet de rédaction, tout comme celui s'adressant aux étudiants débutants, sur place et en collaboration avec la direction du Département de français et les professeurs de français des trois niveaux représentés. Nos collègues ayant de meilleures connaissances sur les habiletés linguistiques des apprenants, ainsi que sur les conditions dans lesquelles les apprentissages devaient être testés, il nous est apparu important de suivre leurs conseils. L'épreuve se trouve ainsi en rapport étroit avec des contenus linguistiques ayant fait l'objet d'apprentissage : emploi du passé composé et de l'imparfait pour les intermédiaires et emplois des discours direct et indirect pour les avancés. Dans tous les cas, nous avons demandé aux étudiants d'écrire individuellement un texte d'une longueur de 150 mots environ et dans un temps limité de deux heures. Ce genre d'exercice ne constituait pas une nouveauté pour les apprenants, mais au contraire, il leur était bien habituel.

3.1.5 La passation de l'épreuve de rédaction

La passation de l'épreuve de rédaction s'est faite de la même manière que celle du test, c'est-à-dire qu'elle a pris la forme d'un contrôle de français écrit et s'est déroulée sous la supervision des mêmes professeurs que le test. Nous avons commencé par le premier sujet (récit à partir d'un sujet libre) avec les 15 étudiants débutants. Ce choix de procédure dépendait seulement de la disponibilité dans l'emploi du temps de chaque groupe

d'étudiants. Ensuite, nous avons continué avec les étudiants intermédiaires en les regroupant ensemble dans une même salle. Ils ont alors eu deux heures pour écrire un récit à partir du sujet mentionné (rencontre amoureuse). La même démarche a été suivie avec les étudiants de niveau avancé.

3.2 L'ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse consiste à relever et étudier les erreurs commises par les apprenants dans l'emploi de l'article. Elle se fera avant tout à partir du test qui offre un matériel uniforme et présente beaucoup moins de problèmes d'interprétation que les rédactions. Celles-ci pourront servir à vérifier les principales tendances dégagées à travers l'analyse des réponses données au test.

De manière générale, l'analyse des données doit permettre :

- 1) de voir si le taux d'erreurs relatif à l'emploi de l'article varie en fonction du niveau d'apprentissage;
- 2) d'examiner la nature des erreurs commises (par exemple : erreur portant sur le choix du déterminant, erreur portant sur le genre, absence d'article) et voir si la distribution des types d'erreurs varie en fonction du niveau d'apprentissage;
- 3) d'étudier de manière plus approfondie les erreurs portant sur le choix de l'article (défini, indéfini, partitif) afin de voir si certaines valeurs d'emploi de l'article sont plus spécialement concernées.

Les résultats de l'ensemble de l'analyse devrait permettre de formuler certaines suggestions d'ordre didactique visant à la maîtrise de l'emploi de l'article par des apprenants laotiens.

3.2.1 Établissement du corpus

Afin d'obtenir une répartition plus équilibrée des sujets entre les trois groupes (le groupe des débutants ne comptant que 15 sujets), nous limiterons à 95 la taille de l'échantillon, en conservant 40 copies dans chacun des groupes intermédiaire et avancé. Le choix des copies sera fait au hasard : après les avoir numérotées, nous générerons un tirage aléatoire à l'aide de l'ordinateur.

3.2.2 Compilation et classement des erreurs

La compilation des erreurs se fera séparément pour chaque exercice et pour chaque groupe (débutant, intermédiaire, avancé). Dans un tableau croisé, les réponses individuelles seront transcrites en regard des différents déterminants attendus. Une compilation manuelle (facilitée par l'utilisation de couleurs et certains symboles) permettra ensuite d'établir la fréquence des erreurs pour chacune des catégories retenues. Toutes les statistiques descriptives subséquentes seront calculées à l'aide du logiciel Excel.

Les catégories d'erreurs distinguées sont les suivantes :

- erreur de choix : lorsque l'article utilisé (défini, indéfini, partitif) ne correspond pas à la catégorie attendue. Cette erreur peut se combiner avec une autre portant sur le genre et/ou le nombre. On distingue ici deux cas :

- i) choix impliquant le couple défini / indéfini;
- ii) choix impliquant l'opposition comptable / non comptable, c'est-à-dire impliquant le partitif.

- erreur de genre : lorsque l'erreur porte uniquement sur le genre de l'article (ex : **une** à la

place de *un*).

- erreur sur le nombre : lorsque l'erreur porte uniquement sur le nombre de l'article (ex : *les* à la place de *le*)
- l'absence d'article : bien que ce choix n'ait pas été proposé dans les exercices, il est nécessaire de prévoir le cas où l'étudiant n'aurait utilisé aucun article.

3.2.3 Analyse des erreurs de choix

Les erreurs impliquant le choix de l'article (défini vs indéfini, partitif vs défini ou indéfini) seront examinées à la lumière du cadre explicatif de l'emploi de l'article qui apparaît au chapitre II. Nous tenterons alors de voir si certaines valeurs d'emploi de l'article donnent plus souvent lieu à des erreurs que d'autres.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES RÉSULTATS

CHAPITRE IV

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le présent chapitre est consacré à la présentation et à l'interprétation des erreurs commises dans l'emploi de l'article par des apprenants laotiens. Les données soumises à l'analyse proviennent essentiellement du test administré, tandis que l'examen de la rédaction apportera un éclairage complémentaire à cette analyse.

Ce chapitre se divise en trois grandes parties. La première correspond à l'analyse de l'ensemble des erreurs commises par les apprenants. Elle nous permettra d'établir un profil des difficultés que pose l'emploi de l'article en examinant la fréquence des erreurs et leur répartition selon les différentes catégories considérées et en fonction du niveau des apprenants.

La seconde partie vise de manière plus particulière à analyser les erreurs portant sur le choix de l'article et à interpréter les réponses des apprenants à la lumière du cadre explicatif des valeurs de l'article que nous avons retenu dans ce travail (voir chapitre II). Nous pourrons ainsi déterminer dans quelle mesure certains contextes ou certaines valeurs d'emploi représentent des difficultés spécifiques pour les apprenants laotiens. Les tendances dégagées pourront être vérifiées par un examen sélectif des rédactions.

Dans la troisième partie, enfin, on trouvera une synthèse des résultats et les conséquences didactiques qu'il nous semble possible d'en tirer.

4.1 ANALYSE GÉNÉRALE DES RÉPONSES À L'ÉPREUVE ÉCRITE

Les résultats obtenus au test ont été compilés pour chaque exercice et les réponses individuelles des étudiants ont été enregistrées. Nous avons par la suite établi le nombre d'erreurs commises en distinguant les cas suivants : erreurs de choix (soit entre défini / indéfini ou entre partitif / défini ou indéfini), erreurs de genre, erreurs de nombre, absence d'article. Une seule erreur est comptée par déterminant; les erreurs de genre et/ou de nombre ne sont donc considérées que si elles ne s'accompagnent pas d'une erreur de choix.

La première partie de la présentation des résultats portera sur les exercices qui demandaient à l'étudiant de choisir l'article approprié, à savoir les exercices 1, 4, 5, 6 et 7. Par la suite, nous examinerons à part l'exercice 2 qui demandait à l'élève de former une phrase et l'exercice 3 qui demandait un choix accompagné d'une justification.

4.1.1 Aperçu d'ensemble pour les exercices de choix

Pour les exercices considérés, le taux d'erreurs pour l'ensemble de l'échantillon s'établit à 35% par rapport au nombre d'emplois. Si on distingue les trois niveaux d'apprentissage, les résultats pour chaque exercice et pour l'ensemble apparaissent dans le tableau suivant.

Tableau 1
Taux d'erreurs pour chaque exercice et pour l'ensemble
en fonction du niveau des apprenants.

Exercice	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
1	43,2%	(123)	27,5%	(209)	24,3%	(185)	28,6%	(517)
4	49,5%	(104)	25,2%	(141)	32,9%	(184)	32,3%	(429)
5	25,7%	(27)	19,6%	(55)	27,9%	(78)	24,1%	(160)
6	56,2%	(59)	52,9%	(148)	56,8%	(160)	55,2%	(367)
7	57,0%	(94)	40,9%	(180)	40,5%	(178)	43,3%	(452)
Total	46,8%	(407)	31,6%	(733)	33,8%	(785)	34,9%	(1 925)

On remarque d'abord que selon les exercices en cause, le taux d'erreurs varie de manière importante. En effet, le pourcentage moyen d'erreurs peut aller du simple au double, comme dans l'exercice 5 et 6. Par ailleurs, on constate qu'il n'y a pas nécessairement amélioration des résultats chez les apprenants avancés. Ainsi, pour l'ensemble des exercices, on note que la performance des étudiants s'améliore entre le niveau débutant et le niveau intermédiaire. Ce progrès s'observe dans tous les exercices, parfois de manière spectaculaire (exercice 4), parfois de manière plus modeste (exercice 6). Par contre, les résultats du groupe avancé n'indiquent pas un tel progrès. Seul l'exercice 1 fait voir de meilleurs résultats chez les avancés. Ailleurs, le taux d'erreurs est comparable à celui des intermédiaires ou lui est supérieur (exercices 4 et 5).

Si on examine la répartition des erreurs en fonction des différentes catégories, les résultats apparaissent au tableau suivant :

Tableau 2
Taux d'erreurs pour l'ensemble des exercices
en fonction des catégories.

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
Choix D/ID	31,0%	(270)	23,3%	(541)	23,7%	(550)	24,7%	(1 361)
Choix Part./D ou ID	8,2%	(71)	3,4%	(80)	5,0%	(115)	4,8%	(266)
Genre	5,9%	(51)	3,8%	(87)	3,8%	(88)	4,1%	(226)
Nombre	0,6%	(5)	0,6%	(15)	0,9%	(22)	0,8%	(42)
Absence	1,1%	(10)	0,4%	(10)	0,4%	(10)	0,5%	(30)
Total	46,8%	(407)	31,6%	(723)	33,8%	(785)	34,9%	(1 925)

Comme on peut le constater les erreurs de choix représentent la grande majorité des erreurs quel que soit le niveau d'apprentissage. Ainsi, on estime à 29,5% le taux d'erreurs de choix par rapport au nombre d'emplois, ce qui représente 84% de l'ensemble des erreurs. La catégorie des erreurs de genre représente seulement 12% du total d'erreurs. Par ailleurs, les apprenants commettent très peu d'erreurs de type « nombre » ou « absence ». Cependant, il faut se rappeler que les catégories genre et nombre ne regroupent que les cas où l'erreur portait uniquement sur le genre ou sur le nombre de l'article, ce qui peut expliquer les résultats qui précédent. Si on relève les erreurs de genre ou de nombre qui accompagnent les erreurs de choix, on obtient la répartition suivante.

Tableau 3
**Taux d'erreurs pour l'ensemble des exercices
en fonction des catégories (toutes les erreurs).**

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
Choix seulement	33,2%	(289)	24,4%	(567)	26,4%	(613)	26,7%	(1 469)
Choix + Genre / Nombre	6,0%	(52)	2,3%	(54)	2,2%	(52)	2,9%	(158)
Genre seulement	5,9%	(51)	3,8%	(87)	3,8%	(88)	4,1%	(226)
Genre et choix	5,3%	(46)	1,9%	(45)	1,7%	(40)	2,4%	(131)
Nombre seulement	0,6%	(5)	0,6%	(15)	0,9%	(22)	0,8%	(42)
Nombre et choix	0,7%	(6)	0,4%	(9)	0,5%	(12)	0,5%	(27)
Absence	1,1%	(10)	0,4%	(10)	0,4%	(10)	0,5%	(30)
Total	52,8%	(459)	33,9%	(787)	36,1%	(837)	37,8%	(2 083)

L'examen du tableau 3 nous permet de constater que les erreurs impliquant le choix de l'article sont nettement les plus fréquentes. Pour l'ensemble des trois groupes, le taux de ce type d'erreurs atteint 27% par rapport au nombre d'emplois. C'est surtout chez les débutants que l'on observe un cumul d'erreurs impliquant le choix et le genre. On observe également que les erreurs de genre sont beaucoup plus fréquentes que les erreurs de nombre, ce qui s'explique en bonne partie parce que les marques de nombre sont habituellement visibles sur le nom alors que ce n'est pas le cas des marques de genre.

On constate qu'il y a peu d'erreurs consistant à omettre l'article. Cela tient sans doute à la nature de l'exercice qui demandait à l'apprenant de « choisir » un déterminant. Ce résultat n'est donc pas révélateur de ce que le scripteur fait dans un texte qu'il rédige lui-même.

Les résultats qui précèdent concernent l'ensemble des exercices que l'on considère

ici. Mais on peut se demander si les tendances que l'on vient d'observer se retrouvent dans chacun des exercices. C'est ce que nous allons examiner dans ce qui suit.

4.1.2 Résultats détaillés pour les exercices de type « choix »

4.1.2.1 Exercice 1

Cet exercice demandait à l'étudiant de choisir entre l'article défini et l'article indéfini. Il comportait 21 cas d'emploi répartis en neuf phrases. L'article défini devait être utilisé à neuf reprises, l'indéfini dix fois, tandis que l'un ou l'autre était acceptable dans les deux autres cas. Parmi les phrases de cet exercice, la dernière présentait une scène de fait divers et contenait cinq cas d'emploi. L'ensemble des résultats apparaît au tableau suivant :

Tableau 4
Taux d'erreurs dans l'exercice 1
selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
Choix D/ID	34,0%	(97)	22,8%	(173)	19,5%	(148)	23,2%	(418)
Choix Part./D ou ID	0,7%	(2)	0,0%	-	1,6%	(12)	0,8%	(14)
Genre	5,3%	(15)	3,6%	(27)	3,0%	(23)	3,6%	(65)
Nombre	1,1%	(3)	0,7%	(5)	0,1%	(1)	0,5%	(9)
Absence	2,1%	(6)	0,5%	(4)	0,1%	(1)	0,6%	(11)
Total	43,2%	(123)	27,5%	(209)	24,3%	(185)	28,6%	(517)

Le tableau 4 nous indique que le taux d'erreurs est un peu plus faible que dans l'ensemble des exercices, soit 29 % contre 35%. Parmi les différentes catégories, ce sont les erreurs de choix qui dominent puisqu'elles représentent 84% de toutes les erreurs. On note

une amélioration notable du taux de réussite dans les groupes intermédiaire et avancé. Examinons de plus près quelles sont les phrases de cet exercice qui posent le plus de difficultés aux apprenants et celles qui en posent moins.

En nous référant aux compilations faites (voir l'annexe III), nous observons que deux numéros ont paru particulièrement difficiles. Il s'agit d'abord du « fait divers » (n° 9).

*« **Fait divers.** (Un) vol spectaculaire a eu lieu hier à Vientiane. Selon (les/des) témoins, (les) voleurs ont agi très vite. Ils se sont enfuis à bord de / d' (un) hélicoptère en emportant (une) forte somme d'argent. »*

Les erreurs se trouvent plus précisément dans les trois derniers emplois, c'est-à-dire devant *voleurs*, *hélicoptère*, *forte somme d'argent* qui occasionnent respectivement des taux de 52, 83 et 67% d'erreurs chez les apprenants.

Devant « *voleurs* » l'erreur consiste partout à employer l'article indéfini « *des* », les sujets ne percevant pas, apparemment, que l'évocation d'une scène de vol implique l'existence de « *voleurs* »; le nom « *voleurs* » se trouve alors identifié par association implicite. À l'inverse, devant « *somme* » les sujets ont dans presque tous les cas utilisé l'article défini (*le* ou *la*) alors que rien dans le contexte n'a posé l'existence de cette somme. On peut noter que la situation pourrait être différente si on avait « *en emportant l'argent* » dans la mesure où l'*argent* est la « *matière* » habituelle d'un vol.

La seconde phrase dont le niveau de difficulté apparaît élevé puisque 80% des apprenants y ont fait une erreur est la phrase 7 :

« Sur (un) terrain vague près de Bagdad, (des/les) enfants jouent au football sans se soucier du bombardement. »

Devant « *enfants* » nous avons accepté les deux articles « *les* » ou « *des* ». C'est donc le premier nom qui occasionne un fort taux d'erreurs et on constate que dans tous les

cas les apprenants ont utilisé l'article défini *le / la* : à 9 reprises chez les débutants et 30 fois tant chez les intermédiaires que chez les avancés. C'est dire que le taux d'erreurs chez les deux groupes atteint 75%. On peut se demander si c'est la présence d'une détermination, « près de Bagdad », ou l'adjectif « vague » qui oriente ici les sujets vers l'emploi de l'article défini.

Par contre, on peut souligner que les phrases 1, 2 et 8 ont été généralement bien réussies.

1. « Je vais prendre (des) médicaments avec moi au cas où j'aurais mal à (la) tête.
2. Pierre a (une) belle maison, mais (le) jardin est petit.
8. J'ai fait un rêve : (une) voiture me suivait. (La) voiture était noire et elle était conduite par (un) homme grand et barbu.

Les résultats pour ces phrases sont les suivants :

Tableau 5
Taux d'erreurs dans les phrases les mieux réussies
de l'exercice 1 en fonction du niveau des apprenants.

Groupe	Phrase 1		Phrase 2		Phrase 8			Moyenne
	<i>des</i> méd.	<i>la</i> tête	<i>une</i> mais.	<i>le</i> jard.	<i>une</i> voit.	<i>la</i> voit.	<i>un</i> hom.	
Débutants	26,7%	0,0%	26,7%	13,3%	13,3%	26,7%	13,3%	17,1%
Intermédiaires	15,0%	0,0%	2,5%	10,0%	0,3%	0,7%	0,3%	4,1%
Avancés	10,0%	0,0%	0,0%	17,5%	5,0%	7,5%	5,0%	6,4%
Total	14,7%	0,0%	5,3%	13,7%	5,3%	8,4%	5,3%	7,5%

Comme on peut le constater, le taux d'erreurs est relativement bas, en particulier pour les intermédiaires et les avancés (en moyenne 4% et 6%). On peut même noter un taux

de réussite parfait pour le syntagme « mal à la tête ». Par ailleurs, il peut être intéressant d'observer que dans ces trois phrases, l'ordre de succession des articles est : *Indéfini*, *Défini*. Se pourrait-il que les réponses des apprenants soient guidées par un schéma liant l'alternance des articles à la position comme dans la séquence typique : *Indéfini* + *Défini anaphorique*?

Ex. *Le lendemain, un homme vint le voir. L'homme lui remit une lettre.*

Le tableau suivant permet de comparer le pourcentage d'erreurs pour l'article défini et l'article indéfini selon leur position dans la phrase¹.

Tableau 6
Taux d'erreurs de choix dans l'exercice 1 pour l'article défini et l'indéfini selon sa position dans la phrase.

Étudiant	Indéfini		Défini	
	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position
Débutants	32,5%	50,0%	62,2%	18,9%
Intermédiaires	20,9%	50,0%	26,7%	14,2%
Avancés	22,5%	38,8%	20,0%	13,8%
Taux moyen	25,3%	46,3%	36,3%	15,6%

On observe en effet que du côté de l'article indéfini, le taux d'erreurs est nettement plus élevé lorsque ce déterminant occupe la seconde position dans la phrase. La différence est particulièrement accusée dans le groupe des intermédiaires. Du côté de l'article défini, le profil s'inverse et c'est le fait d'apparaître en position 1 qui s'accompagne d'un plus grand nombre d'erreurs qu'en position 2 (jusqu'à 3 fois plus chez les débutants). Il est donc

¹ Le détail des résultats apparaît à l'annexe IV.

permis de penser que lorsqu'ils ont à faire un choix entre le défini et l'indéfini, les apprenants ont tendance à se laisser guider par le schéma typique où l'on voit en succession l'indéfini et le défini anaphorique.

4.1.2.2 Exercice 4

Cet exercice demandait à l'étudiant de choisir entre l'article partitif et l'article défini ou indéfini. Il comprenait 14 cas d'emploi répartis dans six phrases. L'article défini devait être employé à neuf reprises et l'article partitif, cinq fois. Nous pouvons voir les résultats pour cet exercice dans le tableau suivant :

Tableau 7
Taux d'erreurs dans l'exercice 4
selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
Choix D/ID	12,9%	(27)	9,8%	(55)	14,3%	(80)	12,2%	(162)
Choix Part./ D ou ID	31,0%	(65)	11,4%	(64)	15,5%	(87)	16,2%	(216)
Genre	5,2%	(11)	3,2%	(18)	2,5%	(14)	3,2%	(43)
Nombre	0,0%	-	0,4%	(2)	0,2%	(1)	0,2%	(3)
Absence	0,5%	(1)	0,4%	(2)	0,4%	(2)	0,4%	(5)
Total	49,5%	(104)	25,2%	(141)	32,9%	(184)	32,3%	(429)

On constate que le taux d'erreurs pour l'exercice 4 est comparable à ce qui est observé dans l'ensemble des exercices. Le taux d'erreurs de choix portant sur défini / indéfini est de 12,2%, ce qui est relativement faible. Par contre, lorsque le choix concerne le partitif (vs le défini ou l'indéfini) le taux d'erreurs grimpe à 16,2% et se révèle particulièrement élevé chez les débutants.

Si on examine les erreurs de plus près, on observe que la phrase 6 a été source de difficultés :

« *Pierre se versa (du) vin, puis posa (la) bouteille sur (la) table.* »

Les erreurs sont particulièrement nombreuses devant les deux premiers noms, comme on peut le voir dans le tableau qui suit.

Tableau 8
Taux d'erreurs pour la phrase 6 de l'exercice 4.

Groupe	<i>du vin</i>	<i>/a bouteille</i>	<i>/a table</i>
Débutants	86,7%	66,7%	20,0%
Intermédiaires	30,0%	75,0%	22,5%
Avancés	25,0%	75,0%	27,5%
Total	36,8%	73,7%	24,2%

En utilisant l'article indéfini devant « bouteille », l'apprenant ne perçoit pas que ce nom est bien identifié puisqu'il se trouve associé à « vin ». Et bien que les erreurs soient moins nombreuses devant « table », un apprenant sur cinq ne sent pas que cette table préexiste à l'action : soit parce que le sujet est « à table », soit, plus généralement, parce que la bouteille est, en toute vraisemblance, (re)posée là où elle était.

En ce qui concerne le mot « vin », l'erreur consiste à ignorer le partitif et à utiliser à la place l'article « un » chez les débutants (8 cas sur 12 erreurs) et les avancés (7 cas sur 10), alors que les intermédiaires, au contraire, emploient l'article « le » (9 fois sur 12). Il est difficile d'interpréter cette répartition. Il pourrait s'agir d'un effet provenant de contenus d'enseignements récents, peut-être par le biais de structure *verbe + complément*. C'est le

verbe « verser » qui amène ici le partitif (à moins de vouloir signifier qu'on se verse *tout* le vin) alors qu'on pourrait, par exemple, « choisir *un* vin », « sortir » ou « servir *le* vin » (celui qu'on a prévu), etc. Encore une fois, on peut constater les difficultés que pose le choix de l'article et la diversité des facteurs qui peuvent influencer l'apprenant.

Par ailleurs, si on regarde l'ensemble de l'exercice, on peut constater que l'emploi de l'article partitif occasionne un taux important d'erreurs. Le tableau suivant présente l'ensemble des cas concernés et la nature des erreurs les plus fréquentes.

Tableau 9
Taux d'erreurs relatives à l'article partitif dans l'exercice 4
pour chacun des groupes et réponses typiques.

Cas d'emplois	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Réponses typiques
(Je bois) <i>du</i> thé	53%	8%	15%	un / le
(je n'aime pas) <i>le</i> café	47%	15%	43%	du / de
(j'y ajoute) <i>du</i> citron	60%	40%	68%	un / le
(et) <i>du</i> sucre	67%	35%	53%	un / le / la
(j'aime) <i>les</i> crevettes	47%	23%	30%	des
(préfère) <i>le</i> poisson	33%	35%	33%	du / la / un
(il a bu) <i>de la</i> bière	47%	8%	18%	un / le / (du)
(prendre) <i>le</i> volant	47%	40%	48%	du / de / un
(versa) <i>du</i> vin	87%	30%	25%	un / le
Moyenne	54%	26%	37%	

On observe des taux d'erreurs particulièrement élevés chez les débutants et les avancés. La performance s'améliore grandement chez les intermédiaires, mais le taux d'erreurs remonte dans le groupe des avancés et se rapproche souvent de celui qu'affichent les débutants.

De manière générale, on constate que les apprenants ont du mal à reconnaître les contextes qui exigent l'emploi du partitif. C'est ainsi que devant « citron » on note un taux d'erreurs surprenant même chez les avancés (68%) et c'est l'article défini « le » ou l'indéfini « un » qui est utilisé comme si on évoquait le citron « en entier ».

Une erreur du même genre apparaît devant le mot « sucre » avec lequel l'emploi de l'article partitif est incontestable étant donné que le sucre fait partie de la catégorie des noms non comptables. Les apprenants emploient ici davantage l'article défini « le » ou « la » que l'indéfini « un ». Cependant l'indéfini « un » serait peut-être plus acceptable dans la mesure où l'on entend un cube ou un petit sachet de sucre.

Par ailleurs, on observe que dans « j'aime les crevettes » les apprenants n'aperçoivent pas la valeur généralisante du verbe « aimer », ce qui les amène à utiliser l'indéfini ou le partitif « des ». Il en allait de même avec « je n'aime pas le café » où la tendance était d'employer « de » ou « du ». Par contre, avec un contexte verbal similaire, « je préfère le poisson » a été mieux réussi par tous les groupes. Par ailleurs, la nécessité d'employer le partitif dans « Je bois du thé » et « Il a bu de la bière » est également mieux perçue puisque les erreurs fréquentes se limitent au groupe des débutants. Enfin, dans le cas de « prendre le volant » on peut se demander si les apprenants ont réellement compris le sens de l'expression.

Pour terminer le survol de cet exercice, on peut noter que les étudiants ont très bien réussi la phrase (5) :

« (Le) sport est bon pour (la) santé. »

La valeur généralisante des deux noms semble ici bien sentie.

4.1.2.3 Exercice 5

À l'exercice 5, l'étudiant devait à nouveau choisir entre l'article défini et l'article indéfini, mais à l'intérieur d'un dialogue dont la situation d'énonciation est précisée. Sept cas d'emplois de l'article étaient attendus. L'article défini devait être employé à deux reprises contre cinq pour l'article indéfini. Les résultats apparaissent au tableau suivant :

Tableau 10
Taux d'erreurs dans l'exercice 5
selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
Choix D/ID	17,1%	(18)	11,1%	(31)	15,4%	(43)	13,8%	(92)
Choix Part./D ou ID	2,9%	(3)	4,6%	(13)	3,6%	(10)	3,9%	(26)
Genre	5,7%	(6)	3,6%	(10)	6,8%	(19)	5,3%	(35)
Nombre	0,0%	-	0,4%	(1)	2,1%	(6)	1,1%	(7)
Absence	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-
Total	25,7%	(27)	19,6%	(55)	27,9%	(78)	24,1%	(160)

Pour l'ensemble de cet exercice, le taux d'erreurs est nettement plus bas que celui des exercices réunis (24,1% contre 34,9%). Les erreurs de choix continuent de dominer puisqu'elles représentent 73,7% de toutes les erreurs, mais on peut remarquer que le taux d'erreurs de genre est plus important que précédemment. Par ailleurs, on remarque que le groupe des avancés obtient de moins bons résultats que les deux autres groupes. Les intermédiaires, quant à eux, manifestent un progrès notable comparativement aux débutants.

Si nous examinons les réponses de manière plus détaillée, nous constatons que deux

phrases ont été source de difficultés particulières :

« Jean-Claude: - *J'ai pris ton courrier. Tu as reçu (un)*

Gilles: - *Je n'aime pas beaucoup (les) »*

Les résultats obtenus pour ces deux répliques sont les suivants :

Tableau 11
Taux d'erreurs dans deux phrases de l'exercice 5.

Groupe	<i>un</i> télégramme	<i>les</i> télégrammes
Débutants	46,7%	20,0%
Intermédiaires	37,5%	47,5%
Avancés	60,0%	65,0%
Total	48,4%	50,5%

Dans le premier cas, l'erreur provient le plus souvent (deux fois sur trois pour l'ensemble des groupes) d'une confusion de genre et non de la difficulté à choisir l'article approprié. C'est bien l'article indéfini qui est employé, mais sous la forme « une ».

Dans le second cas, par contre, l'erreur concerne essentiellement le choix et consiste, soit à utiliser l'article partitif « de » (24 des 43 erreurs), soit l'indéfini « des » (19 des 43 erreurs). On peut se demander si la présence de la négation (« ne... pas ») et celle de l'adverbe « beaucoup » ne seraient pas responsables de l'emploi du « de ».

La réponse suivante :

« Jean-Claude : - *Qu'est-ce qu'il y a? (Une) »*

a aussi donné lieu à un taux d'erreurs assez élevé chez les débutants (33%) et les avancés (30%). Chez ces derniers (de même que chez les intermédiaires où le taux d'erreurs est de 15%), c'est l'article défini « la » qui a été employé dans presque tous les cas. Chez les débutants, par contre, trois erreurs sur cinq sont des erreurs de genre (un), ce qui est un peu surprenant compte tenu de la présence de l'adjectif et de la terminaison du mot « nouvelle ».

Par ailleurs, la dernière phrase a été très bien réussie puisqu'elle n'occasionne aucune erreur chez les intermédiaires et les avancés et seulement deux chez les débutants :

« *Gilles : - Oui, oui. C'est (une) »*

La réussite peut avoir été favorisée ici par le fait qu'il s'agit d'une expression assez fréquente.

4.1.2.4 Exercice 6

L'exercice 6 prenait la forme d'un court texte tiré d'un magazine dans lequel étaient répartis sept cas d'emploi de l'article. L'article défini devait être utilisé à quatre reprises et l'indéfini à trois reprises. Le tableau suivant présente les résultats obtenus en fonction des différentes catégories d'erreurs.

Tableau 12
Taux d'erreurs dans l'exercice 6
selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
Choix D/ID	52,4%	(55)	50,7%	(142)	49,6%	(139)	50,5%	(336)
Choix Part./D ou ID	0,0%	-	0,7%	(2)	1,8%	(5)	1,1%	(7)
Genre	1,0%	(1)	0,7%	(2)	0,7%	(3)	0,9%	(6)
Nombre	0,0%	-	0,0%	-	2,9%	(8)	1,2%	(8)
Absence	2,9%	(3)	0,7%	(2)	1,8%	(5)	1,5%	(10)
Total	56,2%	(59)	52,9%	(146)	56,8%	(160)	55,2%	(367)

À l'examen des résultats, on constate que le taux d'erreurs de l'ensemble de l'exercice 6 est beaucoup plus élevé que celui de tous les exercices réunis, soit 55% contre 35%. Encore ici, les erreurs de choix prédominent nettement puisqu'elles représentent 93% de toutes les erreurs. On observe aussi que le taux moyen d'erreurs de chacun des groupes n'est pas très éloigné, ce qui suggère une persistance des difficultés.

Presque tous les emplois font problème. Examinons les cas qui présentent plus de 50% d'erreurs pour l'ensemble des trois groupes. Il s'agit de l'article figurant dans le titre : « *Le rat dilate sa rate* » et des articles qui apparaissent dans la seconde phrase :

« *Selon (une) étude publiée dans New Scientist, (les) sifflements aigus qu'émettent ces petites bêtes lorsqu'on les chatouille ne seraient pas (des) cris de détresse, contrairement à ce qu'on croyait, mais (des) rires.* »

Les résultats pour ces cinq cas apparaissent au tableau suivant :

Tableau 13
Taux d'erreurs dans cinq cas d'emploi de l'exercice 6.

Groupe	<i>le</i> rat	<i>une</i> étude	<i>les</i> sifflements	<i>des</i> cris de détresse	<i>des</i> rires
Débutants	40,0%	86,7%	66,7%	66,7%	66,7%
Intermédiaires	57,5%	70,0%	40,0%	57,5%	80,0%
Avancés	70,0%	67,5%	57,5%	60,0%	57,5%
Total	55,8%	74,7%	54,7%	61,4%	68,1%

C'est avec « une étude » qu'on trouve le taux d'erreurs le plus élevé. Rien dans le contexte ne suggère que le nom « étude » constitue un référent déjà posé, notoire ou repris. Il n'est pas impossible que la détermination qui suit ce nom (« publiée dans New Scientist ») amène les apprenants à utiliser l'article défini.

Les trois emplois qui suivent présentent une inversion des réponses attendues : les apprenants utilisent l'article indéfini « des » devant « sifflements » et l'article défini pour les deux syntagmes parallèles « cris de détresses » et « rires ». Encore une fois ici, on ne peut s'empêcher de penser qu'il existe chez les apprenants une tendance à utiliser dans l'ordre un article indéfini et un article défini.

Dans le dernier cas qui apparaît dans le titre, on constate que le taux d'erreurs augmente d'un groupe à l'autre pour atteindre 70% chez les avancés. Il semble que la valeur générique de l'article dans ce contexte échappe de plus en plus aux apprenants qui choisissent plutôt l'article « un ». On note également ici quelques absences d'article.

Par ailleurs, les deux emplois qui restent et qui ont occasionné moins d'erreurs figurent dans la première phrase :

« *Il n'y a pas que (les) humains et (les) singes qui rient : les rats aussi!* »

Il s'agit, comme on peut le voir, de choix parallèles (les deux groupes nominaux sont coordonnés). Cependant, le taux d'erreurs n'est pas similaire puisque les débutants et les avancés commettent moins d'erreurs sur le deuxième (« les singes ») alors que c'est l'inverse qui se produit chez les intermédiaires, la différence étant chaque fois d'au moins 10%. Sauf pour le groupe des avancés, où l'on rencontre 3 erreurs portant sur le nombre (sur un total de 19 erreurs), toutes les autres erreurs proviennent du fait que les sujets ont favorisé l'article indéfini « des » bien que le contexte évoquait la classe entière, à savoir « tous les humains / tous les singes ».

4.1.2.5 Exercice 7

L'exercice 7 répond à la même consigne que l'exercice 6 mais est plus long puisqu'il consiste en un texte de onze lignes dans lesquelles sont répartis onze cas d'emploi de l'article. L'article défini revient à sept reprises et l'article indéfini s'impose quatre fois. Le tableau suivant présente la répartition des erreurs commises en fonction des groupes d'apprenants.

Tableau 14
Taux d'erreurs dans l'exercice 7
selon les catégories et en fonction du niveau des apprenants.

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)
Choix D/ID	44,2%	(73)	31,8%	(140)	31,8%	(140)	33,8%	(353)
Choix Part./D ou ID	0,6%	(1)	0,2%	(1)	0,2%	(1)	0,3%	(3)
Genre	10,9%	(18)	6,8%	(30)	6,6%	(29)	7,4%	(77)
Nombre	1,2%	(2)	1,6%	(7)	1,4%	(6)	1,4%	(15)
Absence	0,0%	-	0,5%	(2)	0,5%	(2)	0,4%	(4)
Total	57,0%	(94)	40,9%	(180)	40,5%	(178)	43,3%	(452)

Comme pour l'exercice précédent, le niveau de difficulté semble important ici. Il atteint 43% comparativement à un taux moyen de 35% pour l'ensemble des exercices. Les erreurs de choix constituent plus du trois quart de toutes les erreurs, soit 78,7%. Mais on note que les erreurs de genre et de nombre sont davantage représentées dans cet exercice que dans les précédents. Ces résultats indiquent également une amélioration notable des performances dans les groupes intermédiaire et avancé.

De manière générale, on constate que cet exercice présente un niveau de difficulté élevé pour les débutants. En effet, dans huit cas sur onze le taux d'erreurs observé est supérieur à 60%. C'est dans une proportion similaire que l'on observe une amélioration notable des performances quand on compare les résultats des deux autres groupes.

Avant d'examiner les résultats de manière détaillée, rappelons le texte de cet exercice pour lequel l'étudiant devait choisir entre l'article défini et l'article indéfini.

« Curitiba : une expérience intéressante

A Curitiba, grande ville du Brésil, (le) maire a décidé d'affronter (le) problème de la pollution en créant (un) réseau exemplaire de transports en commun. Aujourd'hui, (la) majorité des habitants voyagent en bus et (la) qualité de l'air s'est beaucoup améliorée. Pour protéger la santé de la population menacée par la prolifération des rats dans (les) ordures ménagères, (le) maire offre un kilo de légumes, de fruits ou de riz contre cinq kilos de déchets. Voilà (un) programme original et intelligent de défense de l'environnement. Chacun de nous doit chercher (des) solutions, sans attendre les décisions des organismes internationaux. C'est de nous finalement que dépend (la) survie de la planète. »

Le tableau suivant présente cinq cas où l'on compte un taux moyen d'erreurs de 50% et plus.

Tableau 15
Taux d'erreurs dans cinq cas d'emplois de l'exercice 7.

Groupe	<i>une</i> expérience	<i>le</i> problème	<i>un</i> réseau	<i>les</i> ordures	<i>un</i> programme
Débutants	80,0%	60,0%	66,7%	66,7%	86,7%
Intermédiaires	40,0%	52,5%	52,5%	55,0%	65,0%
Avancés	62,5%	40,0%	50,0%	52,5%	57,5%
Total	60,8%	50,8%	56,4%	58,1%	69,7%

Le taux d'erreurs le plus élevé apparaît avec « *un* programme ». Pour tous les groupes d'étudiants, cette erreur consiste essentiellement à choisir l'article défini « *le* » alors que la phrase « *Voilà _____ programme original et intelligent, ...* » met l'accent sur les qualités de ce programme en l'opposant implicitement à d'autres (« un parmi d'autres »).

Les trois emplois suivants présentent des pourcentages d'erreurs assez semblables : « *le* problème », « *un* réseau » et « *les* ordures ». Ici encore, les sujets font un mauvais choix d'article :

- avec « *les* ordures », c'est l'article indéfini « *des* » qui a été généralement utilisé par les sujets. En employant cet article, ils ne perçoivent pas que le syntagme « *ordures ménagères* » est déterminé par le contexte du « *problème de la pollution* » et se trouve ainsi comme déjà posé par association.

- avec « *le* problème » on note que 100% des erreurs chez les avancés, 89% chez les débutants et 90% chez les intermédiaires se font au profit de l'article indéfini « *un* », les étudiants ne percevant pas le caractère unique de « *la pollution* » et du « *problème* » que cela constitue.

- avec « *un* réseau », c'est l'article défini « *le* » qui est employé, alors qu'il s'agit d'une première apparition et d'un dénombrement de « *réseau* ».

Dans ces trois cas, bien que le taux d'erreurs demeure assez élevé chez les avancés, on observe tout de même une amélioration des résultats d'un groupe à l'autre. Mais, il en va tout autrement avec le dernier cas, « *une* expérience », qui apparaît dans le titre. La principale cause d'erreur consiste ici à utiliser l'article défini et on remarque que c'est le groupe des intermédiaires qui réussit le mieux. Le choix de l'indéfini suppose une reconnaissance que le contexte linguistique s'apparente ici à un « *il y a* » par opposition à un « *voici / voilà* ». Le nom propre « Curitiba » pose un endroit où a lieu « *une* » expérience intéressante. On aurait de la même manière :

À Curitiba : une expérience intéressante
Une expérience intéressante à Curitiba

et la possibilité de l'article zéro :

Expérience intéressante à Curitiba

Par contre, « *expérience* » deviendrait posé dans la construction « *L'expérience intéressante de Curitiba* » et serait l'équivalent de « *voilà / voici l'expérience intéressante de Curitiba* ».

Parmi les autres résultats de cet exercice, on peut souligner une amélioration spectaculaire des performances au début de la seconde phrase :

« *Aujourd'hui, (la) majorité des habitants voyagent en bus [...]* »

On observe que la difficulté est grande pour les débutants qui présentent un taux d'erreurs de 73%, mais le taux chute à 33% chez les intermédiaires et à 15% chez les avancés. Il faut cependant noter qu'une partie des erreurs porte sur le genre (3/11 chez les débutants, 5/13 chez les intermédiaires et 3/6 chez les avancés), ce qui réduit en fait à 47% le taux d'erreurs de choix chez les débutants. De manière générale, on peut penser que l'amélioration des réponses peut s'expliquer par une familiarisation avec la formule « *la majorité de* ».

À propos des erreurs de genre, on observe que si on les rencontre un peu plus souvent dans cet exercice, elles concernent essentiellement, outre le nom « majorité » qui vient d'être évoqué, le nom « qualité » dans la même phrase (la qualité de l'air). L'emploi de l'article « le » devant « qualité » représente ainsi un taux d'erreurs de 33% chez les débutants, de 22% chez les intermédiaires et de 20% chez les avancés. On peut alors se demander si les noms en « -é » n'auraient pas tendance à être sentis de genre masculin par les apprenants. Signalons également une certaine tendance chez les intermédiaires et les avancés (12,5% d'erreurs chaque fois) à traiter « programme » comme un nom féminin. Le même phénomène a été observé à l'exercice 5 avec le mot « télégramme » qui occasionnait un taux d'erreurs croissant entre les deux premiers groupes (respectivement 20 et 22,5%) et le groupe des avancés (47,5%).

Dans un autre cas, c'est du côté des débutants que le taux d'erreurs est le plus faible, soit 27% contre 60% chez les intermédiaires et 55% chez les avancés :

« Chacun de nous doit chercher (des) solutions, sans attendre les décisions des organismes internationaux. »

L'erreur consiste le plus souvent ici à utiliser l'article défini « les ». C'est en tant que « référent à l'existence virtuelle » que le nom « solutions » demande l'article indéfini. Il n'est pas impossible que la suite du texte « les décisions » ait pu influencer le choix des étudiants.

C'est devant « le maire » dans la troisième phrase que les apprenants ont le mieux réussi. La valeur anaphorique de l'article défini est très bien reconnue, soit presque à 100%. Les quelques erreurs commises portent presque toutes sur le genre, deux seulement concernent le choix.

4.1.3 Bilan des exercices de type « choix »

Les exercices qui précèdent demandaient à l'apprenant de compléter des phrases en choisissant l'article approprié. Les résultats montrent que nos étudiants commettent plusieurs types d'erreurs dans l'emploi de l'article : erreurs de choix, de genre, de nombre et d'absence. Cependant, c'est l'erreur de choix qui prédomine nettement sur les autres types d'erreurs.

Selon les exercices, on observe des taux d'erreurs assez différents. De façon générale, on constate que la réussite est meilleure dans les phrases détachées que dans les textes suivis. On observe aussi que l'emploi de l'article partitif pose davantage de problèmes que celui du défini et de l'indéfini.

Certaines valeurs d'emploi semblent aussi représenter des obstacles particuliers pour les apprenants. C'est le cas, par exemple, du générique et de l'emploi du défini devant un nom qui se trouve déterminé par le contexte.

Par ailleurs, on a pu voir dans les réponses des apprenants l'influence d'un modèle (séquence typique) dans lequel on trouve en succession un GN débutant par un article indéfini et un GN débutant par un article défini.

Finalement, il est un peu surprenant de constater qu'il n'y a pas nécessairement de progrès systématique entre le groupe des avancés et les autres groupes. Dans bien des cas, ce sont les intermédiaires qui réussissent le mieux. Il est possible que les performances moins bonnes des étudiants avancés soient reliées au fait que ces étudiants se trouvent en stage dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont donc en bonne partie sortis du cadre académique et ne suivent plus de cours de langue durant cette période. Cela peut expliquer une certaine régression dans leurs performances linguistiques.

Nous allons maintenant examiner les résultats pour les deux exercices qui impliquaient des consignes autres que le choix d'articles, à savoir les exercices 2 et 3.

4.1.4 Résultats pour l'exercice 2 de type « production »

Cet exercice demandait à l'étudiant d'ajouter des articles (défini ou indéfini) à des mots donnés dans le désordre de manière à former une phrase. Trois phrases devaient être formées.

Il en est résulté un grand nombre de constructions différentes. On dénombre, en effet, 30 constructions différentes pour la première phrase, 18 pour la seconde et 39 pour la dernière. Une partie de ces constructions correspond à l'ordre des mots attendu, par exemple :

1. *Les orchidées sont des fleurs rares* (Début. 3)
2. *Le cuivre est le métal* (Début. 14)
3. *Le papillon est magnifique insecte* (Inter. 42)

Cependant, une autre partie des phrases produites ne témoigne pas d'une compréhension exacte des relations de sens à établir entre les mots ; c'est le cas par exemple dans :

4. *Des fleurs sont rares orchidées* (Avan. 28)
5. *Le métal est cuivre* (Inter. 11)

Le tableau suivant nous montre la proportion de ces deux types de réponses en fonction des phrases pour l'ensemble des étudiants et la proportion de constructions conformes à l'ordre attendu dans lesquelles les articles sont correctement utilisés (constructions réussies).

Tableau 16
Répartition des constructions produites par
les étudiants des trois groupes dans l'exercice 2.

Phrase	Constructions conformes à l'ordre				Constructions non conformes à l'ordre		Total	
	réussies		erronées		%	(N)	%	(N)
1	22,1%	(21)	18,9%	(18)	58,9%	(56)	100%	(95)
2	34,7%	(33)	20,0%	(19)	45,3%	(43)	100%	(95)
3	36,8%	(35)	37,9%	(36)	25,3%	(24)	100%	(95)
Total	31,2%	(89)	25,6%	(73)	43,2%	(123)	100%	(285)

Dans l'ensemble, les constructions conformes à l'ordre sont plus nombreuses que l'inverse, soit 56,8% contre 43,2%. C'est pour la première phrase qu'on observe la plus grande proportion de constructions incorrectes.

Notre intention n'est pas ici de procéder à une analyse détaillée de toutes les constructions. Notre intérêt portant essentiellement sur l'emploi de l'article, nous considérerons les diverses possibilités de combinaisons entre le défini, l'indéfini et l'article zéro en faisant abstraction à la fois de la conformité de l'ordre des termes et des erreurs portant sur le genre ou, ce qui est plus rare, sur le nombre. C'est donc dire que nous considérerons, par exemple, comme des choix analogues correspondant à « *le N est un N* » les trois constructions suivantes :

La cuivre est un métal

Le métal est un cuivre

Le métal est une cuivre

Les constructions n'entrant pas dans ces divers patrons (celles qui font appel au présentatif « c'est », par exemple) sont regroupées dans la catégorie « Autre ». Le tableau

suivant présente les résultats pour la première phrase où l'on proposait les mots : « *orchidées - fleurs - sont - rares* ».

Tableau 17
Répartition des constructions pour la première phrase de l'exercice 2¹.

Construction type			Débutants	Intermédiaires	Avancés	Total
Les N	Sont	Adj.	2	10	17	29
Les N	Sont	des N (2)	4	11	8	23
Les N	Sont	Ø N (2)	1	2	7	10
Des N	Sont	Ø N (2)	1	4	3	8
Des N	Sont	les N (2)	1	3	2	6
Des N	Sont	Adj.	0	5	1	6
Les N	Sont	les N (2)	2	1	0	3
Des N	Sont	des N (2)	0	2	1	3
Ø N	Sont	les N (2)	1	0	0	1
Ø N	Sont	Adj.	1	0	0	1
Autre			2	2	1	5

On observe que les constructions où le sujet est précédé par l'article défini « les » dominent largement celles qui sont précédées par l'article indéfini « des », à savoir 68% contre 26%. Une fois sur trois, les apprenants forment une phrase attributive (ex. : *Les fleurs orchidées sont rares*) mais utilisent le plus souvent dans ce cas « les » en première position, ce qui laisse supposer qu'ils comprennent la valeur générique du défini pluriel. La fréquence de cette construction augmente quand on compare les groupes intermédiaire et avancé au groupe débutant.

Avec « des » au début de la phrase, les apprenants ont tendance, soit à employer un nom sans article après « sont », soit à employer « les » comme deuxième article ou à faire une construction attributive (avec l'adjectif). On trouve beaucoup plus rarement la reprise

¹ Les résultats sont présentés en suivant l'ordre de fréquence observée pour chaque construction type.
 2. Cette construction peut contenir un adjectif avant ou après le nom.

du même article, qu'il s'agisse de l'indéfini ou du défini.

L'absence d'article s'observe mais elle est nettement plus fréquente en deuxième position qu'en première. On peut penser que la présence du verbe « être », qui permet la construction attributive avec l'adjectif et même, dans certains cas, avec le nom sans article (ex. : *Pierre est médecin*), favorise le non emploi de l'article après le verbe.

Examinons maintenant les constructions que les apprenants ont produites pour la seconde question, avec les mots : « *métal – cuivre – est* ». Les résultats obtenus apparaissent dans le tableau suivant.

Tableau 18
Répartition des constructions pour la seconde phrase de l'exercice 2.

Construction type	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Total
le N est un N	6	23	16	45
le N est Ø N	2	9	18	29
un N est Ø N	0	4	4	8
le N est le N	4	2	0	6
Ø N est le N	2	1	0	3
un N est le N	0	1	0	1
Autre	1	0	2	3

Comme on peut le constater, les constructions où l'article défini est employé en première position continuent à dominer très nettement celles où l'indéfini est à cette position, soit 84,21% contre 9,47%. La construction « *le N – est – un N* » est la plus fréquente (47,36%). Les apprenants semblent donc reconnaître une construction courante qui fait appel à la désignation d'une classe (générique singulier) pour ensuite la rapporter à une classe supérieure inclusive : *L'homme est un animal / Le cuivre est un métal*.

L'absence d'article en deuxième position représente 39% des choix et apparaît surtout lorsque l'article défini « le » est employé en première position devant le mot « métal ». Il se peut que les apprenants aient interprété le mot « cuivre » comme un adjectif qualificatif.

Par ailleurs, on peut signaler que plusieurs erreurs de genre se produisent avec le mot « cuivre » en faveur de « la » et « une ». Cette erreur est sans doute favorisée par la terminaison « -e » du mot « cuivre ». En effet, dans l'enseignement du français au Laos, on présente aux apprenants une règle générale disant que « *les mots qui se terminent par « -ion » ou « -e » sont généralement des noms féminins* ». Si dans bien des cas cela peut aider l'apprenant à déterminer le genre d'un nom en français, il ne s'agit pas d'une règle valable partout comme on peut le voir ici.

Examinons maintenant les résultats obtenus pour la dernière phrase où l'on proposait les mots : « *insecte – papillon – magnifique – est* ». Ils apparaissent au tableau suivant :

Tableau 19
Répartition des constructions pour la troisième phrase de l'exercice 2.

Construction type			Débutants	Intermédiaires	Avancés	Total
Le N	est	un N (1)	7	21	20	48
Un N	est	Adj.	1	4	4	9
Le N	est	Ø N (1)	0	1	6	7
Un N	est	Ø N (1)	0	2	3	5
Le N	est	Adj.	2	0	1	3
Le N	est	le N (1)	0	1	1	2
Ø N	est	Ø N (1)	0	1	1	2
Un N	est	un N (1)	0	1	1	2
Un N	est	le N (1)	0	1	0	1
Autre			5	8	3	16

(1) Cette construction peut contenir un adjectif avant ou après le nom.

On observe ici encore que les constructions dans lesquelles l'article défini est employé dans le groupe nominal sujet sont nettement plus nombreuses que celles faisant appel à l'article indéfini « un » ou « une » (60 contre 17).

Le nombre de constructions de type « *le – est – un (une)* » apparaît plus important que dans les deux phrases précédentes (48 constructions, soit plus de 50% des réponses) et demeure stable d'un groupe à l'autre. Les constructions attributives sans article sont relativement fréquentes. Comme précédemment, on note que l'absence d'article se produit majoritairement dans le syntagme verbal et peut être favorisée par la présence du verbe « être ».

Somme toute, dans l'ensemble de l'exercice, les apprenants choisissent plus souvent l'article défini que l'indéfini pour le syntagme nominal sujet. Si l'on peut voir dans ce choix la capacité de repérer la valeur générique de l'article défini, on constate qu'il y aurait progrès selon le niveau des étudiants. En effet, la proportion de choix de l'article défini en première position avec un second syntagme : « est un N », « est Adj. » ou « est Ø N » s'établit ainsi :

Tableau 20
Occurrence des réponses consistant à employer l'article défini
en 1^{ère} position selon le niveau des apprenants.

Phrase	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Total
1 ^{ère} phrase	7 (46,7%)	23 (57,5%)	32 (80,0%)	62 (65,3%)
2 ^{ème} phrase	8 (53,3%)	32 (80,0%)	34 (85,0%)	74 (77,9%)
3 ^{ème} phrase	9 (60,0%)	22 (55,0%)	27 (67,5%)	58 (61,1%)
Total	24 (53,3%)	77 (64,2%)	93 (77,5%)	194 (68,1%)

4.1.5 Résultats pour l'exercice 3 de type « justification de choix »

Cet exercice est constitué de deux phrases qui devaient être complétées en faisant appel à un article défini ou indéfini. En plus, on demandait à l'étudiant de justifier son choix. Les deux phrases étaient :

« (Le/un) dictionnaire est un outil de travail. »

« (La/une) femme lao porte une jupe longue pour aller au travail. »

L'emploi de l'un ou l'autre article était donc acceptable et nous voulions, par cette question, vérifier la compréhension que les apprenants avaient de la valeur générique des deux articles. Observons tout d'abord le choix fait par les étudiants entre l'article défini et l'article indéfini pour les deux phrases de l'exercice.

Tableau 21
Pourcentage de choix de l'article défini et indéfini dans l'exercice 3.

Groupe	Choix	
	<i>le / la</i>	<i>un / une</i>
Débutants	80,0%	20,0%
Intermédiaires	77,5%	22,5%
Avancés	78,8%	21,3%
Total	78,4%	21,6%

Ce tableau nous montre que l'article défini est nettement plus employé que l'article indéfini puisque le taux d'emploi du défini est de 78,4% contre seulement 21,6% pour l'indéfini. Cette tendance de choix en faveur de l'article défini est partagée par les trois groupes d'étudiants.

Examinons les résultats de plus près pour chacune des phrases ainsi que les justifications fournies par les apprenants. Celles-ci ont été regroupées en trois catégories, selon qu'elles évoquent la valeur « générale » de l'article (justification à orientation générique), sa valeur « particulière » (justification à orientation spécifique) ou une raison sans rapport avec les deux précédentes (justification « autre »). Voici quelques exemples¹ des formulations employées par les étudiants² :

Justification à orientation générique :

- « *femme lao renvoie à toutes les femmes lao* » (Début. 13)
- « *la femme lao en général* » (Inter. 3)
- « *toutes les femmes lao portent une jupe* » (Avan. 46)

Justification à orientation spécifique :

- « *on parle d'une femme qui va au travail en jupe* » (Inter. 15)
- « *on utilise "la" quand les autres savent déjà une fois* » (Avan. 3)
- « *on connaît la femme* » (Avan. 42)

Justification « autre » :

- « *c'est la tradition lao* » (Inter. 22)
- « *la est un article défini féminin* » (Inter. 36)
- « *une = indéfini on le met toujours devant le nom commun* » (Avan. 37, traduction)

Pour la première phrase, « (Le/un) dictionnaire est un outil de travail », le pourcentage d'apprenants ayant choisi l'article défini s'établit ainsi :

¹ On trouvera à l'annexe V le détail des réponses.

² Les commentaires sont transcrits intégralement, sans correction orthographique.

Débutants :	60,0%
Intermédiaires :	77,6%
Avancés :	80,0%

Dans l'ensemble, trois apprenants sur quatre choisissent l'article défini, mais on peut observer que les débutants ont davantage tendance à employer « un » (40% font ce choix). Comment les apprenants justifient-ils leur choix? Le tableau suivant présente les résultats en fonction des trois catégories d'arguments.

Tableau 22
Répartition des justifications pour la première phrase de l'exercice 3,
en fonction du choix de l'article et du niveau des apprenants.

Choix	Justification	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Ensemble
<i>Le dictionnaire</i> (N = 72)	Générique	46,7%	30,0%	40,0%	36,8%
	Spécifique	6,7%	15,0%	25,0%	17,9%
	Autre	6,7%	30,0%	12,5%	18,9%
	Sans réponse	0,0%	2,5%	2,5%	2,1%
<i>Un dictionnaire</i> (N = 23)	Générique	20,0%	0,0%	5,0%	5,3%
	Spécifique	0,0%	7,5%	10,0%	7,4%
	Autre	20,0%	15,0%	5,0%	11,6%
	Sans réponse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
		100%	100%	100%	100%

Ce tableau nous révèle que l'emploi de l'article défini « *le* » s'accompagne le plus souvent (dans près de 50% des cas) d'une justification générique. Pour le reste, les justifications « spécifiques » et « autres » sont assez également représentées. Il semble ainsi qu'une bonne partie des apprenants qui choisissent « *le* » n'ont pas perçu la portée généralisante de « *est un outil de travail* ». Seuls les débutants semblent relier plus nettement l'emploi de l'article à l'orientation généralisante du contexte. Chez les deux

autres groupes, le fait que les trois types d'explications soient bien représentés suggère que les étudiants sont plus conscients des diverses possibilités de l'article mais, en même temps, confus à ce sujet. Les avancés délaissent les interprétations « autre », mais ne distinguent pas bien la valeur de « le » dans ce contexte puisque le taux de justifications à orientation spécifique atteint la valeur la plus élevée avec ce groupe.

De leur côté, les apprenants qui choisissent « un » présentent avant tout des interprétations « spécifiques », sauf pour les débutants qui fournissent uniquement, et à part égale, des interprétations « génériques » ou « autre ». La part de ces dernières diminuent chez les intermédiaires et les avancés.

Examinons si ces tendances se retrouvent avec la seconde phrase : « (La/une) femme lao porte une jupe longue pour aller au travail ». Dans ce cas, le choix de l'article défini s'établit ainsi :

Débutants :	100%
Intermédiaires :	77,5%
Avancés :	77,5%

L'emploi de « la » domine largement ici puisqu'il représente 81% des choix pour l'ensemble des groupes. Assez curieusement, les débutants ne choisissent aucunement l'indéfini pour cette phrase. La répartition des justifications apparaît dans le tableau suivant :

Tableau 23
Répartition des justifications pour la seconde phrase de l'exercice 3,
en fonction du choix de l'article et du niveau des apprenants.

Choix	Justification	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Ensemble
<i>La femme</i> (N = 78)	Générique	80,0%	55,0%	62,5%	62,1%
	Spécifique	13,3%	7,5%	10,0%	9,5%
	Autre	0,0%	15,0%	5,0%	8,4%
	Sans réponse	6,7%	2,5%	0,0%	2,1%
<i>Une femme</i> (N = 17)	Générique	0,0%	2,5%	0,0%	1,1%
	Spécifique	0,0%	7,5%	17,5%	10,5%
	Autre	0,0%	7,5%	5,0%	5,3%
	Sans réponse	0,0%	2,5%	0,0%	1,1%
		100%	100%	100%	100%

On observe que la valeur générique de l'article défini semble nettement mieux saisie comparativement à la première phrase, la différence étant presque du double (62,1% contre 36,8%). On peut penser que le syntagme « la femme lao » constitue une expression que les apprenants entendent fréquemment.

L'article indéfini, de son côté, est employé presque entièrement pour sa valeur spécifique, ce type de justification étant fourni 6 fois sur 10. Un seul apprenant a évoqué la valeur générique dans ce contexte. Il est à remarquer que plusieurs justifications relatives à l'indéfini « une » font référence à l'idée de « première apparition ». On trouvait de même avec la première phrase, la mention de la position du nom en début de phrase.

Par ailleurs, il peut être intéressant de s'arrêter à la formulation des justifications des apprenants, dans la mesure où cela permet de cerner leur perception des valeurs de l'article. Si on s'en tient aux justifications « génériques » et « spécifiques » les valeurs évoquées à l'occasion de cet exercice sont les suivantes :

Tableau 24
Valeurs de l'article évoquées dans les justifications
fournies à l'exercice 3.

Article	Valeur	Exemples de formulation
le / la	Générique	« toutes les femmes » « les dictionnaire en général » « il y a beaucoup de dictionnaire »
	entité unique	« un seul dictionnaire »
	entité identifiable	« on connaît la femme » « une femme en particulier »
	identifiable par le contexte	« on le voit »
un / une	Générique	« il y a beaucoup de dictionnaires » « On ne sait pas de quel dictionnaire il s'agit »
	Spécifique (unicité)	« on parle d'une femme »
	(une quelconque)	« on ne sait pas laquelle »
	(posé pour la première fois)	« pas défini encore » « première apparition »

Comme on peut le constater, la formulation sous laquelle s'exprime le renvoi aux valeurs qu'il nous semble possible d'identifier est souvent plus ou moins juste. C'est le cas par exemple lorsque les apprenants évoquent l'idée de « grand nombre », dans laquelle on peut voir une confusion entre le concept de généralité et celui de pluralité. Associée à « un », cette justification apparaît tout à fait contradictoire. Il est surprenant de constater que l'idée de « classe » ou d'ensemble n'est jamais évoquée par les apprenants à propos du générique. On peut ainsi signaler que pour la première phrase, c'est l'expression « en général » qui est le plus souvent utilisée (17 fois pour 35 justifications génériques), alors

que pour la seconde phrase, l'expression qui revient le plus souvent (42 fois sur 59) est « toutes les femmes ». Encore une fois, il semble que l'orientation générique de cette seconde phrase soit mieux sentie.

L'analyse des réponses des apprenants montre aussi qu'il leur arrive d'utiliser totalement à tort des formulations qui proviennent sans doute de l'enseignement reçu. Par exemple, un apprenant évoque la valeur anaphorique pour « un » (« une dont nous avons parlé »). D'autres commentaires impliquent l'idée de « prélèvement aléatoire » qui s'attachent à « un », mais ils sont donnés pour l'article défini : « on ne peut identifier laquelle », « n'importe quelle femme », « une quelconque ».

En somme, l'analyse des réponses dans cet exercice vient confirmer que les apprenants ne distinguent pas clairement les valeurs générique et spécifique des deux articles. Dans bien des cas, le choix d'un article ne s'accompagne pas d'une justification appropriée. Si l'on peut penser que la valeur générique de l'article défini est connue des apprenants, il en va tout autrement pour la valeur générique de l'indéfini. Dans l'ensemble, les justifications fournies suggèrent aussi que les conceptions des apprenants concernant l'emploi de l'article sont peu précises. On peut noter, entre autres, l'association entre la position initiale du nom dans la phrase et l'article indéfini, ce qui vient confirmer certaines interprétations présentées précédemment.

4.1.6 Bilan de l'analyse générale des réponses

L'analyse des résultats qui précède fournit plusieurs informations intéressantes concernant l'utilisation de l'article par des étudiants laotiens. De manière générale, elle fait ressortir que cet aspect du français est une source importante de difficultés. Les divers types d'erreurs (choix, genre, nombre, absence d'article) sont observés dans les réponses aux questions qui demandaient d'employer l'article approprié. Ce sont toutefois les erreurs de choix qui dominent puisqu'elles représentent de 70 à 85% de toutes les erreurs, selon qu'on

les considère exclusivement ou associées à des erreurs de genre et/ou de nombre. Elles sont suivies par les erreurs de genre qui comptent pour 12% de l'ensemble des erreurs.

Le taux global d'erreurs pour l'ensemble des exercices demandant un choix est de 35%, ce qui peut sembler relativement faible. Cependant, les résultats sont très variables d'un exercice à l'autre et d'une phrase à l'autre. Dans l'ensemble, la réussite est plus élevée dans les phrases détachées que dans les textes suivis qui demandent une analyse plus fine des éléments du contexte. Ainsi, on observe que les contextes où le nom est déterminé par association et exige l'emploi de l'article défini échappent souvent aux apprenants. Par ailleurs, le choix de l'article semble influencé par le schéma plaçant en succession un article défini et un article indéfini (sur le modèle « *Un N ... le N* (anaphorique) ... »). Les phrases qui présentent cet ordre sont généralement mieux réussies que celles qui contiennent un article défini et, plus loin, un article indéfini. Enfin, parmi les trois articles, il ressort que c'est l'emploi du partitif qui cause le plus d'erreurs, toute proportion gardée.

Dans la plupart des cas, on ne note pas de progrès systématique entre le groupe des avancés et les autres groupes. Ce sont souvent les intermédiaires qui réussissent le mieux. Il est possible, comme nous l'avons déjà dit, que les performances moins bonnes des étudiants avancés soient reliées au fait qu'ils sont en stage et pratiquement sortis du cadre académique.

Pour ce qui est des réponses à l'exercice qui demandait de faire une phrase avec des mots fournis en ajoutant les articles appropriés, on constate que la majorité des phrases réalisées débutent par l'article défini. Cela suggère que la valeur générique du défini est comprise et cela de mieux en mieux à mesure que les apprenants progressent. On observe également que l'absence d'article se produit essentiellement après le verbe (donc en position 2) et que les apprenants évitent les constructions dans lesquelles on trouverait la répétition du même article (du type : « *les N sont les N* » ou « *des N sont des N* »).

Enfin, le dernier type de question, choix avec justification, montre que la double valeur spécifique/générique des articles défini et indéfini est mal connue des apprenants, en particulier quand il s'agit de l'article indéfini. Le fait que les apprenants choisissent tel ou tel article ne signifie pas qu'ils perçoivent clairement sa valeur d'emploi dans le contexte donné. Ainsi, plusieurs justifications sont inappropriées. L'analyse des justifications fournies met également en évidence que les apprenants connaissent diverses valeurs d'emploi des articles, mais que leurs connaissances sont souvent imprécises ou même carrément inexactes.

La suite de notre analyse nous permettra d'examiner de plus près la compréhension que les apprenants ont des diverses valeurs de l'article en français.

4.2 ANALYSE DES CHOIX EN FONCTION DE LA VALEUR D'EMPLOI DE L'ARTICLE.

Cette partie de l'analyse tentera d'examiner les choix (réussis ou erronés) de l'article faits par les étudiants laotiens dans l'ensemble du test et de les interpréter en nous appuyant sur le fonctionnement de l'article (défini, indéfini et partitif) que nous avons exposé dans le chapitre II. Nous limitons donc nos considérations ici aux erreurs dues au choix d'un article (indéfini / défini, indéfini ou défini / partitif) qui représentent, comme on l'a vu précédemment (cf. 4.1.1) près de 85% de toutes les erreurs. Cette analyse devrait nous permettre de mieux comprendre la nature et les causes des erreurs.

Afin de faciliter l'identification des différentes valeurs d'emploi de l'article, nous nous servirons du classement proposé au chapitre II (figure 5) que nous résumons ici :

Figure 6
Classement des différentes valeurs d'emploi des articles.

DÉFINI	INDÉFINI	PARTITIF
<p>Emploi spécifique</p> <p>D1. entité unique D2. entité notoire pour un groupe d'individus D3. entité abstraite non comptable D4. entité identifiable par la connaissance d'une autre entité déjà identifiée D5. entité identifiable par ses expansions D6. entité identifiable par le contexte physique ou psychologique des interlocuteurs D7. entité identifiable car le locuteur impose la présomption d'identification D8. entité identifiable par la reprise des informations mentionnées (anaphore)</p> <p>Emploi générique</p> <p>D9. le défini singulier désigne l'ensemble d'une classe d'individus (ensemble global) D10. le défini pluriel désigne une classe (ensemble maximal d'individus)</p>	<p>Emploi spécifique</p> <p>ID1. référent ayant une existence actuelle ID2. référent ayant une identité variable ID3. référent ayant une existence virtuelle</p> <p>Emploi générique</p> <p>ID4. l'indéfini singulier désigne un individu typique représentatif de toute sa classe</p>	<p>P1. le singulier des noms non comptables P2. le singulier des noms abstraits non comptables</p>

Il faut cependant signaler que le test soumis aux étudiants ne pouvait pas inclure toutes ces valeurs d'emploi de l'article mais que les cas essentiels ont été présentés. Cela parce que nous devions tenir compte des compétences linguistiques de nos sujets qui étaient de trois niveaux différents (débutant, intermédiaire et avancé) et que certains cas d'emploi comme l'article zéro ne convenaient pas au type de test.

4.2.1 Aperçu d'ensemble

Pour l'ensemble du test, le taux d'erreurs de choix est de 30% par rapport au nombre d'emplois. Si on distingue les trois niveaux d'apprentissage, les résultats pour chaque valeur d'emploi et pour l'ensemble apparaissent dans le tableau suivant :

Tableau 25
Taux d'erreurs de choix pour chaque valeur d'emploi
et pour l'ensemble en fonction du niveau des apprenants¹.

Valeur d'emploi	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne globale
D6	80,0%	35,0%	27,5%	47,5%
D1	53,3%	30,0%	30,0%	37,8%
P1	57,3%	20,5%	33,5%	37,1%
ID3	31,1%	43,3%	36,7%	37,0%
D5	48,3%	33,8%	27,9%	36,7%
D4	38,3%	33,1%	35,0%	35,5%
D10	33,3%	34,4%	38,0%	35,2%
ID1	42,1%	28,3%	30,8%	33,7%
D9	29,3%	19,5%	25,6%	24,8%
D3	20,0%	15,0%	13,3%	16,1%
D2	33,3%	10,0%	2,5%	15,3%
D8	17,8%	5,8%	9,2%	10,9%
Moyenne	40,4%	25,7%	25,8%	30,6%

1. Dans ce tableau, comme dans les suivants, les résultats sont présentés selon le taux moyen d'erreurs en ordre décroissant.

Ce tableau permet de constater que plus de la moitié des cas d'emploi occasionnent un taux moyen d'erreurs de choix supérieur à 35%, soit 7 valeurs d'emploi sur 12, ce qui suggère un degré de difficulté assez élevé. D'ailleurs, on peut observer que pour plusieurs valeurs d'emploi, il n'y a guère de progrès quand on compare le groupe des avancés à celui des intermédiaires. Ce sont souvent les intermédiaires qui présentent les taux d'erreurs les moins élevés. Cependant, il arrive même que ce soit chez les débutants que le taux d'erreurs est le plus faible (cf. ID3 et D10).

Dans l'ensemble, il apparaît que c'est la valeur D6 (entité identifiable par le contexte physique ou psychologique) qui cause le plus de difficultés aux apprenants. Elle est suivie, dans des proportions similaires, par les valeurs de l'article défini référant à une entité unique (D1), identifiable par association (D4) ou par expansion (D5), par celle de

l’indéfini marquant une référence virtuelle (ID3) et par celle du partitif des noms non comptables (P1). Par contre, les valeurs d’emploi les mieux réussies concernent toutes l’emploi de l’article défini : valeur anaphorique (D8), entité notoire (D2) et entité abstraite non comptable (D3).

Les résultats qui précèdent concernent l’ensemble des valeurs d’emploi du test soumis aux étudiants. Mais on peut se demander si les différents contextes dans lesquels chacune des valeurs d’emploi se trouve peuvent expliquer les difficultés des apprenants. C’est ce que nous tenterons de voir dans ce qui suit en examinant chaque valeur d’emploi. La présentation sera faite en considérant, comme dans le tableau précédent, le pourcentage moyen d’erreurs et en allant des valeurs les moins bien réussies à celles qui ont été mieux réussies.

4.2.2 Les résultats détaillés pour chaque valeur d’emploi

4.2.2.1 Emploi D6

Avec cette valeur d’emploi, l’article défini réfère à une ou à des entités spécifiques identifiées par le contexte physique ou psychologique (connaissance partagée) dans lequel se trouvent le locuteur et le destinataire. Cette valeur apparaît une seule fois dans le test mais occasionne beaucoup d’erreurs comme on le voit dans le tableau suivant :

Tableau 26
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d’emploi D6.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
1.6	<i>Ne fais pas trop de bruit! (Les) enfants dorment.</i>	80,0%	35,0%	27,5%	47,5%

Un taux d’erreurs surprenant (80% des emplois) est enregistré dans le groupe

débutant alors qu'il n'est que de 35% et de 27,5% dans les groupes intermédiaire et avancé. En faisant cette erreur, l'apprenant ne discerne pas que les « enfants » sont ici présentés par le locuteur comme bien identifiés (ou identifiables) par le destinataire. Cet énoncé se compose en effet d'une injonction suivie d'une justification explicative; la portée argumentative de cette dernière serait sans effet si le destinataire n'était pas en mesure d'identifier de quels enfants il s'agit. Le fait que l'article apparaisse au début de la phrase peut aussi avoir favorisé l'emploi de l'indéfini.

4.2.2.2 Emploi D1

Il s'agit de l'emploi dans lequel l'article défini renvoie à des entités uniques indépendamment de la situation d'énonciation et du contexte linguistique. Cet emploi est apparu à une seule reprise dans notre test et a occasionné un taux moyen d'erreurs de choix assez élevé, soit 37,8%.

Tableau 27
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D1.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	avancés	Moyenne
1.4.1	(La) planète devient de plus en plus chaude ;...	53,3%	30,0%	30,0%	37,8%

Comme on peut le voir dans ce tableau, les trois groupes d'étudiants éprouvent des difficultés dans le choix de l'article et c'est particulièrement évident pour les débutants puisque le taux d'erreurs commises par ces derniers s'élève à 53,3%. En choisissant l'article indéfini « une » ou « un », les sujets s'inscrivent dans un univers peuplé de planètes dont une quelconque « devient de plus en plus chaude », alors qu'en réalité c'est notre planète qui est en cause dans cet énoncé et qui en constitue l'unique référent. Encore ici, la position de l'article peut expliquer, au moins en partie, la réponse des apprenants.

4.2.2.3 Emploi P1

Cette valeur d'emploi concerne le partitif désignant le singulier d'entités non comptables. Elle figure à cinq reprises dans le test et occasionne un taux d'erreurs moyen de 37,1% des emplois. Le tableau qui suit montre les détails de cette valeur :

Tableau 28
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi P1.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
4.1.3	... <i>j'ajoute (du) citron et () sucre.</i>	60,0%	40,0%	67,5%	55,8%
4.6.1	<i>Pierre se versa (du) vin puis posa () bouteille...</i>	80,0%	30,0%	25,0%	45,0%
4.1.4	... <i>j'ajoute () citron et (du) sucre.</i>	53,3%	22,5%	47,5%	41,1%
4.1.1	<i>Je bois (du) thé parce que je n'aime pas ...</i>	53,3%	7,5%	15,0%	25,3%
4.3.1	<i>Il a bu (de la) bière avant de prendre () volant.</i>	40,0%	2,5%	12,5%	18,3%
Moyenne		57,3%	20,5%	33,5%	37,1%

Nous observons que les débutants ont plus de difficultés que les deux autres groupes puisque leur taux d'erreurs moyen est très élevé, soit 57,3%. Le cas le mieux réussi dans ce groupe est le GN « de la bière », qui compte néanmoins 40% d'erreurs, alors qu'on atteint 80% d'erreurs avec « du vin ». Même chez les deux autres groupes, trois cas sur cinq entraînent un mauvais choix d'article dans des proportions assez élevées.

La confusion de choix se fait ici tant avec l'article indéfini « un / une » qu'avec l'article indéfini « le / la ». Cela suggère que les apprenants méconnaissent la valeur de l'article partitif et ses conditions d'emploi.

4.2.2.4 Emploi ID3

C'est la valeur d'emploi dans laquelle l'article indéfini renvoie à une ou à des entités à l'existence virtuelle. Notre test contient trois cas d'emploi de cette valeur qui présentent un taux d'erreurs moyen de 37%.

Tableau 29
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi ID3.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
7,6	<i>Chacun de nous doit chercher_(des) solutions, ...</i>	26,7%	50,0%	50,0%	42,2%
1.5.2	<i>Mon père aimerait avoir () chien ou (un) perroquet.</i>	40,0%	35,0%	30,0%	35,0%
1.5.1	<i>Mon père aimerait avoir (un) chien ou () perroquet</i>	26,7%	45,0%	30,0%	33,9%
Moyenne		31,1%	43,3%	36,7%	37,0%

Ce tableau montre que ce sont les débutants qui ont le mieux réussi pour cette valeur d'emploi.

La valeur d'emploi ID3 ne semble donc pas suffisamment perçue par les apprenants lao. Leur erreur consiste à choisir l'article défini comme si les noms « solutions », « chien », « perroquet » étaient déjà posés dans l'existence. De plus, on note que les débutants et les intermédiaires peuvent utiliser des article différents pour deux GN coordonnés, ce qui suggère qu'ils n'ont pas une vue globale de la phrase.

4.2.2.5 Emploi D5

Il s'agit ici de la valeur d'emploi dans laquelle l'article défini est requis du fait que le nom est identifiable par voie de ses expansions. Elle apparaît à quatre reprises dans le test et représente un taux d'erreurs moyen de 36,7%. Voici le détail des résultats :

Tableau 30
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D5.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
6.3.2	<i>... (les) sifflements aigus qu'émettent ces petites bêtes lorsqu'on les chatouille ...</i>	66,7%	57,5%	51,6%	58,6%
7.2.2	<i>... affronter (le) problème de la pollution ...</i>	53,3%	47,5%	40,0%	46,9%
7.2.1	<i>Aujourd'hui, (la) majorité des habitants ...</i>	46,7%	20,0%	7,5%	24,7%
7.3.2	<i>... (la) qualité de l'air est beaucoup améliorée.</i>	26,7%	10,0%	12,5%	16,4%
Moyenne		48,3%	33,8%	27,9%	36,7%

Les résultats nous montrent que malgré le taux d'erreurs moyen élevé, cette valeur d'emploi D5 est marquée par une diminution notable des erreurs quand on compare les résultats des intermédiaires et des avancés à ceux des débutants et que le profil d'ensemble est ici plus cohérent. Mais il est clair que les étudiants lao ne semblent suffisamment attentifs au contexte qui justifie cette valeur d'emploi.

4.2.2.6 Emploi D4

Avec cette valeur, l'article défini réfère à une ou à des entités identifiables sur la base d'une association implicite avec une autre entité déjà identifiée. Cette valeur d'emploi s'impose à huit reprises dans l'ensemble du test et représente un taux d'erreurs de choix élevé, soit 35,5%. Voici le détail des résultats :

Tableau 31
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D4.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
4.6.2	<i>Pierre se versa du vin puis posa <u>(la)</u> bouteille sur la table.</i>	60,0%	72,5%	70,0%	67,5%
7.4.1	<i>... la prolifération des rats dans <u>(les)</u> ordures ménagères, ...</i>	60,0%	50,0%	45,0%	51,7%
1.9.3	<i>Selon les témoins, <u>(les)</u> voleurs ont agi très vite.</i>	60,0%	42,5%	47,5%	50,0%
4.3.2	<i>Il a bu de la bière avant de prendre <u>(le)</u> volant.</i>	40,0%	37,5%	45,0%	40,8%
7.2.1	<i>À Curitiba, [...] <u>(le)</u> maire a décidé d'affronter...</i>	53,3%	32,5%	27,5%	37,8%
4.6.3	<i>... posa la bouteille sur <u>(la)</u> table.</i>	20,0%	20,0%	27,5%	22,5%
1.2.2	<i>Tu as une belle maison, mais <u>(le)</u> jardin est petit.</i>	13,3%	10,0%	17,5%	13,6%
1.1.2	<i>... au cas où j'aurais mal à <u>(la)</u> tête.</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Moyenne		38,3%	33,1%	35,0%	35,5%

Nous observons que cinq cas sur huit entraînent un taux moyen d'erreurs supérieur à 38%. C'est le GN « la bouteille » qui est au sommet des erreurs avec un taux moyen d'erreurs de 67,5%, même si les débutants ont mieux réussi que les deux autres groupes dans ce cas. Dans l'ensemble, on peut constater que ces erreurs de choix découlant de l'emploi de l'article indéfini, et que nous avons eu l'occasion de commenter dans la partie précédente (cf. 4.1.2.2, 4.1.2.5), témoignent de la difficulté qu'ont les étudiants lao à prendre en considération dans l'emploi de l'article le contexte situationnel large. C'est le cas, par exemple, lorsque l'évocation de la situation « vol » entraîne le syntagme « les voleurs » même s'il n'a pas été question d'eux auparavant. Les apprenants semblent méconnaître cette valeur d'emploi de l'article défini, à l'exception du cas où l'association se laisse plus facilement voir dans la phrase même (maison / jardin) ou apparaît dans une expression courante (« mal à la tête »).

4.2.2.7 Emploi D10

Cette valeur d'emploi est celle dans laquelle l'article défini pluriel « les » désigne une classe d'individus. Elle est employée à quatre reprises dans le test et affiche un taux d'erreurs moyen de 35,2% des emplois. Les divers cas de D10 sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 32
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D10.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
5.2	<i>Je n'aime pas beaucoup (les) télégrammes.</i>	20,0%	45,0%	55,0%	40,0%
6.2.1	<i>Il n'y a pas que (les) singes et les humains qui rient : les rats aussi!</i>	40,0%	40,0%	34,7%	38,2%
6.2.2	<i>Il n'y a pas que les singes et (les) humains qui rient : les rats aussi!</i>	26,7%	35,0%	34,7%	32,1%
4.2.1	<i>Moi, j'aime (les) crevettes, ...</i>	46,7%	17,5%	27,5%	30,6%
Moyenne		33,3%	34,4%	38,0%	35,2%

Nous pouvons remarquer que le taux moyen d'erreurs de D10 augmente d'un niveau à l'autre. C'est devant le GN « les télégrammes » que le taux d'erreurs grimpe de façon spectaculaire pour atteindre 55% chez les avancés. Le mauvais choix se fait à la fois en faveur de l'article partitif « de » et de l'article indéfini « des », choix qui pourrait avoir été influencé par l'emploi de « beaucoup » (cf. 4.1.2.3). Dans les trois autres cas, par contre, c'est l'article indéfini « des » qui est employé alors que le contexte exige plutôt « les » afin de renvoyer à toute la classe des *humains*, des *singes* ou des *crevettes*. Nous avons pu voir précédemment (cf. 4.1.2.5) que la capacité des apprenants à reconnaître la valeur générique de l'article défini varie selon les contextes.

4.2.2.8 Emploi ID1

Avec cette valeur d'emploi, l'article indéfini (*un, une, des*) renvoie à une ou à des entités qui ont une existence actuelle ou dont on pose l'existence comme actuelle. Cette valeur apparaît dans 19 cas différents et occasionne un taux moyen d'erreurs de choix de 33,7%. Voici les résultats détaillés pour chaque cas :

Tableau 33
Résultats des erreurs de choix pour la valeur d'emploi ID1.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
6.3.1	<i>Selon (une) étude publiée dans New Scientist, ...</i>	86,7%	62,5%	68,4%	72,5%
1.7.1	<i>Sur (un) terrain vague près de Bagdad, ...</i>	60,0%	75,0%	75,0%	70,0%
6.3.4	<i>Les sifflements aigus [...] ne seraient pas des cris de détresse, [...], mais (des) rires.</i>	60,0%	57,5%	67,4%	61,6%
1.9.5	<i>... en emportant (une) forte somme d'argent.</i>	60,0%	65,0%	47,5%	57,5%
7,5	<i>... Voilà (un) programme original et intelligent...</i>	73,3%	52,5%	45,0%	56,9%
6.3.3	<i>Les sifflements aigus [...] ne seraient pas (des) cris de détresse ...</i>	60,0%	50,0%	53,7%	54,6%
7,1	<i>Curitiba : (une) expérience intéressante.</i>	66,7%	32,5%	52,5%	50,6%
7.2.3	<i>... en créant (un) réseau exemplaire de transport...</i>	66,7%	45,0%	40,0%	50,6%
1.9.4	<i>Ils sont enfuis à bord d'(un) hélicoptère...</i>	60,0%	22,5%	35,0%	39,2%
1.9.1	<i>(Un) vol spectaculaire a eu lieu hier à Vientiane.</i>	33,3%	2,5%	22,5%	19,4%
5.1	<i>Tu as reçu (un) télégramme.</i>	26,7%	15,0%	12,5%	18,1%
5.3	<i>Qu'est-ce qu'il y a? (Une) mauvaise nouvelle ?</i>	13,3%	15,0%	25,0%	17,8%
1.1.1	<i>Je vais prendre (des) médicaments avec moi ...</i>	26,7%	15,0%	10,0%	17,2%
5.5	<i>Je vais prendre (un) taxi.</i>	6,7%	15,0%	20,0%	13,9%
5.4	<i>Ils ont eu (un) accident de voiture.</i>	33,3%	5,0%	2,5%	13,6%
1.2.1	<i>Pierre a (une) belle maison, ...</i>	26,7%	2,5%	0,0%	9,7%
1.8.1	<i>(Une) voiture me suivait.</i>	13,3%	2,5%	5,0%	6,9%
1.8.3	<i>... elle était conduite par (un) homme grand et barbu.</i>	13,3%	2,5%	2,5%	6,1%
5.7	<i>C'est (une) très bonne idée.</i>	13,3%	0,0%	0,0%	4,4%
Moyenne		42,1%	28,3%	30,8%	33,7%

À l'examen de ce tableau, on constate que presque la moitié des cas affichent un taux d'erreurs moyen très élevé, c'est-à-dire de 40% et plus. Les débutants font plus de 60% d'erreurs pour les cas d'emploi en question, ce qui suggère un haut degré de difficulté. C'est le choix en faveur de l'article défini qui est la cause des erreurs touchant cette valeur d'emploi.

Cependant, dans l'autre moitié des cas, le taux d'erreurs moyen oscille entre 4 et 20%. Il est à remarquer que ces taux qui marquent une plus grande réussite se produisent davantage dans des phrases détachées que dans des textes. Le choix correct de l'article indéfini « un » pourrait également être facilité dans ces phrases par le fait que l'idée d'unicité (1) est souvent plus évidente (cf. un télégramme, un taxi, un accident, etc.) que dans les premiers exemples du tableau.

Parmi ces derniers, on remarque à deux reprises la présence d'un contexte « résumant » dans lequel l'indéfini impose surtout l'idée d'exemplarité : « Voilà un programme » et « Curitiba : une expérience » (une parmi d'autres).

On peut aussi rapprocher « Selon une étude publiée » et « Sur un terrain vague » où, à l'inverse de ce qui était observé avec la valeur D5, la présence d'une expansion adjectivale a peut-être favorisé le choix du défini, entraînant ainsi une très forte proportion d'erreurs pour cet emploi. Il semblerait important de sensibiliser les apprenants à ce type de contextes et d'éviter les indications déroutantes que l'on a relevées dans la grammaire de base qu'ils utilisent (cf. Annexe I et plus haut, 1.2).

4.2.2.9 Emploi D9

Cet emploi véhicule la valeur générique de l'article défini singulier, c'est-à-dire comme désignant une classe d'individus. Elle s'impose à cinq reprises dans le test et

présente un taux d'erreurs moyen de 24,8%. Ce qui nous place donc du côté des valeurs assez bien réussies. Les résultats détaillés pour cette valeur se trouvent dans le tableau suivant :

Tableau 34
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D9.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
6,1	<u>(Le)</u> rat dilate sa rate.	26,7%	57,5%	50,5%	44,9%
4.1.2	... je n'aime pas <u>(le)</u> café.	46,7%	15,0%	42,5%	34,7%
4.4	Au Moyen Âge <u>(le)</u> sel était rare.	60,0%	10,0%	15,0%	28,3%
4.2.2	..., mais mon mari préfère <u>(le)</u> poisson.	13,3%	15,0%	17,5%	15,3%
4.5.1	<u>(Le)</u> sport est bon pour la santé.	0,0%	0,0%	2,5%	0,8%
Moyenne		29,3%	19,5%	25,6%	24,8%

Néanmoins, on observe un taux d'erreurs élevé devant le GN « le rat », soit 44,9%. Ce sont les intermédiaires et les avancés qui en sont responsables puisqu'ils présentent respectivement un taux d'erreurs de 57,5% et 50,5% contre seulement 26,7% chez les débutants. Ce cas se trouve dans le titre du texte de l'exercice 7 et l'erreur consiste à employer l'article indéfini « un ». En fait, c'est ici l'appréhension du type de texte et de son contenu qui permet de choisir la valeur générique. L'emploi de « un » serait en effet possible si le titre annonçait une anecdote (fait divers, récit) se rapportant à un individu unique (ex : « un rat savant »). Par contre, devant « sport » la valeur générique de l'article défini singulier semble bien sentie puisque seuls quelques apprenants du groupe « avancé » ont fait un mauvais choix. Par ailleurs, l'erreur de choix se produit également en faveur de l'article partitif « du » ou « de » devant le GN « le café », qui a été commenté plus haut (cf. 4.1.2.2).

4.2.2.10 Emploi D3

C'est la valeur d'emploi dans laquelle l'article défini désigne une ou des entités abstraites non comptables. Elle est introduite à trois reprises dans le test et occasionne un taux moyen d'erreurs de 16,1%, ce qu'on peut donc considérer comme faible. Les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 35
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emplois D3.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
7,7	<i>C'est de nous finalement que dépend (la) survie de la planète.</i>	13,3%	12,5%	30,0%	18,6%
4.5.2	<i>Le sport est bon pour (la) santé.</i>	40,0%	7,5%	2,5%	16,7%
1.4.2	<i>La planète devient [...] ; (la) pollution en est la cause.</i>	6,7%	25,0%	7,5%	13,1%
Moyenne		20,0%	15,0%	13,3%	16,1%

Il est un peu surprenant de constater que devant le GN « la survie » le taux d'erreurs est beaucoup plus élevé chez les étudiants avancés (30%) que chez les deux autres groupes (13,3% et 12,5%). De même le taux d'erreurs atteint par le groupe des intermédiaires dans le troisième cas (la pollution) contraste fortement avec les résultats des autres groupes. Cela nous montre sans doute qu'il est très difficile de cerner toutes les variables qui interviennent au moment où l'apprenant fait un choix d'article.

4.2.2.11 Emploi D2

Dans cette valeur d'emploi, l'article défini réfère à une ou à des entités notoires pour un groupe d'individus. Elle apparaissait à deux reprises dans le test, dans la même phrase de surcroît :

« Demain, (le) président s'adressera à (la) population américaine ».

Voici les résultats détaillés de cette valeur d'emploi :

Tableau 36
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D2.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
1.3.1	<u>(le)</u> président	53,3%	15,0%	2,5%	23,6%
1.3.2	<u>(la)</u> population	13,3%	5,0%	2,5%	6,9%
	Moyenne	33,3%	10,0%	2,5%	15,3%

Nous observons que le taux d'erreurs de l'ensemble est relativement bas, soit 15,3%. En plus, c'est avant tout chez les débutants et devant le GN « le président » qui se trouve au début de la phrase (position 1) que les erreurs, dues au choix de l'indéfini, sont particulièrement notables. Cependant, on peut penser que la réponse des apprenants est guidée par la position de l'article (position 1), ce qui expliquerait la différence de réussite dans le second emploi. Les apprenants ayant tendance à utiliser l'article suivant l'ordre *indéfini – défini*, la valeur « notoire » attachée aux noms « président » et « population » n'est pas nécessairement le critère le plus décisif pour orienter le choix des débutants et des intermédiaires.

4.2.2.12 Emploi D8

C'est la valeur d'emploi dans laquelle le défini renvoie à des entités identifiables par reprise des informations mentionnées préalablement dans le contexte linguistique. A trois reprises, cette valeur apparaît dans le test et ne donne lieu qu'à un taux moyen d'erreurs très bas par rapport aux autres valeurs d'emploi, soit 10,9%.

Tableau 37
Résultats détaillés des erreurs de choix pour la valeur d'emploi D8.

Localisation	Emploi attendu	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Moyenne
5.6	<i>Veux-tu que j'appelle <u>(le)</u> taxi tout de suite?</i>	26,7%	15,0%	17,5%	19,7%
1.8.2	<i>Une voiture me suivait. <u>(La)</u> voiture était noire ...</i>	20,0%	2,5%	7,5%	10,0%
7.4.2	<i>..., <u>(le)</u> maire offre un kilo de légumes,</i>	6,7%	0,0%	2,5%	3,1%
	Moyenne	17,8%	5,8%	9,2%	10,9%

Ce tableau nous permet de constater que les apprenants se débrouillent sans trop de difficultés avec cette valeur d'emploi. Ils semblent bien saisir le fonctionnement de l'anaphore en repérant la reprise d'une entité déjà mentionnée surtout lorsque cela se fait à l'intérieur d'un texte suivi comme dans la troisième phrase (*le maire*).

4.2.3 Bilan de l'analyse des choix

L'analyse des choix en fonction de la valeur d'emploi de l'article nous montre que le taux de réussite varie considérablement selon la valeur impliquée. Selon les contextes, une même valeur d'emploi peut également donner lieu à des résultats très différents.

Les valeurs d'emploi les mieux réussies par les apprenants se rattachent toutes à l'article défini. Il s'agit de la valeur anaphorique (D8), de la référence à une entité notoire (D2) et à une entité abstraite non comptable (D3).

Les valeurs d'emploi qui sont source de difficultés concernent les autres valeurs de l'article défini ainsi que l'indéfini et le partitif. Pour ce qui est de l'article défini, les valeurs problématiques impliquent la référence à une entité identifiable par le contexte physique ou psychologique (D6), à une entité unique (D1) et à une entité identifiable par association (D4) ou par ses expansions (D5). Il convient toutefois de rappeler que l'épreuve n'offrait

qu'un seul exemple pour les valeurs D6 et D1. Il serait donc imprudent d'en conclure que les apprenants éprouvent de réelles difficultés avec ces valeurs d'emploi. Quant à l'article indéfini, c'est la valeur de référence à l'existence virtuelle (ID3) qui fait problème, mais la valeur la plus courante de l'indéfini (ID1) représente également des difficultés pour les apprenants dans une partie des contextes proposés. Finalement, dans le cas de l'article partitif, la valeur renvoyant à des noms non comptables (P1) paraît la plus difficile. Le choix de l'un ou l'autre article par les apprenants est sans doute le résultat de nombreux facteurs et de multiples interactions intervenant entre ces facteurs. Néanmoins, les résultats qui précèdent suggèrent que certaines valeurs d'emploi sont mieux reconnues que d'autres par les apprenants.

Nous allons maintenant observer si, dans les rédactions des scripteurs, ce sont les mêmes valeurs d'emploi qui sont source de difficultés ou si on observe d'autres genres de problèmes que ceux rencontrés dans les exercices.

4.3 Les résultats des rédactions

En plus du test, nous avons également demandé aux étudiants de rédiger un court texte. Cette épreuve se présentait sous deux formes distinctes (cf. 3.1.4). La première, qui s'adressait aux étudiants débutants, consistait en un récit sur un sujet libre, alors que la seconde, qui s'adressait aux étudiants intermédiaires et avancés, demandait d'écrire un récit à partir d'un scénario proposé (rencontre amoureuse).

Nous avons relevé les erreurs portant sur l'article et les avons codées à partir de notre grille des valeurs d'emploi. Nous n'avons cependant pas considéré les erreurs qui dépassaient les limites de l'article, comme celles reliées à l'emploi d'un autre déterminant ou impliquant une préposition.

Pour l'ensemble des quinze textes retenus, qui avaient une longueur d'une page et

demie à deux pages, nous avons relevé un total de 98 erreurs. Globalement, on peut observer une maîtrise assez bonne de l'emploi des articles, particulièrement de la valeur anaphorique (D8). Dans certaines copies, on remarque toutefois le recours fréquent à des pronoms anaphoriques, ce qui réduit le nombre de groupes nominaux et, par conséquent, la nécessité d'employer l'article. Il est difficile de savoir s'il s'agit là d'une stratégie d'évitement. En ce qui concerne les catégories d'erreurs, on retrouve, comme dans les exercices, des erreurs portant sur le choix, le genre et le nombre de l'article. Les erreurs d'omission sont, comme on pouvait s'y attendre, plus fréquentes que dans les exercices. Finalement, on rencontre aussi un autre type d'erreurs qui consiste à utiliser l'article là où il n'est pas requis (« Ajout »). La répartition de ces différents types d'erreurs est présentée au tableau suivant.

Tableau 38
Répartition des erreurs dans les rédactions selon les différents types
et en fonction du niveau des apprenants.

Catégorie d'erreurs	Débutants		Intermédiaires		Avancés		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Choix D / ID	12	(37,5%)	14	(46,7%)	14	(38,9%)	40	(40,8%)
Choix D ou ID / Part.	6	(18,8%)	1	(3,3%)	6	(16,7%)	13	(13,3%)
Genre	3	(9,4%)	0	(0,0%)	7	(19,4%)	10	(10,2%)
Nombre	2	(6,3%)	1	(3,3%)	2	(5,6%)	5	(5,1%)
Absence	6	(18,8%)	10	(33,3%)	2	(5,6%)	18	(18,4%)
Ajout	3	(9,4%)	4	(13,3%)	5	(13,9%)	12	(12,2%)
Total	32	(100%)	30	(100%)	36	(100%)	98	(100%)

À l'examen de ce tableau nous observons que les erreurs de choix sont encore le type d'erreurs le plus fréquent (comme dans les exercices). Elles représentent plus de 50% des erreurs relevées dans notre échantillon de rédaction.

Cependant, ce qui est différent des exercices est une apparition assez fréquente des

erreurs consistant à omettre l'article ou à l'employer dans des expressions qui ne l'exigent pas, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

- « *Depuis jour-là le crocodile mange le loup* » (Début., copie 3)
- « *parce que deux oiseaux n'étaient pas la même famille* » (Début., copie 5)
- « ... *il était lieu magnifique* » (Inter., copie 5)

Les erreurs de genre se trouvent alors au cinquième rang des différentes catégories.

Par ailleurs, on note que même pour les textes qu'ils rédigent, les apprenants font peu d'erreurs sur le nombre. Il semble ainsi que le genre, en français, pose plus de difficultés que le nombre. On peut d'ailleurs noter que certaines erreurs de nombre concernent un mot qui se termine par « -s » :

- « *elle pense tous les temps à Paul* » (Début., copie 2)
- « *je pensais tous les temps à lui* » (Inter., copie 2)
- « *Un garçon me donne les menus* » (Avan., copie 5)

Il peut être intéressant d'examiner dans quelle mesure les erreurs de choix qu'on rencontre dans les rédactions se rapprochent de celles relevées dans les exercices. Les résultats apparaissent au tableau suivant :

Tableau 39
Occurrence d'erreurs dans les rédactions pour
les différentes valeurs de l'article selon le niveau des apprenants.

Valeur d'emploi	Débutants	Intermédiaires	Avancés	Total	
				N	(%)
ID1	9	9	9	27	(50,9%)
P1	6	1	6	13	(24,5%)
D5	2	1	3	6	(11,3%)
D4	1	3	1	5	(9,4%)
D1	0	1	1	2	(3,8%)
Total	18	15	20	53	(100%)

La valeur la plus fréquemment impliquée concerne l'article indéfini à référent ayant une existence actuelle (ID1), soit plus de la moitié de toutes les erreurs. Le choix est entièrement fait ici en faveur de l'article défini alors que le contexte ne le favorise pas. Voici quelques exemples de ce type d'erreurs :

- « *Tout à coup le gros nuage est venu...* » (Inter., Copie 1)
- « *2 mois après, elle a fait la fête...* » (Début., copie 4)
- « *Elle était mince et portait la jupe pas très courte* » (Avancé, copie 4)
- « *...il y avait beaucoup de pagode et il y avait le beau paysage* » (Inter., copie 4)

On peut se rappeler que cette valeur d'emploi faisait aussi problème dans les exercices, du moins pour une partie des contextes (cf. 4.2.2.8).

En deuxième position, on retrouve le partitif qui faisait également problème dans les exercices. Ici, toutefois, les apprenants ont tendance à le remplacer par l'article défini (neuf fois sur treize) ou à employer seulement le « de ». L'indéfini n'est pas utilisé. Voici quelques exemples de cette erreur :

- « *elle aimait aller à la pagode pour donner les nourritures aux bronzes (=bonzes)* » (Début., Copie 4)
- « *Il m'a donné le thé tiède, ...* » (Avan., Copie 1)
- « *il y avait quelque fois le vent qui passait...* » (Avan., Copie 4)

Finalement, bien que moins nombreuses, les autres erreurs concernent les valeurs D5 (entité identifiable par ses expansions) et D4 (entité identifiable par la connaissance d'une autre entité déjà identifiée), ainsi que D1 (entité unique). En voici quelques exemples:

- « *j'ai reçu une nouvelle mariage du Bouunmi* » (Inter., copie 3)
- « *il a tourné sa tête vers moi* » (Inter., copie 5)
- « *il y a 5 ans je suis allé visiter au Laos.* » (Inter., copie 2)

En somme, la répartition des catégories d'erreurs de choix dans les rédactions ressemble à ce que nous avons pu observer dans les exercices. On ne retrouve pas d'erreurs pour la valeur D6 (entité identifiable par le contexte physique ou psychologique des interlocuteurs) qui figurait au premier rang dans le cas des exercices (cf. 4.2.1), mais on peut penser que le contenu des textes produits ne favorisait guère ce genre d'emploi. La même explication vaut probablement pour les valeurs D10 et D9 (emploi générique). Il convient aussi de souligner qu'on n'a rencontré dans cet échantillon aucune erreur dans l'emploi de l'article défini à valeur anaphorique. En somme, les données que l'on obtient à partir des rédactions ne remettent pas en cause le portrait que nous avons tracé quant aux difficultés que l'emploi de l'article pose aux apprenants laotiens, si ce n'est que les erreurs de choix ou d'ajout se produisent davantage quand les étudiants produisent un texte.

4.4 Bilan de l'analyse et pistes didactiques

Nous avons dans ce qui précède analysé les réponses que les apprenants ont fournies dans divers types d'exercices mettant en jeu l'emploi de l'article en français. Cette analyse s'est faite en considérant d'abord l'ensemble des erreurs pour chaque exercice, puis le lien entre les valeurs d'emploi et les erreurs portant sur le choix de l'article. À cela se sont ajoutées des observations sur des textes écrits par les apprenants. L'ensemble de ces données nous permet d'apporter une réponse aux questions que nous souhaitions éclairer par ce travail : Observe-t-on une amélioration des performances en fonction du niveau des apprenants? De quelle nature sont les erreurs commises dans l'emploi de l'article? Y a-t-il des valeurs d'emploi de l'article plus réussies ou plus problématiques que d'autres?

L'amélioration des performances

Dans le cas des exercices de choix, c'est chez les débutants que l'on trouve le taux moyen d'erreurs le plus élevé par exercice tout comme par catégorie d'erreurs de même que pour le pourcentage d'erreurs cumulées. Il y a diminution du taux d'erreurs chez les intermédiaires mais peu de progrès entre les intermédiaires et les avancés. Le taux moyen d'erreurs passe de 47% chez les débutants à 32% chez les intermédiaires et à 34% chez les avancés. Dans certains cas, il arrive que les intermédiaires réussissent mieux que les avancés. On peut également noter que dans les deux derniers exercices qui sont constitués de textes, le taux d'erreurs est partout élevé et qu'il y a peu de différences entre les trois groupes.

Pour ce qui est de l'exercice de type « production » (exercice 2), l'analyse des réponses montre qu'il y a plus de constructions conformes à l'ordre attendu chez les intermédiaires et les avancés que chez les débutants. On remarque dans ce cas un progrès constant d'un groupe à l'autre. Mais pour ce qui est de l'exercice de type « justification de choix » (exercice 3), ce sont, assez curieusement, les débutants qui fournissent le plus d'explications cohérentes.

Finalement dans les rédactions, on perçoit globalement plus de maîtrise chez les étudiants avancés, même si cela ne se traduit pas nécessairement par un taux moins élevé d'erreurs. Mais nous n'avons pas ici considéré le taux d'erreurs par rapport au nombre d'emplois ni la complexité des emplois.

En somme, on ne peut pas parler de progrès systématiques pour l'ensemble des mesures prises, mais l'amélioration est tout de même perceptible. Diverses raisons peuvent expliquer ce résultat. La supériorité dans un certain nombre de cas du groupe intermédiaire peut dépendre du fait que les avancés, ainsi qu'on l'a déjà mentionné, se trouvent à toutes fins pratiques en dehors du cadre académique. Ils ne bénéficient donc pas comme les

intermédiaires d'un enseignement continu susceptible d'entretenir leur compétence linguistique. De manière plus générale, le choix de l'article dépend de plusieurs facteurs et on ne peut exclure la possibilité d'interactions diverses (aussi bien positives que négatives) entre des contenus d'enseignement reçus et les tâches proposées. Par ailleurs, il est possible que certaines erreurs soient à considérer comme des erreurs « d'experts » (elles ne surviennent que pour des apprenants plus sensibles à diverses nuances de la langue) alors que d'autres demeurent des erreurs de « novices ».

Nature des difficultés

Les résultats montrent que nos étudiants ont commis plusieurs types d'erreurs dans l'emploi de l'article : erreurs de choix, de genre, de nombre et d'absence. Toutefois, ce sont les erreurs de choix qui dominent aussi bien dans les exercices que dans les rédactions puisqu'elles représentent plus de 80% des erreurs dans le premier cas et plus de 50% dans le second. La plupart des exercices mettaient en jeu l'opposition défini / indéfini. Il ressort cependant que les erreurs de choix impliquent également le partitif. Les apprenants ont du mal à distinguer les différents emplois de ces articles, notamment lorsque c'est le recours au contexte qui permet de déceler la valeur attendue. On a ainsi vu que le taux moyen d'erreurs est en général plus élevé lorsque les apprenants avaient affaire à un texte que lorsqu'ils avaient à traiter des phrases détachées.

En dehors des erreurs de choix, le genre de l'article est également une source fréquente d'erreurs. Les marques de pluriel, par contre, semblent plus faciles à maîtriser aussi bien en rédaction que dans les exercices.

Comme on pouvait s'y attendre l'omission de l'article se produit plus fréquemment dans les rédactions que dans les exercices, en particulier dans le groupe des intermédiaires où elle représente le tiers des erreurs relevées. L'erreur inverse qui consiste à utiliser l'article dans des syntagmes où il n'est pas requis apparaît également dans les rédactions

(cf. 4.3). Dans ce cas, les groupes se distinguent peu si ce n'est que cette erreur est plus faiblement représentée chez les débutants. On peut penser que les expressions et les contextes syntaxiques dans lesquels apparaît l'article zéro sont plus susceptibles d'être utilisés à mesure que les capacités d'expression des apprenants se développent. Il faut du temps pour maîtriser les divers cas d'emploi et de non-emploi de l'article en français.

Les erreurs observées chez les apprenants semblent donc principalement liées à la complexité du fonctionnement de l'article en français et à la subtilité de ses valeurs d'emploi. Mais en outre, on peut penser que les apprenants ont intégré ou surgénéralisé certains schèmes de constructions dans l'emploi des articles. Ainsi, dans les exercices où ils doivent former une phrase, ils emploient majoritairement l'article défini dans le groupe nominal sujet et l'indéfini (ou rien) dans le groupe attribut, comme dans : « *Le cuivre est (un) métal* ». De même, les apprenants évitent les structures de type « *Le (N) est le (N)* » tout comme « *Un (N) est un (N)* ». Par contre, dans d'autres constructions (phrases d'exercice ou texte), ils semblent influencés par le schéma typique où l'on trouve en succession l'article indéfini + l'article défini anaphorique (*Un homme entra (...). L'homme se dirigea vers le guichet.*).).

En somme, on peut faire l'hypothèse qu'au moment d'employer un article, les apprenants laotiens sont influencés non seulement par leur connaissance (plus ou moins implicite) des valeurs d'emploi des articles et leur capacité à traiter l'information fournie par le contexte linguistique ou situationnel, mais également par les constructions syntaxiques dans lesquelles figure l'article. Il s'agit là d'un résultat intéressant dégagé par notre recherche.

Difficulté relative des valeurs d'emploi

En dépit des limites de notre épreuve, en particulier du fait que les valeurs d'emploi ne sont pas toutes représentées plusieurs fois, il ressort de nos données que les diverses valeurs de

l'article ne présentent pas toutes le même degré de difficulté pour les apprenants.

Du côté de l'article défini, on constate que les valeurs qui font problème concernent les cas où le référent du nom est identifiable soit en raison du contexte physique ou psychologique (D6), soit par les expansions du nom (D5), soit par association (D4) ou, encore, du fait qu'il représente une entité unique (D1). Ces difficultés sont souvent plus marquées chez les débutants (cf. D6 et D5), mais elles peuvent aussi apparaître persistantes, pour une partie des cas du moins. C'est sur ces mêmes valeurs que se produisent les erreurs dans les rédactions. En revanche, la valeur anaphorique de l'article défini (D8) est la mieux réussie aussi bien dans les exercices que dans les rédactions, et, à un moindre degré la valeur de défini « notoire » (D2) et son emploi devant des noms abstraits non comptables (D3).

Alors qu'on s'y attendait moins, l'article indéfini pose également nombre de difficultés aux apprenants. Son emploi avec un nom à référence virtuelle a entraîné un haut taux d'erreurs en particulier chez les intermédiaires. Même dans ses emplois les plus courants, les apprenants lui ont souvent préféré l'article défini ou même l'article partitif, du moins dans une partie des contextes où il apparaissait. Chez les débutants, les erreurs concernant l'indéfini sont plus généralisées. Nos résultats suggèrent par ailleurs que la valeur générique de l'article indéfini est peu reconnue par les apprenants et que leur connaissance des conditions d'emploi de cet article manque de précision. Ainsi cet article est souvent associé à l'idée de « non connu » (plutôt que de *non identifiable par le destinataire*) ou à la position première dans la phrase comme le montre le relevé des justifications données dans l'exercice 3.

Finalement, l'emploi du partitif apparaît comme une source de difficultés majeures pour les apprenants, et ce aussi bien dans les exercices que dans les rédactions. Les apprenants utilisent souvent l'article défini ou l'indéfini à sa place, mais dans les exercices il est apparu que son maniement s'améliorait chez les intermédiaires et les avancés.

De l'ensemble de ces données, il nous paraît maintenant possible de dégager certaines pistes pour l'enseignement qui pourraient aider à améliorer la maîtrise des articles chez les étudiants laotiens.

Pistes didactiques

Il est avant tout nécessaire de se fonder, comme nous l'avons nous-même fait pour notre étude, sur une description rigoureuse des règles qui gouvernent l'emploi de l'article en français. Ainsi, il convient de dépasser une opposition trop simpliste comme celle de *connu / non connu* pour contraster l'emploi des articles défini / indéfini. Une analyse plus précise de l'article doit tenir compte du cadre de l'énonciation et permettre aux apprenants de comprendre que ce dont il s'agit, c'est de la possibilité pour le destinataire d'identifier le référent auquel renvoie le nom. Il importe ensuite de les amener à reconnaître les différentes conditions où cette identification est possible. De même, dans le cas de l'article indéfini, il est important de faire connaître aux apprenants les diverses conditions d'emploi de ce déterminant, comme sa valeur de référence virtuelle et sa valeur générique. Bien entendu, cette compréhension du fonctionnement de l'article doit d'abord être bien intégrée par les professeurs si l'on veut qu'ils puissent proposer aux étudiants des activités appropriées.

Sur le plan des démarches, nous pensons d'abord qu'il convient de faire plus de place à un enseignement systématique de la grammaire en classe de langue, compte tenu des limites aujourd'hui reconnues d'une approche communicative stricte (Germain et Séguin, 1995). Dans cette optique, les enseignants auraient intérêt à s'inspirer d'approches qui favorisent l'apprentissage de la grammaire dans des contextes riches et authentiques (Celce-Murcia, 1995) et qui font appel à l'intuition linguistique des apprenants et encouragent leur réflexion sur la langue (Besse et Porquier, 1984).

Ainsi, il importe d'amener les apprenants à observer le fonctionnement de l'article dans des textes authentiques en leur donnant l'occasion de commenter les différents emplois, plutôt que de s'en remettre à des exercices répétitifs sur des phrases décontextualisées. Parallèlement, il s'agit de faire découvrir progressivement aux étudiants les notions sémantiques impliquées dans le système de l'article en français, en partant des oppositions les plus fondamentales pour aboutir à celles qui sont plus subtiles. L'enseignement devrait ainsi amener les apprenants à saisir le lien entre le choix de l'article (défini / indéfini) et le mécanisme référentiel en observant les différentes conditions où le destinataire est en mesure ou non d'identifier le référent auquel renvoie le nom. De même, les apprenants devraient avoir l'occasion d'observer et d'employer l'article en contrastant des valeurs comme « entité notoire / un parmi d'autres » (ex. : *le président / un président*), « générique / spécifique » (ex. : *l'éléphant est un pachyderme / un éléphant a été acheté par le zoo...*), « nom + expansion / nom », et ainsi de suite pour les différentes valeurs. Dans le cas du partitif, il s'agirait de sensibiliser les étudiants à l'opposition comptable / non comptable (*prendre un café / je bois du café*) et à la possibilité de l'emploi générique (*j'aime le café / je bois du café*). On pourrait ici s'inspirer avec profit des suggestions que Celce-Murcia et Larsen-Freeman (1983, chap. 14) présentent pour l'apprentissage de l'article en anglais (en veillant, bien entendu, à les adapter au système du français), avec des activités qui peuvent se réaliser à l'oral ou à l'écrit. À la suite de productions écrites, d'exercices d'emploi ou de traduction, on devrait également favoriser des activités qui demandent aux apprenants de justifier ou d'expliquer les choix qu'ils ont faits.

S'il faut viser à enseigner les valeurs et l'utilisation de l'article dans des contextes riches qui permettent de saisir les variables sémantiques et pragmatiques en jeu, il convient également de porter attention à la dimension syntaxique. Il faut éviter d'exposer les apprenants à des contextes phrasiques stéréotypés, mêmes dans les premières phases de l'enseignement. En particulier, il est important de faire voir aux apprenants les différentes possibilités de séquences des articles défini et indéfini. L'enseignement donné actuellement semble encourager l'association entre l'emploi de l'indéfini et la position du nom en début

de phrase, comme le suggèrent les justifications données par les étudiants dans notre test (voir l'annexe V). Il faut aussi attirer l'attention des apprenants sur certaines constructions comme la coordination de deux SN, où l'on trouve normalement le même type de déterminant (ex. : *J'aimerais avoir un chat ou un chien*). De façon plus générale, nous devons amener l'étudiant à aborder la phrase dans sa totalité, plutôt que de la traiter comme une succession de syntagmes.

Finalement, il nous semble essentiel de permettre aux apprenants de verbaliser leur compréhension des valeurs de l'article et de ses conditions d'emploi. Cet aspect du français représentant comme on le sait une source notable de difficultés pour des apprenants lao, dont la langue est si différente du français, il est d'autant plus important de travailler à développer leur intuition linguistique à l'égard du système des déterminants. Il faut donc veiller à ce que le climat de la classe encourage les étudiants à exprimer leurs conceptions et que l'enseignant les aide, éventuellement, à les confronter aux faits. C'est ce qui peut leur permettre de préciser leur compréhension du fonctionnement de l'article et de la faire progresser.

En somme, la complexité de l'article en français commande une présentation rigoureuse, dans des contextes significatifs complets et qui tient compte des indices aussi bien syntaxiques que sémantiques qui peuvent orienter la compréhension des apprenants. Un enseignement efficace de la grammaire exige également qu'on soit attentif au processus de construction progressive des connaissances que réalise l'apprenant.

CONCLUSION

CONCLUSION

Le présent travail consistait à relever et à analyser les erreurs touchant l'emploi de l'article dans des productions écrites d'étudiants laotiens de français langue étrangère. Cette étude avait pour objectifs principaux de mieux comprendre la nature des difficultés rencontrées par les apprenants dans le maniement de l'article, de voir dans quelle mesure des progrès sont observables quand on compare des groupes d'apprenants de niveaux différents et, à la lumière des résultats obtenus, d'identifier des pistes didactiques susceptibles de faciliter l'apprentissage de cet aspect du français par des apprenants laotiens.

En nous appuyant sur des descriptions linguistiques du fonctionnement de l'article, notamment l'ouvrage de Corblin (1987) et la synthèse de Riegel, Pellat et Rioul (1994), nous avons proposé un portrait d'ensemble des différentes valeurs rattachées à l'emploi du défini, de l'indéfini, et du partitif. Cette description nous a servi de grille pour analyser notre corpus, lequel était constitué de 95 copies d'une épreuve écrite et de 15 rédactions provenant de trois groupes d'étudiants du Département de Français de l'Université Nationale du Laos.

L'analyse de ces données montre que les apprenants commettent plusieurs types d'erreurs dans l'emploi de l'article : erreurs de choix, de genre, de nombre, absence de l'article ou ajout là où il n'est pas requis. Cependant, dans l'épreuve comme dans les rédactions, ce sont les erreurs de choix qui prédominent nettement. Par ailleurs, l'amélioration des performances est visible entre les débutants et les deux autres groupes, mais elle est généralement faible ou inexiste entre le groupe des intermédiaires et celui

des avancés. De manière générale, les difficultés que les apprenants éprouvent quant au choix de l'article apparaissent persistantes d'un niveau à l'autre en particulier lorsqu'ils font face à des textes comparativement à des phrases détachées.

Une analyse de ces erreurs de choix, à la lumière de la synthèse du fonctionnement de l'article que nous avons faite, nous a permis de repérer les valeurs d'emploi les mieux réussies par les apprenants laotiens et celles qui le sont moins. Les premières se rattachent toutes à l'article défini : valeur anaphorique, référence à une entité notoire et référence à une entité abstraite non comptable. Cependant, les valeurs d'emploi sur lesquelles les étudiants trébuchent le plus souvent sont celles qui concernent les autres valeurs de l'article défini ainsi que celles de l'indéfini et du partitif. Pour ce qui est du défini, il s'agit des valeurs impliquant la référence à une entité identifiable par le contexte physique ou psychologique (D6), à une entité unique (D1) et à une entité identifiable par association (D4) ou par expansion (D5). Quant à l'article indéfini, c'est surtout la valeur de référence à l'existence virtuelle (ID3) qui fait problème. Finalement, dans le cas de l'article partitif, la valeur renvoyant à des noms non comptables (P1) paraît la plus difficile. Le degré de difficultés de certaines de ces valeurs a été confirmé par les textes que les étudiants ont eux-mêmes rédigés.

Enfin, il ressort de nos données que les apprenants sont influencés dans le choix de l'article par une construction typique dans laquelle un article indéfini apparaît en début de phrase suivi, plus loin, par un défini anaphorique. La surgénéralisation de ce schéma amène les apprenants à associer étroitement l'emploi de « un » à la position 1 dans la phrase et à éviter l'emploi du défini sauf lorsque la valeur générique de ce dernier est en cause.

Compte tenu de l'absence d'études sur le sujet, ce travail se voulait avant tout exploratoire et il comporte nécessairement plusieurs limites. En premier lieu, l'instrument de mesure utilisé, l'épreuve écrite, demeure relativement grossier. D'une part, il ne permettait pas de sonder la totalité des valeurs d'emploi de l'article ni d'obtenir une

représentation équivalente de chaque valeur. C'est pourquoi les résultats obtenus doivent avant tout être considérés en termes de tendances. D'autre part, il y aurait sans doute place pour l'amélioration, du point de vue syntaxique ou sémantique, de certaines des questions adressées aux apprenants. Néanmoins, nous pensons que l'épreuve écrite a permis de sonder et de comparer plus facilement les performances des apprenants que ne le fait la rédaction. Dans ce dernier cas, la possibilité d'évitement de certaines structures et la présence d'autres problèmes associés au maniement des déterminants (comme l'emploi des prépositions) rend l'analyse beaucoup plus délicate.

Cela nous amène à signaler une seconde limite de notre étude qui tient dans le fait que nous n'avons pas considéré exhaustivement toutes les particularités de l'emploi de l'article en français. Ainsi l'effet de la négation et de l'emploi des prépositions n'a pas été retenu. Or il est probable, comme le suggère les rédactions analysées, qu'il s'agit là d'une zone de difficultés importantes. Une étude plus complète devrait donc s'attacher également à l'emploi de l'article dans ces contextes syntaxiques particuliers.

En troisième lieu, finalement, nous pensons qu'une analyse plus approfondie du maniement de l'article par des apprenants laotiens aurait avantage à considérer le portrait global des réponses fournies dans une séquence donnée (phrase ou texte). Dans bien des cas, en effet, il nous est apparu que le choix d'un article pouvait conditionner le choix subséquent et ainsi de suite. Cet aspect a été abordé à travers l'examen du taux d'erreurs en fonction de la position des articles défini et indéfini, mais il pourrait constituer une piste d'investigation plus importante et permettre, éventuellement, de dégager des profils individuels.

En dépit de ces limites que présente notre étude, nous pensons qu'elle est de nature à éclairer les difficultés que les apprenants laotiens éprouvent dans le maniement de l'article en français. Les données qui ressortent de notre analyse constituent à nos yeux des informations utiles pour les enseignants soucieux de favoriser l'apprentissage de leurs

élèves. Ces résultats pourront dans certains cas venir confirmer des impressions ou des observations de l'enseignant; dans d'autres cas, ils pourront lui servir de grille pour comprendre autrement les difficultés ou les erreurs des apprenants et trouver des moyens d'y remédier. Nous pensons également que les pistes didactiques auxquelles notre analyse nous a conduit peuvent améliorer l'efficacité de l'enseignement actuel, qu'il s'agisse de fonder l'enseignement de la langue sur des descriptions linguistiques plus rigoureuses, de faire une large place au travail sur les textes plutôt que de s'en remettre aux exercices mécaniques sur des phrases détachées, ou d'encourager les apprenants à verbaliser leurs conceptions afin de les confronter aux faits et de les faire évoluer.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- BESSE, H. et PORQUIER, R. (1984), *Grammaires et didactique des langues*, Hatier, Credif.
- BOULARÈS, M. et FRÉROT, J.-L. (1997), *Grammaire progressive du français : avec 400 exercices : niveau avancé*, Paris, Clé international.
- CELCE-MURCIA, M. (1995), Learning and teaching L1 and L2 grammar : many differences but also some similarities, *Revue de l'ACLA*, vol. 17, 2, p. 47-55.
- CELCE-MURCIA, M. et LARSEN-FREEMAN, D. (1983), *The grammar book, An ESL/EFL teacher's course*, Rowley, Mass., Newbury House Publishers.
- CHEVALIER, J.-C. (1966), « Éléments pour une description du groupe nominal. Les prédéterminants du substantif », *Le Français moderne* n° 4, p. 241-254.
- CORBLIN, F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.
- DELATOUR, Y., LÉON-DUFOUR, M., MATTÉ, A. et al. (1991), *Grammaire du français : cours de civilisation française de la Sorbonne*, Paris, Hachette.
- DENIS, D. et SANCIER-CHATEAU, A. (1994), *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche.
- DOMINIQUE, P., GIRARDET, J., et VERDELHEN, M. (1988), *Le Nouveau Sans Frontières : méthode de français*, Paris, Clé international.
- DUBOIS, J. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- GARDES-TAMINE, J. (1988), *La grammaire / 2, Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- GENEVAY, E. (1994), *Ouvrir la grammaire : interlocuteur, énoncé, communication, phrase*, Lausanne, Loisirs et Pédagogie.

- GERMAIN, C. et SÉGUIN, H. (1995), *Le point sur... la grammaire en didactique des langues*, Anjou, CEC.
- GREVISSE, M. (1957), *Précis de grammaire française*, Gembloux, Duculot, 26^{ème} édition.
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (1982), *Nouvelle grammaire française : applications*, Paris, Duculot.
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (1986), *Le bon usage : grammaire française*, Paris, Duculot, 12^{ème} édition.
- GUILLAUME, G. (1919), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- HOSPITALIER, J.-J. (1937), *Grammaire laotienne*, Paris, Imprimerie Nationale.
- MOESCHLER, J. et REBOUL, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique du français*, Paris, Édition du Seuil.
- PERRET, M. (1994), *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, F. Nathan.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- TOMASSONE, R. (1997), *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.
- VARGAS, C. (1995), *Grammaire pour enseigner / 2, La phrase verbale : les fonctions et les catégories*, Paris, Armand Colin.
- VONGVICHIT, P. (1991), *Grammaire laotienne*, (en langue lao), 2^{ème} édition, Vientiane, Néo Lao Sangsat.
- WILWET, M. (1998), *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot.

ANNEXE I

Extrait de DELATOUR, Y., LÉON-DUFOUR, M., MATTLÉ, A. et al.,
Grammaire du français : cours de civilisation française de la Sorbonne,
Paris, Hachette, 1991.

Les articles

1. *La poste ferme à 19 heures.*
2. *J'ai une bonne idée.*
3. *Voulez-vous du pain?*

L'article est *un déterminant* qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il précède; il y a trois sortes d'articles :

- l'article défini (1)
- l'article indéfini (2)
- l'article partitif (3)

S O M M A I R E

■ L'article défini	p. 108
■ L'article indéfini	p. 111
■ L'article partitif	p. 112
■ Valeurs comparées des trois articles	p. 113
■ Les articles indéfinis et partitifs dans la phrase négative	p. 115
■ Omission des articles indéfinis et partitifs	p. 117
■ Omission des trois articles	p. 119

L'ARTICLE DÉFINI

1. Formes

Masculin singulier	Féminin singulier	Masculin et féminin pluriel
le	la	les

le livre → les livres
 la table → les tables

1. Devant une voyelle ou un *h* muet :
- le → l' l'arbre, l'homme
 la → l' l'université, l'heure

2. L'article se contracte avec les prépositions *à* et *de* :
- | | | |
|----------|-------|--------------------------|
| à + le | → au | Nous allons au cinéma. |
| à + les | → aux | Il parle aux enfants. |
| de + le | → du | La table du salon. |
| de + les | → des | Les feuilles des arbres. |

2. Emploi

On emploie l'article défini

1. Lorsque le nom désigne une personne ou une chose *connue ou unique* :

- Le Soleil éclaire la Terre.
- La tour Eiffel a été construite en 1889.

2. Lorsque le nom a une *valeur générale* :

- L'argent ne fait pas le bonheur.
- J'aime beaucoup le jazz.
- Ils habitent à la campagne.

Attention!

Il n'y a pas d'émission devant un *h* aspiré :
 le héros, la hauteur.

3. Lorsque le nom est *déterminé* par une proposition subordonnée relative (1), un complément de nom (2), ou le contexte (3) :

- Le voyage que je devais faire a été annulé. (1)
- Le prochain voyage du pape aura lieu au printemps. (2)
- Nous sommes allés en Italie en voiture ; le voyage a été un peu long. (3)

On emploie donc l'article défini devant :

- les noms géographiques

l'Europe, la Suède, l'Ouest, l'océan Atlantique, le Nil, les Alpes, la Normandie, etc.

- les peuples et les langues

les Italiens, les Grecs, etc.
 le chinois, l'hébreu, etc.

- les saisons, la date et les fêtes

l'hiver, le printemps, l'été, l'automne
 le 15 mars, le lundi 15 mai
 la Toussaint, le jour de l'an, etc. (mais Noël et Pâques)

- les titres

le Président, la reine, le Premier ministre, le général Dupont, le professeur Dubois, etc.

- les noms de famille

les Martin
 (Attention ! le nom ne se met pas au pluriel)

- les couleurs

le vert, le blanc, etc.

- le superlatif

le plus connu, la plus petite, etc.

- pour exprimer une mesure

10 francs le kilo, 20 francs le mètre, 5 francs le litre, 90 km à l'heure, etc.

Renvoi

Voir dans ce chapitre p. 113-114.

Remarque

On ne met pas d'article devant certains noms de pays :
 Cuba, Israël, Madagascar, Chypre, etc.

Remarques

1. On ne met pas d'article devant les noms des mois :
 - Septembre est le mois de la rentrée des classes.
2. Devant un nom de temps, l'article défini exprime l'habitude :
 - Je joue au tennis le lundi.
 (= tous les lundis)

Remarque

- Acheter un Van Gogh
 (= acheter un tableau de Van Gogh)
- Jouer du Debussy
 (= jouer de la musique de Debussy)

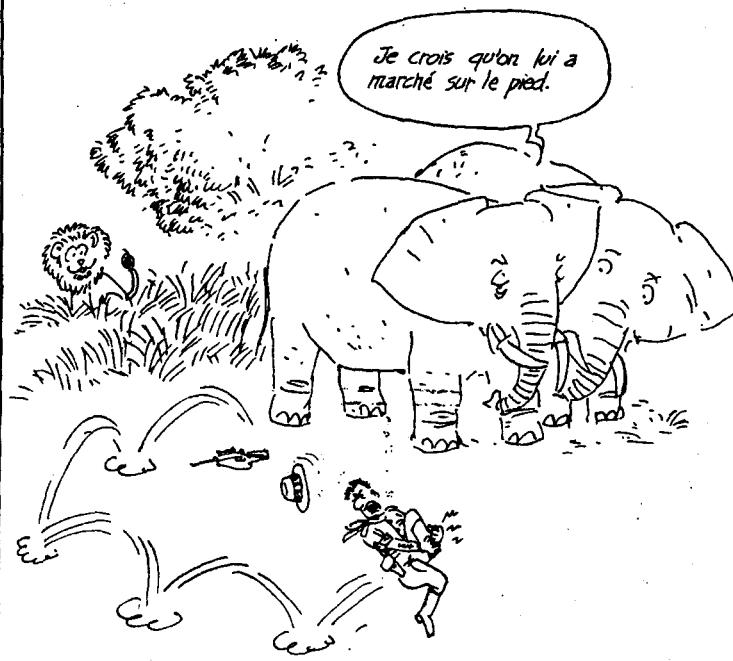
CAS PARTICULIER

L'article défini s'emploie devant les noms des *parties du corps* à la place de l'adjectif possessif lorsque la relation entre la partie du corps et le possesseur est évidente :

- Cet enfant a **les** cheveux blonds et **les** yeux bleus.
- Elle a souvent mal à **la tête**.
- Il écrit de **la main gauche**.
- Il marchait le **dos courbé**, **les mains** derrière le dos.

C'est le cas également :

- lorsque la relation de possession est indiquée par un verbe pronominal
 - Lave-toi **les mains**!
 - Il s'est coupé **le doigt**.
- lorsque le possesseur est indiqué par le pronom indirect
 - On **lui** a marché sur le pied.
 - Il **m'a** pris la main.

**L'ARTICLE INDÉFINI****1. Formes**

Masculin singulier	Féminin singulier	Masculin et féminin pluriel
un	une	des

un livre → des livres
une table → des tables

2. Emploi

On emploie l'article indéfini :

1. Lorsque le nom désigne une personne ou une chose *non identifiée*.

- Nous avons invité **des amis** à dîner.
- Ils ont une **villa** sur la Côte d'Azur.

2. Lorsque le nom est *particularisé* par un adjectif (1), un complément de nom (2) ou une subordonnée relative (3).

- C'est un paysage *magnifique*. (1)
- C'est un paysage *d'hiver*. (2)
- C'est un paysage *qui fait rêver*. (3)

Renvoi

Voir dans ce chapitre p. 113-114.

CAS PARTICULIER

Lorsque le nom pluriel est précédé d'un adjectif, **des** est remplacé par **de**.

- J'ai acheté **des roses rouges**.
- J'ai acheté **de jolies roses rouges**.

Mais l'article est conservé lorsque le groupe adjectif + nom est considéré comme un **nom composé** :

des petits pois, des jeunes gens, des petites annonces, des grands magasins, des petites filles, **des petits fours**, etc.

Remarque

Dans la langue parlée, on a tendance à conserver l'article **des** :

- Il a eu **des bonnes notes** à l'examen.

L'ARTICLE PARTITIF

1. Formes

Masculin singulier	Féminin singulier
du	de la

du pain, de la monnaie

Devant une voyelle ou un *h* muet :

du → de l'	de l'argent
de la → de l'	de l'eau, de l'huile

2. Emploi

On emploie l'article partitif devant un nom concret ou abstrait pour indiquer une quantité indéterminée, une partie d'un tout qu'on ne peut pas compter.

- Je prends toujours du thé au petit déjeuner.
- Il a gagné au loto. Il a eu de la chance.
- Je vais chercher de l'argent à la banque.

Remarques

1. J'ai mangé des épinards. Ici, *des* est considéré comme un article partitif.
2. Avec le verbe *faire*, on emploie fréquemment l'article partitif : faire du sport, du yoga, faire du violon, de la guitare..., faire des études, du droit..., faire du théâtre, de la politique...

VALEURS COMPARÉES DES TROIS ARTICLES

■ DIFFÉRENCE ENTRE L'ARTICLE DÉFINI ET L'ARTICLE INDÉFINI

Comparez :

1. Il y a un musée près d'ici; c'est le musée d'Orsay.
(non identifié) (identifié)
2. - Le bruit est un des problèmes de la vie moderne.
(= le bruit en général)
- J'ai entendu un bruit dans le couloir.
(= un bruit en particulier)
3. - C'est une voiture qui tient bien la route.
(= une parmi d'autres)
- C'est la voiture que je viens d'acheter.
(= ma voiture)
- De nos jours, on prend beaucoup l'avion.
(= en général)
- Je prends toujours un avion de cette compagnie.
(= un parmi d'autres)
4. - Il est arrivé un dimanche.
(= en particulier)
- Le dimanche, il joue au golf.
(= tous les dimanches)
- Le vert est ma couleur préférée.
(= en général)
- La mer était d'un vert éclatant.
(= en particulier)

***Remarque

Devant les noms de parties du corps, l'article indéfini apporte une nuance d'appréciation :

- Cette petite fille a les cheveux frisés. (constatation)
- Cette petite fille a des cheveux superbes et de jolis yeux. (appréciation)

■ DIFFÉRENCE ENTRE L'ARTICLE DÉFINI,
INDÉFINI ET PARTITIF

Un même nom peut être précédé de chacun des trois articles s'il appartient à la catégorie des noms non comptables, comme :
soleil, neige, pluie, vent, etc.
viande, lait, vin, etc.
patience, courage, force, énergie, etc.
argent, or, fer, etc.

- L'eau est indispensable à la vie.
(= en général)
- Cette source donne une eau très pure.
(= caractère particulier donné par l'adjectif)
- Je voudrais de l'eau, s'il vous plaît.
(= quantité indéterminée)
- Le courage est une qualité morale.
- Il a montré un grand courage dans cette situation.
- Il faut du courage pour se lever à 5 heures tous les matins !
- Le russe est une langue difficile à apprendre.
- Quelle est cette langue ? C'est du russe.
- Elle parle un russe excellent.



LES ARTICLES INDÉFINIS ET PARTITIFS DANS LA PHRASE NÉGATIVE

1. Après un verbe à la forme négative, l'article indéfini et l'article partitif sont remplacés par *de* :

un	ne... pas	+ DE
une	ne... plus	
des	ne... jamais	
du		
de la		
de l'		

- J'ai fait un gâteau.
→ Je n'ai pas fait de gâteau.
- Je fais encore des fautes.
→ Je ne fais plus de fautes.
- Je fais souvent de la gymnastique.
→ Je ne fais jamais de gymnastique.

Remarque

Sans une valeur négative, il y a donc une modification de l'article :

- Il est sorti en faisant du bruit. → Il est sorti sans faire de bruit.

Mais on ne modifie pas l'article

- quand on veut opposer deux noms :
- N'achetez pas de la margarine, achetez donc du beurre !
- Je ne prendrai pas une glace à la vanille mais un sorbet au cassis.

• quand *un* a le sens de *un seul* :

- Elle était intimidée ; elle n'a pas dit un mot.

• après le verbe *être* :

- C'est une voiture japonaise.
→ Ce n'est pas une voiture japonaise.
- Ce sont des remarques intéressantes.
→ Ce ne sont pas des remarques intéressantes.
- Quand j'étais au lycée, je n'étais pas une bonne élève.

2. Après *ni... ni*, l'article est omis :
- Il boit quelquefois de l'alcool : *du vin, de la bière, des apéritifs.*
→ Il ne boit jamais d'alcool : *ni vin, ni bière, ni apéritifs.*
 - Elle avait des frères et des sœurs.
→ Elle n'avait ni frères ni sœurs.
 - Nous avons reçu un coup de téléphone et une lettre de Jean.
→ Nous n'avons reçu *ni* coup de téléphone *ni* lettre de Jean.

Mais on peut dire également : *pas de... ni de...* :

- Il ne boit pas de vin ni de bière.
- Elle n'a pas de frères ni de sœurs.
- Nous n'avons pas reçu de coup de téléphone ni de lettre de Jean.



Attention!

On maintient l'article défini :

- *Il n'aime ni le vin ni la bière.*

OMISSION DES ARTICLES INDÉFINIS ET PARTITIFS

■ DEVANT UN NOM PRÉCÉDÉ D'UNE EXPRESSION DE QUANTITÉ

L'article indéfini et l'article partitif sont omis.

beaucoup de	plus de
trop de	assez de
autant de	moins de
peu de	etc.

- Il y a *beaucoup* d'arbres fruitiers dans ce jardin.
- J'ai *plus* de travail que l'année dernière.

un kilo de	une tranche de
une heure de	un paquet de
un morceau de	une goutte de
une bouteille de	etc.

- Je voudrais quatre *tranches de* jambon, s'il vous plaît.
- J'ai acheté dix *mètres de* tissu pour faire des rideaux.

***Attention!

On peut dire *beaucoup des* (de + les) si le nom est déterminé :
- Beaucoup des arbres fruitiers que j'ai plantés ont souffert du froid.

■ APRÈS LA PRÉPOSITION « DE »

L'article indéfini pluriel et l'article partitif sont omis.

$$\begin{array}{l} \text{de } + \text{ du} \\ \text{de } + \text{ de la} \\ \text{de } + \text{ de l'} \\ \text{de } + \text{ des} \end{array} \left. \right\} = \text{DE}$$

- Le ciel est couvert de nuages.
- Cette bouteille est pleine d'eau.
- Faute de temps, je ne suis pas allé à la poste.
- Ce magasin est fermé en raison de difficultés financières.

Mais l'article indéfini singulier est conservé :

- J'ai besoin d'un dictionnaire.
- Leur maison se trouve près d'une belle église romane.

■ APRÈS LA PRÉPOSITION « SANS »

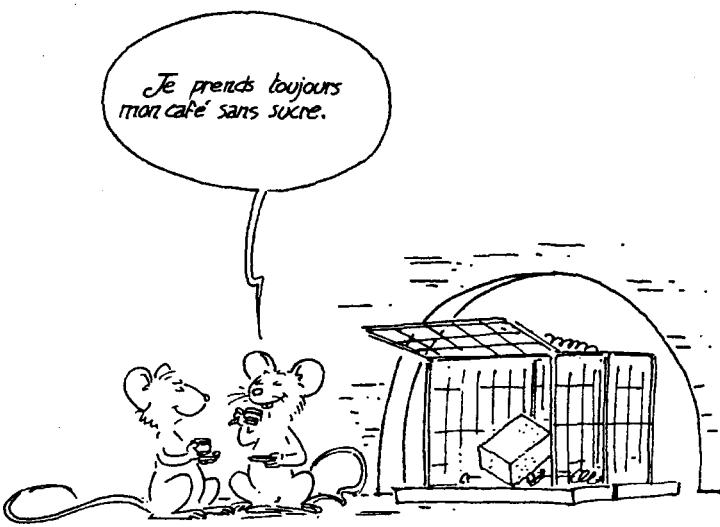
L'article indéfini et l'article partitif sont omis devant un nom.

- Elle est *sans travail* actuellement.
- Je prends toujours mon café *sans sucre*.

■ DEVANT UN NOM ATTRIBUT DÉSIGNANT UNE PROFESSION

L'article indéfini est omis.

- Madame Lévy est *professeur d'anglais*.
- Il est devenu *directeur* de la banque où il travaille depuis dix ans.



Remarque

Lorsque *un* a le sens de *un seul*, on maintient l'article :

- Il est parti *sans un mot* de remerciement.

Renvoi

Pour le maintien de l'article devant un nom de profession, voir le chapitre 16 sur les démonstratifs, p. 128.

OMISSION DES TROIS ARTICLES

■ DEVANT LE COMPLÉMENT DE NOM INTRODUIT PAR « À » OU « DE »

On n'emploie pas d'article lorsque le complément de nom sert à préciser le sens de ce nom.

PRÉPOSITION DE

une carte de géographie, de visite, d'étudiant, d'identité...
une salle de classe, de cinéma, d'attente, de bains...
un ticket de métro, une idée de génie, un ami d'enfance, une agence de voyages, une race de chiens, des pommes de terre, etc.

Comparez :

un arrêt d'autobus (*n'importe quel autobus*)
l'arrêt de l'autobus 91 (*le 91*)
des clés de voiture (*n'importe quelle voiture*)
les clés de la voiture de Sophie
un récit de voyage
le récit du voyage de M. Martin au Tibet

PRÉPOSITION À

un couteau à pain (*un couteau pour couper le pain*)
une corbeille à papiers
une brosse à dents
un panier à provisions

Remarque

On conserve l'article défini lorsque
à a le sens de *avec* :
une glace *à la vanille*; une tarte *au citron*; un pain *au chocolat*; de la peinture *à l'huile*; etc.

■ AUTRES CAS D'OMISSION DE L'ARTICLE

1. Dans les énumérations :

- Tout est en solde dans ce magasin : jupes, pantalons, chemisiers, vestes, manteaux.
- Le musée Picasso présente de nombreuses œuvres de l'artiste : peintures, sculptures, dessins, collages.

2. Dans les annonces, les titres de journaux et de livres... :
 « Maison à vendre », « Violents orages dans le Midi », Livre de grammaire, Cahier d'exercices, etc.

3. Dans certaines locutions verbales :
 avoir envie, avoir besoin, faire attention, rendre service, etc.

4. Après certains verbes :
 changer d'avis, se tromper de direction, etc.

5. Après certaines prépositions :
 en été, par terre, à pied, en or, sans issue, avec plaisir, etc.

NE DITES PAS

Le livre de le professeur.
 Je vais à les États-Unis.
 Je n'ai pas des amis.
 Je n'ai pas de l'argent.
 Il n'a pas du travail.
 Je n'aime pas de café.
 Voilà des belles photos.
 Voilà des autres livres.
 Il y a beaucoup des étudiants.
 Je t'appellerai le lundi prochain.
 Je voudrais un verre de l'eau.
 Elle porte le manteau bleu.
 Elle a fermé ses yeux.
 Je suis une étudiante.
 Il est sorti sans un parapluie.
 J'ai besoin du temps pour...

DITES

Le livre du professeur.
 Je vais aux États-Unis.
 Je n'ai pas d'amis.
 Je n'ai pas d'argent.
 Il n'a pas de travail.
 Je n'aime pas le café.
 Voilà de belles photos.
 Voilà d'autres livres.
 Il y a beaucoup d'étudiants.
 Je t'appellerai lundi prochain.
 Je voudrais un verre d'eau.
 Elle porte un manteau bleu.
 Elle a fermé les yeux.
 Je suis étudiante.
 Il est sorti sans parapluie.
 J'ai besoin de temps pour...

ANNEXE II

L'épreuve écrite.

Nom et prénom :

Classe :

Date :

I. Complétez les phrases suivantes avec ***le, la, les ou un, une, des***.

1. Je vais prendre _____ médicaments avec moi au cas où j'aurais mal à _____ tête.
2. Pierre a _____ belle maison, mais _____ jardin est petit.
3. Demain, _____ président s'adressera à _____ population américaine.
4. _____ planète devient de plus en plus chaude; _____ pollution en est la cause.
5. Mon père aimeraient avoir _____ chien ou _____ perroquet.
6. Ne fais pas trop de bruit! _____ enfants dorment.
7. Sur _____ terrain vague près de Bagdad, _____ enfants jouent au football sans se soucier du bombardement.
8. J'ai fait un rêve : _____ voiture me suivait. _____ voiture était noire et elle était conduite par _____ homme grand et barbu.
9. **Fait divers.** _____ vol spectaculaire a eu lieu hier à Vientiane. Selon _____ témoins, _____ voleurs ont agi très vite. Ils se sont enfuis à bord de/d' _____ hélicoptère en emportant _____ forte somme d'argent.

II. Faites une phrase avec les mots donnés en ajoutant les articles ***le, la, les ou un, une, des***, selon le cas.

1. orchidées - fleurs - sont - rares
-

2. métal - cuivre - est
-

3. insecte - papillon – magnifique-est
-

III. Complétez avec ***le, la ou un, une*** et expliquez votre choix

1. _____ dictionnaire est un outil de travail.

2. _____ femme lao doit porter une jupe longue pour aller au travail.

IV. Complétez les phrases avec *le, la, les, un, une* ou *du, de la, des*

1. Je bois _____ thé parce que je n'aime pas _____ café; j'y ajoute _____ citron et _____ sucre.
2. Moi, j'aime _____ crevettes, mais mon mari préfère _____ poisson.
3. Il a bu _____ bière avant de prendre _____ volant.
4. Au Moyen Âge, _____ sel était rare.
5. _____ sport est bon pour _____ santé.
6. Pierre se versa _____ vin puis posa _____ bouteille sur _____ table.

V. Complétez le dialogue suivant en utilisant *le, la, les* ou *un, une, des* selon le cas.

Un départ précipité
*La scène se passe dans une chambre d'étudiant
à la cité universitaire à Toulouse.*

- Jean-Claude : - Gilles ? Tu es là ?
Gilles : - Oui.
Jean-Claude : - J'ai pris ton courrier. Tu as reçu _____ télégramme.
Gilles : - Je n'aime pas beaucoup _____ télégrammes ! Oh, mon Dieu !
Jean-Claude : - Qu'est-ce qu'il y a ? _____ mauvaise nouvelle ?
Gilles : - Mes parents sont à l'hôpital. Ils ont eu _____ accident de voiture. Je dois aller les voir tout de suite.
Jean-Claude : - Comment y vas-tu ?
Gilles : - Je vais prendre _____ taxi.
Jean-Claude : - Veux-tu que j'appelle _____ taxi tout de suite ?
Gilles : - Oui, oui. C'est _____ bonne idée.

VI. Complétez les deux textes suivant avec *le, la, les, l'* ou *un, une, des*

_____ rat dilate sa rate

Il n'y a pas que _____ humains et _____ singes qui rient : les rats aussi ! Selon _____ étude publiée dans *New Scientist*, _____ sifflements aigus qu'émettent ces petites bêtes lorsqu'on les chatouille ne seraient pas _____ cris de détresse, contrairement à ce que l'on croyait, mais _____ rires.

VII. Complétez les deux textes suivant avec *le, la, les, l'* ou *un, une, des*

Curitiba : _____ expérience intéressante

A Curitiba, grande ville du Brésil, _____ maire a décidé d'affronter _____ problème de la pollution en créant _____ réseau exemplaire de transports en commun. Aujourd'hui, _____ majorité des habitants voyagent en bus et _____ qualité de l'air s'est beaucoup améliorée. Pour protéger la santé de la population menacée par la prolifération des rats dans _____ ordures ménagères, _____ maire offre un kilo de légumes, de fruits ou de riz contre cinq kilos de déchets. Voilà _____ programme original et intelligent de défense de l'environnement. Chacun de nous doit chercher _____ solutions, sans attendre les décisions des organismes internationaux. C'est de nous finalement que dépend _____ survie de la planète.

ANNEXE III

**Exemple de tableau pour la compilation
des réponses obtenues dans les exercices.**

Exercice 1

1. Groupe débutant

	P.1	P.2	P.3	P.4	P.5	P.6	P.7	P.8	P.9	Total	%	
a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	
des	la	une	le	le	la	la	un	les	un	des/les	une	
médi.	tête	mais.	jardi.	présí.	popu.	planè.	polu.	chie.	perr.	terr.	enfa.	
1					un				des			la
2	les				un	une	le	le	des		une	des la
3	les						le		des la			des une la
4					un	une	une		des			des de l'
5	les	la	un		le	le	0	0	des 0	la		des 0 0
6		la		un		le	le	des le		une	le	des la
7		la			un	une	le	le	des		une	une la
8					un	une			des la			des d'
9	les		un				des		le		le	la la
10						une	le	le	des		le	des une la
11		la		un	le	une	le	la	le le	le	le	une le
12					un	un	le	le	des le		la	une la
13					un		0	des	des le			des l'
14							le	le	la			l' le
15					un	un		des	le	une		des l' la
Choix D / I	4	4	2	8	2	8	1	4	6	12	9	97 34,0%
Comptable												2
Genre						2	6				1	15 5,3%
Nombre								2	1		1	3 1,1%
Absence							1	1	1			6 2,1%
Total	4	0	4	2	8	4	8	7	7	13	10	123 43,2%
%	26,7%	0,0%	26,7%	13,3%	53,3%	26,7%	53,3%	53,3%	46,7%	46,7%	86,7%	0,0%
												13,3% 26,7% 13,3% 40,0% 0,0% 60,0% 100,0% 66,7%

2. Groupe intermédiaire

3. Groupe avancé

ANNEXE IV

**Résultats détaillés des erreurs de l'exercice 1 selon les positions
de l'article dans la phrase.**

1. Groupe débutant

Phrase	Articles attendus		Erreurs			
	Position		Défini		Indéfini	
	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position
1	des	la		0	4	
2	une	le		2	4	
3	le	la	8	2		
4	la	la	8	1		
5	un	un			4	6
6	les		12			
7	un	des/les			9	
8	une	la		3	2	
	un				2	
9	un				5	
	les/des	les		9		
	un	une			9	9
		Total	28	17	39	15
		%	62,2%	18,9%	32,5%	50,0%

2. Groupe intermédiaire

Phrase	Articles attendus		Erreurs			
	Position		Défini		Indéfini	
	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position
1	des	la		0	6	
2	une	le		4	1	
3	le	la	6	2		
4	la	la	12	10		
5	un	un			18	14
6	les		14			
7	un	des/les			30	
8	une	la		1	1	
	un				1	
9	un				1	
	les/des	les		17		
	un	une			9	26
		Total	32	34	67	40
		%	26,7%	14,2%	20,9%	50,0%

3. Groupe avancé

Phrase	Articles attendus		Erreurs			
	Position		Défini		Indéfini	
	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position	1 ^{ère} position	2 ^{ème} position
1	des	la		0	4	
2	une	le		7	0	
3	le	la	1	1		
4	la	la	12	3		
5	un	un			12	12
6	les		11			
7	un	des/les			30	
8	une	la		3	2	
	un				1	
9	un				9	
	les/des	les		19		
	un	une			14	19
		Total	24	33	72	31
		%	20,0%	13,8%	22,5%	38,8%

ANNEXE V

Détail des réponses pour l'exercice 3 : choix avec justification.

Phrase 1

1. Groupe débutant

un/le	Justification de choix de l'article	G	S	A	0	Copie
le	dictionnaire en général	1				3
le	dictionnaire qu'on connaît		1			2
le	dictionnaires en général	1				10
Le	le "dictionnaire" est au début de la phrase			1		12
le	on ne sait pas de quel dictionnaire il s'agit	1				4
le	on parle de dictionnaire en général	1				8
le	on parle de dictionnaire en général	1				11
le	parce que tous les dictionnaires sont outil de travail	1				13
le	parce que tous les dictionnaires sont outil de travail	1				14
un	"dictionnaire" est au début de la phrase			1		15
un	c'est un nom masculin et est au début de la phrase			1		9
un	on ne sait pas à qui appartient le dictionnaire	1				6
un	on ne sait pas de quel dictionnaire il s'agit	1				1
un	parce que c'est un objet			1		7
une	on ne sait pas de quel dictionnaire il s'agit	1				5
		15	10	1	4	0

2. Groupe intermédiaire

un/le	Justification de choix de l'article	G	S	A	0	Copie
le	c'est le dictionnaire en général	1				16
le	dictionnaire = nm sing.			1		36
le	dictionnaire = nm sing. Et c'est dictionnaire en général	1				40
le	dictionnaire=nm et il y a beaucoup de dictionnaires	1				32
le	dictionnaire=nm sing.			1		33
le	hors sujet			1		22
le	hors sujet			1		28
le	hors sujet			1		38
le	(Incompréhensible)			1		20
le	je montre ce dictionnaire et tout le monde le connaît bien	1				49
le	le dictionnaire en générale	1				17
le	LE = D masculi singulier détermine dictionnaire			1		53
le	le c'est un article défini			1		25
le	le dictionnaire n'est pas encore défini		1			11
le	le dictionnaire représente tous ls dictionnaires	1				26
le	le sens de cette phrase est en état général	1				13
le	(pas de réponse)				1	50
Le	on ne peut pas déterminer le nombre de dictionnaire			1		3
le	on ne précise pas quel dictionnaire	1				31
le	on parle de dictionnaire en général	1				4
le	on parle de dictionnaire quelconque		1			15
le	on parle de tous les dictionnaires	1				1
le	on sait à qui est le le nom		1			14
le	parce que c'est un article défini			1		21
le	parce qu'il y a beaucoup de dictionnaires	1				41
le	première apparition			1		35
le	si on met UN c'est la première apparition			1		51
le	tous les dictionnaires	1				30
le	tous les dictionnaires dont un outil de travail	1				29
le	tout le monde connaît le dictionnaire		1			12
le	tout le monde connaît le dictionnaire comme la lune		1			39
un	c'est la première phrase et dictionnaire est au début de phrase			1		48
un	c'est la première phrase qui n'est pas encore défini	1				8
un	le dictionnaire n'est pas encore défini	1				5
un	mot au début de la phrase			1		6
un	on ne sait pas encore quel dictionnaire = outil de travail	1				44
un	première apparition			1		42
un	première apparition			1		43
un	première apparition			1		45
une	hors sujet			1		27

40 12 9 18 1

3. Groupe avancé

un/le	Justification de choix de l'article	G	S	A	O	Copie
La	dictionnaire = nf			1		34
La	je sais le dictionnaire		1			27
La	(pas de réponse)				1	41
Le	"le" est en cas général, ça peut remplacer tous les dictionnaires	1				7
Le	article indéfini ... renvoie à tous les dictionnaires	1				26
le	beaucoup de personnes connaissent le dictionnaire		1			1
Le	c'est le dictionnaire en général	1				10
Le	il est un outil que tout le monde a connu		1			40
Le	il n'y a pas un seul dictionnaire	1				28
Le	Il y a beaucoup de dictionnaires	1				23
Le	il y a un seul dictionnaire		1			30
Le	je parle de dictionnaire en général	1				29
Le	L'article défini			1		24
Le	LE = D ui présente quelque chose en général	1				48
Le	le dictionnaire que tout le monde connaît bien		1			3
Le	LE est un article défini, on le met toujours devant le nom propre			1		37
Le	LE parce que un D tout le monde a connu		1			38
le	nous le connaissons		1			46
Le	On connaît le dictionnaire		1			42
Le	on connaît le dictionnaire, il y a beaucoup de dictionnaires		1			25
Le	on parle de dictionnaire en général	1				8
Le	on parle de dictionnaire en général	1				22
Le	on parle de dictionnaire en général	1				49
Le	on parle du dictionnaire en général	1				20
le	on voit le dictionnaire		1			4
Le	parce que c'est LE = l'article défini			1		31
Le	parce qu'on parle une fois			1		14
Le	renvoie à tous les dictionnaires	1				12
Le	renvoie à tous les dictionnaires	1				13
le	renvoie à tous les dictionnaires	1				47
Le	tous les dictionnaires	1				32
Le	tous les dictionnaires sont un outils de travail	1				43
Un	dictionnaire = nm sing			1		9
Un	En première phrase on peut mettre l'article indéfini			1		11
Un	il y a beaucoup de dictionnaires que nous ne savons pas	1				19
Un	il y a beaucoup de dictionnaires	1				16
un	on ne sait pas de quel dictionnaire il s'agit		1			50
Un	on ne sait pas encore quel dictionnaire		1			18
Un	on ne sait pas quel dictionnaire		1			36
Un	Parce qu'on ne sait pas quel dictionnaire		1			6

40 18 14 7 1

Phrase 2

1. Groupe débutant

une/la	Justification de choix de l'article	G	S	A	O	Copie
La	"femme lao" revoie à toutes les femmes lao	1				13
La	c'est un nom fémini et on parle des femmes lao en particulier		1			9
La	on parle d'une femme lao quiconque		1			15
La	on parle de toutes les femmes lao	1				8
la	on parle de toutes les femmes lao	1				10
La	on parle de toutes les femmes lao	1				12
La	on parle de toutes les femmes lao	1				14
la	on sait pas quelle femme	1				6
la	parce qu'il y a beaucoup de femmes	1				7
la	renvoie à toutes les femmes lao	1				3
la	renvoie à toutes les femmes lao	1				4
la	renvoie à toutes les femmes lao	1				5
la	renvoie à toutes les femmes lao	1				1
la	toutes les femmes lao portent une jupe	1				11
la	(pas de réponse)				1	2
		15	12	2	0	1

2. Groupe intermédiaire

une/la	Justification de choix de l'article	G	S	A	0	Copie
la	la femme lao en général	1				3
la	toutes les femmes portent la jupe	1				41
la	"femme lao" représente toutes les femmes laotIennes	1				13
la	c'est général	1				16
la	c'est général	1				17
la	c'est général	1				20
la	c'est la tradition lao			1		22
la	c'est la tradition lao			1		28
la	femme = nf sing. Et on parle de toutes les femmes lao	1				32
la	hors sujet			1		21
la	LA = D fémini singulier et détermine "femme"			1		53
la	LA détermine femme			1		36
la	la est un article défini féminin			1		25
la	la femme la en général	1				4
la	la femme représente toute les femmes lao	1				26
la	(pas de réponse)				1	50
la	on ne peut pas identifier laquelle		1			11
la	on parle de femme lao en général	1				5
la	on parle d'une femme qui va au travail en jupe		1			15
la	toutes femmes lao porte un jupe	1				51
la	toutes les femmes	1				42
la	toutes les femmes	1				43
la	toutes les femmes du pays	1				39
la	toutes les femmes lao	1				40
la	toutes les femmes lao	1				44
la	toutes les femmes lao	1				48
la	toutes les femmes lao portent la jupe	1				33
La	toutes les femmes laos	1				30
La	toutes les femmes laos, en général	1				31
La	une = 1 femme unique, la veut dire n'importe quelle femme		1			29
Le	tout le monde sait que les femme lao porte une jupe	1				12
Les	On parle de toutes les femmes lao	1				1
une	hors sujet			1		27
Une	non indentifié et première apparition		1			49
Une	on ne sait pas à qui est le nom		1			14
Une	on parle de femme lao en général	1				8
Une	parce que une femme lao porte une jupe et non toutes les femmes		1			35
Une	première apparition			1		45
Une	(pas de réponse)				1	6
une et la	LA = tradition, UNE = quand on fait un discours			1		38
		40	23	6	9	2

3. Groupe avancé

une/la	Justification de choix de l'article	G	S	A	O	Copie
La	"femme " renvoie à toutes les femmes lao	1				47
La	"la femme lao" tout le monde a connu		1			38
La	"la femme" c'est toutes les femmes lao	1				32
La	... il y a beaucoup de femmes lao	1				25
La	Ce n'est pas chaque femme, c'est toutes les femmes lao	1				16
la	distinguer la femme lao des femmes d'autre nationalité			1		41
La	il y a beaucoup de femme lao ?	1				4
La	il y a beaucoup de femmes au Laos	1				28
La	il y a que la femme lao qui porte une jupe	1				30
la	je sais que c'est la femme lao, pas la feme de l'autre pays	1				31
La	LA = ID qui présente quelqu'un en général, c'est-à-dire toutes les femmes lao	1				48
La	on connaît la femme		1			42
La	on met le défini devant un nom que nous avons connu		1			24
La	on ne sait pas le nombre de femme... on ne connaît pas par avance			1		23
La	On parle généralement	1				6
la	On parle généralement	1				22
La	on utilise "la" quand les autres savent déjà une fois		1			3
La	pour adresser à toutes les femmes lao (UNE = une seul qui porte la jupe)	1				20
La	renvoie à toutes les femmes lao	1				7
La	renvoie à toutes les femmes lao	1				8
La	renvoie à toutes les femmes lao	1				10
la	renvoie à toutes les femmes lao	1				18
La	renvoie à toutes les femmes lao (un = une seule femme qui porte la jupe)	1				13
la	toutes les femmes lao portent une jupe	1				1
La	toutes les femmes lao portent une jupe	1				11
La	toutes les femmes lao portent une jupe	1				12
La	toutes les femmes lao portent une jupe	1				40
La	toutes les femmes lao portent une jupe	1				43
la	toutes les femmes lao portent une jupe	1				46
La	toutes les femmes lao portent une jupe	1				50
Le	je parle de toutes les femmes lao	1				29
Une	article défini ... on parle d'une femme lao		1			26
Une	c'est une femme dont nous avons parlée		1			14
Une	femme = nf sing.			1		9
Une	femme est en première phrase et on ne sait pas quelle femme		1			27
une	on ne connaît pas par avant quelle femme, première apparition		1			19
Une	on ne connaît pas par avant quelle femme, première apparition		1			36
une	parce qu'on ne sait pas le nom de la femme		1			34
Une	UNE = ID on le met toujours devant le nom commun			1		37
Une	une femme quelconque ?			1		49
		40	25	11	4	0